

AGRI'SCOPIE®

ÉDITION 2019



OCCITANIE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
OCCITANIE

CERFRANCE
RÉGION OCCITANIE



Denis CARRETIER
*Président de la Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie*



Stéphane LAGARDE
*Président Cerfrance
Région Occitanie*

Agri'scopie® Occitanie vous présente les principaux chiffres de l'agriculture régionale pour la 4^e année consécutive. En tant que Présidents de la Chambre régionale d'agriculture et de Cerfrance Région Occitanie, nous sommes heureux de vous présenter l'édition 2019.

Le partenariat, initié depuis maintenant 4 ans, est aujourd'hui repris par de nouvelles équipes professionnelles dans nos deux structures, ce qui prouve l'intérêt porté à l'élaboration commune de ce document.

Dans un contexte agricole sans cesse en mouvement, et face aux crises successives que subissent les exploitations agricoles (conjoncturelles, climatiques, politiques...), la synergie entre nos structures est essentielle pour assurer au mieux nos missions d'accompagnement et de conseil auprès des agriculteurs.

Agri'scopie® se positionne aujourd'hui comme un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde agricole régional et permet à tous nos partenaires et collaborateurs de partager une même vue d'ensemble de notre agriculture.

C'est avec un grand plaisir que nous nous associons à nos collègues, Présidents des Chambres départementales d'agriculture et des Cerfrance départementaux, ainsi qu'à nos partenaires, pour vous présenter cette nouvelle édition.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

4 PARTENAIRES

LA RÉGION OCCITANIE

5 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

6 L'AGRICULTURE D'OCCITANIE

FOCUS : LES REVENUS AGRICOLES EN OCCITANIE, ESTIMATIONS 2017-2018

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

9 ORIENTATION AGRICOLE DES CANTONS

10 LES DÉPARTEMENTS : CHIFFRES CLÉS

LES FILIÈRES...

13 LES GRANDES CULTURES

FOCUS : LES SEMENCES

FOCUS : LA POLYCULTURE

18 LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

FOCUS : LES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

21 LA VITICULTURE

25 L'ARBORICULTURE

28 L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

30 L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

32 L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

34 L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

36 L'ÉLEVAGE CAPRIN

38 L'ÉLEVAGE PORCIN

40 L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

43 L'APICULTURE

44 L'ÉLEVAGE ÉQUIN

SOMMAIRE

LE POINT SUR...

45 LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

48 LE FONCIER

FOCUS : LE FONCIER FORESTIER

49 LES CIRCUITS COURTS

FOCUS : UN APPROVISIONNEMENT LOCAL ET DE QUALITÉ POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

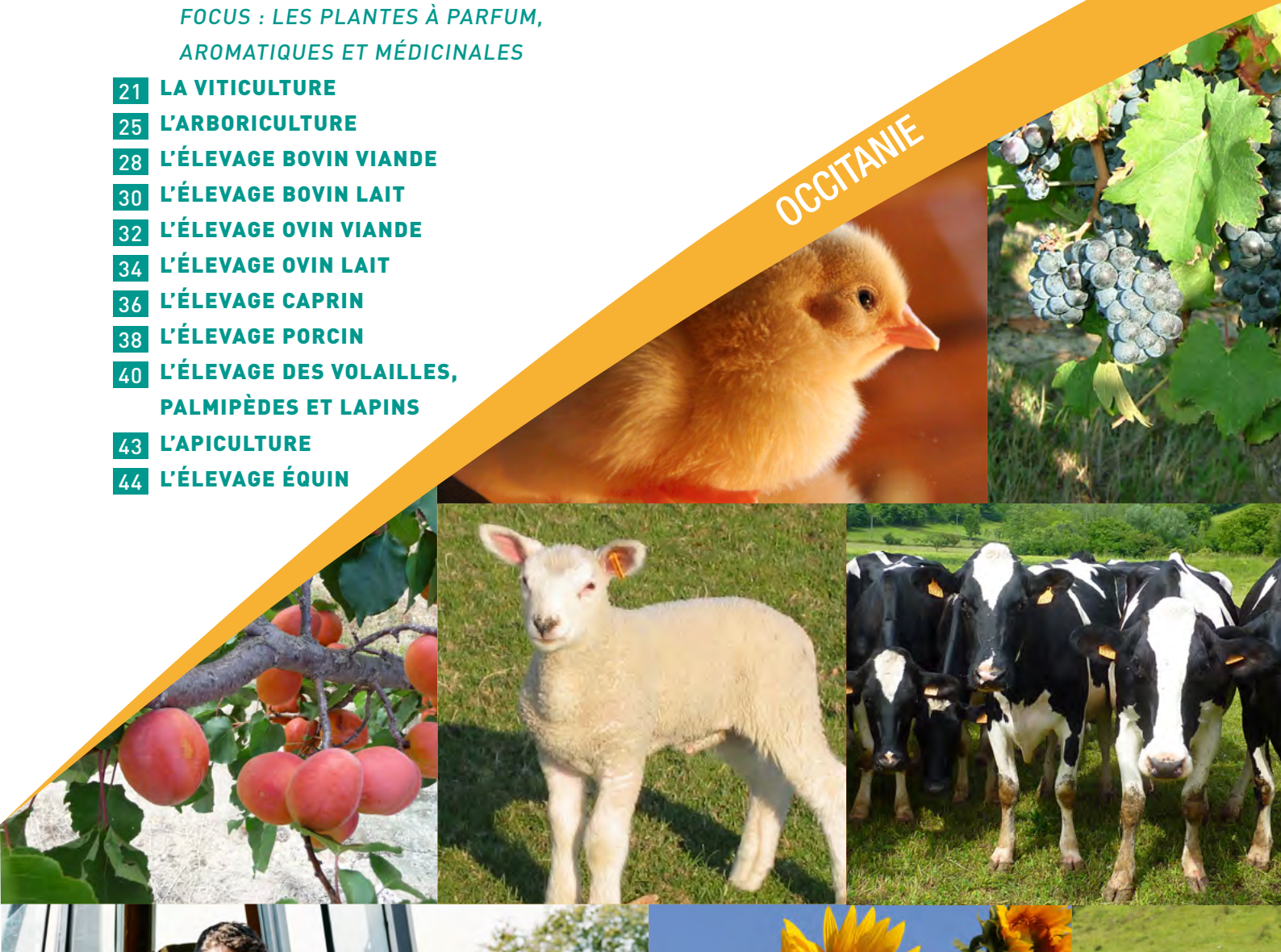
50 LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI EN AGRICULTURE

FOCUS : LE STATUT DES CHEFS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

51 L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

52 MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

OCCITANIE



Ce document est réalisé avec la collaboration de nombreux organismes régionaux. Nous tenons à remercier plus particulièrement :

- **DRAAF Occitanie** : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt – Service Régional de l'Information Statistique et Économique Territoriale



- **SAFER Occitanie** : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural



- **IRQUALIM** : Institut Régional de la Qualité Alimentaire



- **IBO** : InterBio Occitanie



- **Autres partenaires** : ADA Occitanie, AFRAC, Agence Bio, Arvalis, CCI Occitanie, CEHM, Centrex, CILAISUD Caprin, CIVER, CIVL, Coop de France, CTIFL, Fédération Fruits & Légumes, FRPL, GIE Élevage Occitanie, GNIS, IFV, INAO, Inter Oc, Inter Rhône, IVSO, Jeunes Agriculteurs Occitanie, Midiporc, ODR-INRA, Serfel, Supagro, Terra Vitis, Terre Inovia.

Retrouvez « Agri'scopie® Occitanie » :

→ **sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :**

<http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr>

→ **sur le site internet Cerfrance :**

<https://www.cerfrance.fr/agence/cerfrance-occitanie/cerfrance-occitanie>



Pour la contribution des Chambres d'agriculture à cette publication

LA RÉGION OCCITANIE

Avec une superficie de 72 724 km², la région Occitanie est **la 2^e plus vaste région française**. Le paysage régional est caractérisé principalement par l'importance des 2 massifs montagneux qui l'encadrent : les Pyrénées au sud et le Massif Central au nord couvrent environ 45% du territoire. Entre les deux, la zone de plaine se décline en une grande variété de paysages. Enfin à l'est, 4 départements regroupent 231 km de côtes. Cette géographie particulière explique un **climat contrasté et très aléatoire** : sous influence méditerranéenne à l'Est, celui-ci évolue en fonction de l'éloignement de la mer et de l'altitude. Il est fortement marqué par des événements extrêmes (sécheresse, inondations, grêle, gelées, vents violents, etc.).

Du point de vue démographique, le profil régional s'avère également très contrasté. Avec +30% de population depuis 1990, soit deux fois plus que la moyenne en France métropolitaine, l'Occitanie est la **2^e région ayant le plus fort taux de croissance démographique** après la Corse. Le solde migratoire étant responsable de près de 80% de cette hausse, elle se définit comme une des régions les plus attractives de France. Pour autant, la population régionale se concentre très largement dans les aires urbaines et sur le littoral, les métropoles de Toulouse et Montpellier étant les plus dynamiques de France. Ainsi, les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard rassemblent 56% de la population régionale. À l'inverse, les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Lot, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées ont une croissance démographique annuelle proche de zéro, voire négative dans certaines zones. La région est ainsi une des moins densément peuplée (81 hab/km² - France : 120) et certaines zones rurales sont même sous le seuil de désertification (moins de 30 hab/km²).

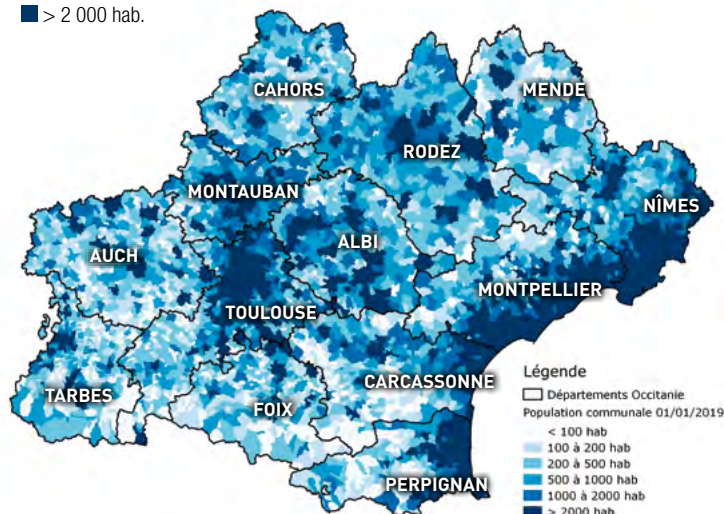
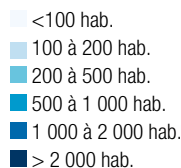
L'Occitanie est la 8^e des 13 régions françaises pour le niveau de PIB par habitant en 2015, avec un PIB par habitant inférieur de 28% à la moyenne nationale. Elle est toutefois la **2^e région française en termes de croissance du PIB depuis 10 ans**. La majeure partie des emplois régionaux sont dans le secteur tertiaire. 1^{re} région française pour la recherche et le développement, l'Occitanie présente également un pôle touristique très développé (4^e région). Malgré un secteur productif moindre, les industries produisent 14% de la valeur ajoutée, notamment dans l'aérospatiale et l'agroalimentaire. Grâce à ces pôles industriels, la région se classe 5^e région exportatrice et surtout 1^{re} en termes de solde commercial sur les 7 dernières années.

LES CHIFFRES

- **5 892 817 habitants**
dont 48% d'hommes et 52% de femmes - estimation au 1^{er} janvier 2019
- **4 485 communes (au 1^{er} janvier 2018)**
- **164 EPCI (au 1^{er} janvier 2018)**
- **247 cantons (au 1^{er} janvier 2018)**
- **13 départements**
- **13% du territoire national métropolitain**
- **8^e région pour le niveau de PIB par habitant :**
PIB par habitant en 2015 : **27 449 €**
Part du PIB de la France métropolitaine (2015) : **7%**
- **5^e région exportatrice :**
Total des exportations en 2018 : **50 839 millions d'€**
Dont secteurs agricole et agroalimentaire **9%**
Solde commercial 2018 : **10 277 millions d'€**

(Sources : INSEE, Douanes)

Population communale



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE

Source : INSEE - population légale des communes au 1^{er} janvier 2019

RÉPARTITION DES EMPLOIS RÉGIONAUX EN 2017

(Sources : INSEE, MSA)

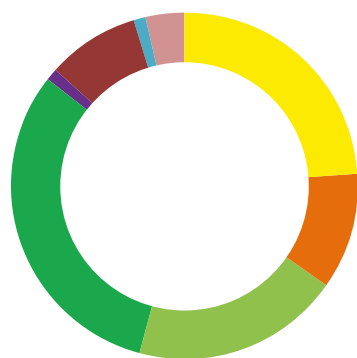
	Secteurs agricole et agroalimentaire	Tous secteurs confondus	Part de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Emplois de la production de biens	122 174	462 566	dans la production de biens 26%
Emplois de la production de services marchands	35 487	1 045 757	dans la production de biens et services marchands 10%
Emplois des services non marchands (administrations, santé)		781 114	
TOTAL des emplois	157 661	2 289 437	dans le total des emplois 7%

Le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle majeur dans l'économie régionale, en particulier pour les zones rurales. **2^e secteur exportateur**, il contribue largement au chiffre d'affaires régional et constitue **un des principaux employeurs avec 157 500 emplois** en 2017. Les IAA occupent notamment une place de premier plan avec 19% des effectifs industriels de la région et près de 8 000 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emploi et de valeur ajoutée de la région.

L'AGRICULTURE D'OCCITANIE



L'Occitanie est la **1^{re} région agricole française** avec plus de 65 400 exploitations agricoles en 2016. Comme dans le reste de la France, le nombre d'exploitations a fortement diminué et plus de la moitié a disparu entre 1980 et 2010. La baisse s'était stabilisée à -2.5% par an entre 2000 et 2010 et semble encore ralentir depuis avec un taux de disparition moyen de -1.4% par an. Ce qui signifie tout de même que 2 à 3 exploitations agricoles disparaissent chaque jour en Occitanie.

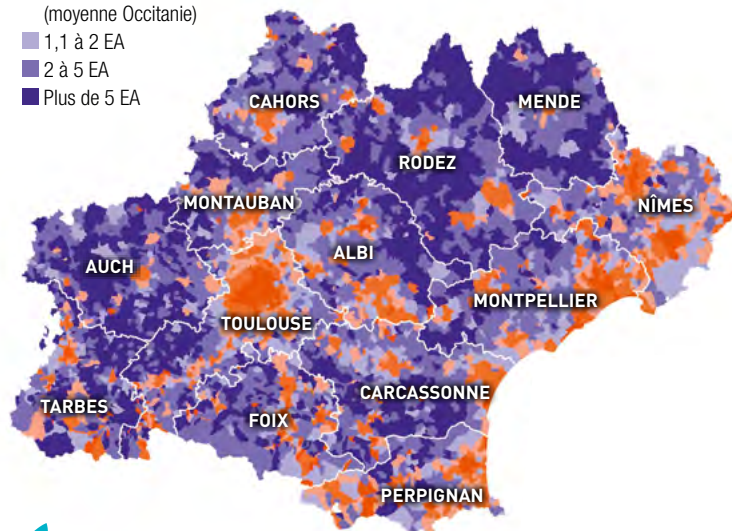


- **Céréales 760 625 ha**
- **Oléagineux, protéagineux, plantes à fibre et autres cultures industrielles 340 194 ha**
- **Cultures fourragères 607 835 ha**
- **Surface toujours en herbe 991 296ha**
- **Légumes frais et secs, plein champ ou sous abris 32 533 ha**
- **Vignes (y compris raisin de table) 270 555 ha**
- **Arbres fruitiers 36 963 ha**
- **Autres cultures et jachères 111 678 ha**

UTILISATION DES SURFACES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE : 3 151 679 HA (Source : SAA 2017)

Nombre d'exploitations agricoles pour 100 habitants (par commune)

- Moins de 0,1 EA
- 0,1 à 0,59 EA (moyenne FRANCE)
- 0,59 à 1,1 EA (moyenne Occitanie)
- 1,1 à 2 EA
- 2 à 5 EA
- Plus de 5 EA



DENSITÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES RAPPORTÉE À LA POPULATION EN 2016* (Sources : INSEE 2016 ; MSA 2017/ traitement ODR-CRAO)

* Cette carte présente le nombre d'exploitations par commune, rapporté au nombre d'habitants (nombre d'EA pour 100 habitants). La légende permet de comparer la situation de chaque commune par rapport à la moyenne nationale (0.59 EA / 100 hab) et à la moyenne régionale (1.10 EA / 100 hab).

LES CHIFFRES OCCITANIE

- **65 443** exploitations en 2016 : **1^{re}** région avec **17%** des exploitations françaises
- **3 151 679 ha** : **2^e** région avec **12%** de la SAU métropolitaine
- **95 220 UTA** : **2^e** région avec **14%** de la main-d'œuvre agricole française
Et **2^e** région employeuse de main-d'œuvre agricole avec **12%** de la main-d'œuvre salariée nationale
- SAU moyenne de **48 ha** par exploitation contre 69 ha en France métropolitaine
- **5^e** région productrice de céréales et oléo-protéagineux avec **9%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de de maïs semences avec **28%** des surfaces françaises
- **1^{re}** région viticole avec **34%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de fruits avec **19%** des surfaces françaises
- **4^e** région productrice de légumes frais avec **11%** des surfaces françaises
- **1^{re}** région productrice de légumes secs avec **32%** des surfaces françaises

(Sources : RA 2010, Terruti 2017, MSA 2017/ traitement ODR-CRAO, BAEA 2017, Agence Bio 2017, SAA 2017)

- **7^e** région bovine avec **8%** des effectifs français
- **1^{re}** région ovine avec **32%** des effectifs français, **32%** de la production de viande et **70%** de la production de lait nationales
- **4^e** région caprine avec **12%** des effectifs français
- **4^e** région équine avec **11%** des effectifs français
- **7^e** région porcine avec **3%** des effectifs français
- **10^e** région en volailles avec **3%** des effectifs français
- **3^e** région en palmipèdes gras avec **15%** des effectifs français
- **1^{re}** région apicole avec **24%** des ruches françaises
- **9%** des exploitations pratiquent une activité de diversification*
- **18,5%** commercialisent des produits via un circuit court
- **13,1%** des exploitations et **12,8%** de la SAU sont en Agriculture Biologique (yc en conversion)
- **51%** des exploitations commercialisent des produits sous SIQO (yc AB)**

* « Diversification » inclut la transformation (hors vins), l'accueil, l'agrotourisme, les travaux à façon, la production d'énergie renouvelable et toute autre activité lucrative qui ne soit pas de la production agricole.

** Estimation en 2016

Malgré l'érosion continue, la densité d'exploitations agricoles sur le territoire reste importante (voir carte ci-contre). On compte en effet près de 1.1 exploitation agricole (EA) pour 100 habitants en moyenne sur la région en 2016, soit presque deux fois plus que la moyenne nationale (0.59), malgré l'augmentation rapide de la population. Le maillage territorial suit les disparités liées à l'urbanisation particulièrement forte autour de Toulouse, de Montpellier et du littoral méditerranéen. Ainsi, la Lozère est le département le plus agricole avec

3.4 exploitations pour 100 habitants en 2016, suivi du Gers et de l'Aveyron (respectivement 3.2 et 2.9 EA/100 hab), alors que la Haute-Garonne affiche un taux plus bas que la moyenne nationale (0.4 EA/100 hab).

Bien que leur taille ait augmenté, les exploitations régionales sont plutôt petites en termes de SAU. En effet, **la SAU moyenne régionale reste inférieure de 30% à la moyenne française** et augmente deux fois moins rapidement.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE [Sources : Comptes de l'agriculture, RICA]

L'économie agricole d'Occitanie (Comptes de l'Agriculture)	Occitanie	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR
Valeur ajoutée brute régionale (en millions d'euros) - "2017"*	2 769	28 031	10%
EBE régional (en millions d'euros) - "2017"	2 672	27 250	10%
dont subventions d'exploitation (non liées au produit) - "2017"	38%	30%	13%
Indicateurs de l'économie des exploitations agricoles (Comptes de l'Agriculture et RICA)	Occitanie	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR
RCAI (€/UTANS) - "2017"	17 523	24 520	73%
Évolution du RCAI entre "2016" et "2017"	-6%	42%	
Productivité des surfaces (€/ha) - "2017"	1 743	2 180	80%
Productivité de la main-d'œuvre (€/UTA) - "2017"	65 220	95 083	69%
Charges à l'hectare (€/ha) - "2017"	1 777	2 177	82%

* l'indication "20.." : moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2017" : moyenne des résultats 2015, 2016 et 2017 affectée à 2017)

Malgré le poids de son agriculture, la région Occitanie ne représente que 10% de la valeur ajoutée agricole et de l'EBE nationaux alors qu'elle compte 17% des exploitations. La productivité des exploitations agricoles de la région est assez faible et leurs résultats économiques sont globalement bas (voir tableau ci-dessus). On observe notamment une dépendance aux aides plus forte et des charges qui restent importantes par rapport à la moyenne française, fragilisant ainsi l'économie des exploitations.

En 2016, alors que la moyenne française des résultats économiques chutait drastiquement, l'Occitanie gardait une certaine stabilité, principalement grâce à la grande diversité des productions. En 2017, la moyenne française repart à la hausse avec une augmentation de 12% de la valeur ajoutée, alors que les résultats d'Occitanie continuent à baisser (-6% de la VA).

Historiquement, le revenu agricole moyen en Occitanie a toujours été en dessous de la moyenne française (entre 60 et 75% du revenu national) et **la région enregistre régulièrement le revenu le plus bas de France**. Néanmoins, ce résultat cache une grande disparité entre les exploitations, selon les filières et les systèmes (voir pages filières). La région est notamment très concernée par les contraintes économiques liées aux zones à handicap naturel (ou zones défavorisées). En effet, 85% du territoire est en zones défavorisées, dont environ la moitié en zones de montagne (yc piémont et haute montagne). Du point de vue agricole, cela concerne 86% de la SAU et 72% des exploitations agricoles, principalement situées en zone défavorisée simple.

FOCUS : LES REVENUS AGRICOLES EN OCCITANIE, ESTIMATIONS 2017-2018

[Sources : Comptes de l'agriculture, CERFRANCE et Chambres d'Agriculture Occitanie]

Le printemps 2018 s'est avéré particulièrement défavorable pour bon nombre de productions végétales (orage, températures basses, pluviométrie élevée) sur l'ensemble du territoire d'Occitanie. On observe cette année des baisses de rendements et de qualité importantes sur les céréales, en particulier en blé dur. Ces difficultés, associées à des prix qui ne remontent pas ou peu, sonnent une nouvelle campagne difficile pour les grandes cultures. Les exploitations spécialisées voient leurs revenus baisser pour la 5^e année consécutive et beaucoup sont actuellement dans une situation économique particulièrement préoccupante (cf pages filières).

Les résultats sont plus hétérogènes dans les autres productions végétales, en fonction des espèces cultivées et de la précocité des variétés. Si en fruits on constate globalement une baisse des revenus, la viticulture remonte à un niveau moyen après une année 2017 assez catastrophique. Les productions animales, elles, se maintiennent à un niveau de revenu relativement stable par rapport à 2017. L'aviculture peine toutefois à retrouver son niveau de productivité d'avant la crise de l'Influenza aviaire.

Les accidents climatiques réguliers, la volatilité des marchés et les évolutions récentes des aides européennes sont autant de facteurs d'incertitudes pour les exploitations agricoles d'Occitanie qui sont déjà économiquement plus fragiles que la moyenne des exploitations françaises.

PLUS D'INFOS sur

Agreste : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/languedoc-roussillon-midi-pyrenees/>
Chambre Régionale d'Agriculture : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/>



RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES ORIENTATIONS DE PRODUCTION

(Sources RA2010/INOSYS ; MSA-traitement ODR/CRAO)

Grandes orientations de production	Nombre d'exploitations agricoles en 2010 (RA 2010 - typologie INOSYS*)	Nombre d'exploitations agricoles en 2010 (MSA - typologie OTEA**)	Nombre d'exploitations agricoles en 2013 (MSA - typologie OTEA**)	Nombre d'exploitations agricoles en 2016 (MSA - typologie OTEA**)	Évolution 2010-2016 (MSA - typologie OTEA**)
Grandes cultures et cultures industrielles	9 894	13 231	13 567	12 839	-3,0%
Cultures permanentes et spécialisées	16 582	22 944	21 746	20 402	-11,1%
Arboriculture	2 220	2 731	2 691	2 479	-9,2%
dont Maraîchage-horticulture	1 778	2 613	2 386	2 346	-10,2%
Viticulture	12 584	17 600	16 669	15 577	-11,5%
Polyculture	3 575	77	82	89	+15,6%
Élevage herbivore	16 557	22 661	21 488	20 390	-10,0%
Bovin lait	1 622	4 764	4 292	3 988	-16,3%
dont Bovin viande	8 209	10 353	9 714	9 160	-11,5%
Autres herbivores (ovins, caprins,...)	6 726	7 544	7 482	7 242	-4,0%
Élevage granivore (porcs, volailles, palmipèdes, lapins)	624	2 659	2 818	2 757	+3,7%
Polyculture-élevage	6 151	330	347	309	-6,4%
Autres ou non renseigné	5 050	10 072	9 786	8 657	-14,0%
Exploitations non professionnelles (hors champ INOSYS)*	19 896				
TOTAL DES EXPLOITATIONS DU RA 2010	78 329	71 974	69 834	65 443	-9,1%

* Cf définitions p 53

** Le nombre d'exploitations est calculé à partir du croisement des deux fichiers MSA d'enregistrement des actifs agricoles (non salariés et salariés).

Les exploitations sont classées par OTEA selon une variable calculée par l'ODR sur la base de l'activité prépondérante en terme de temps de travail pour tous les individus présents sur l'exploitation.

Les deux typologies (INOSYS et OTEA) étant différentes, on constate des écarts importants sur certains groupes, en particulier les groupes mixtes.

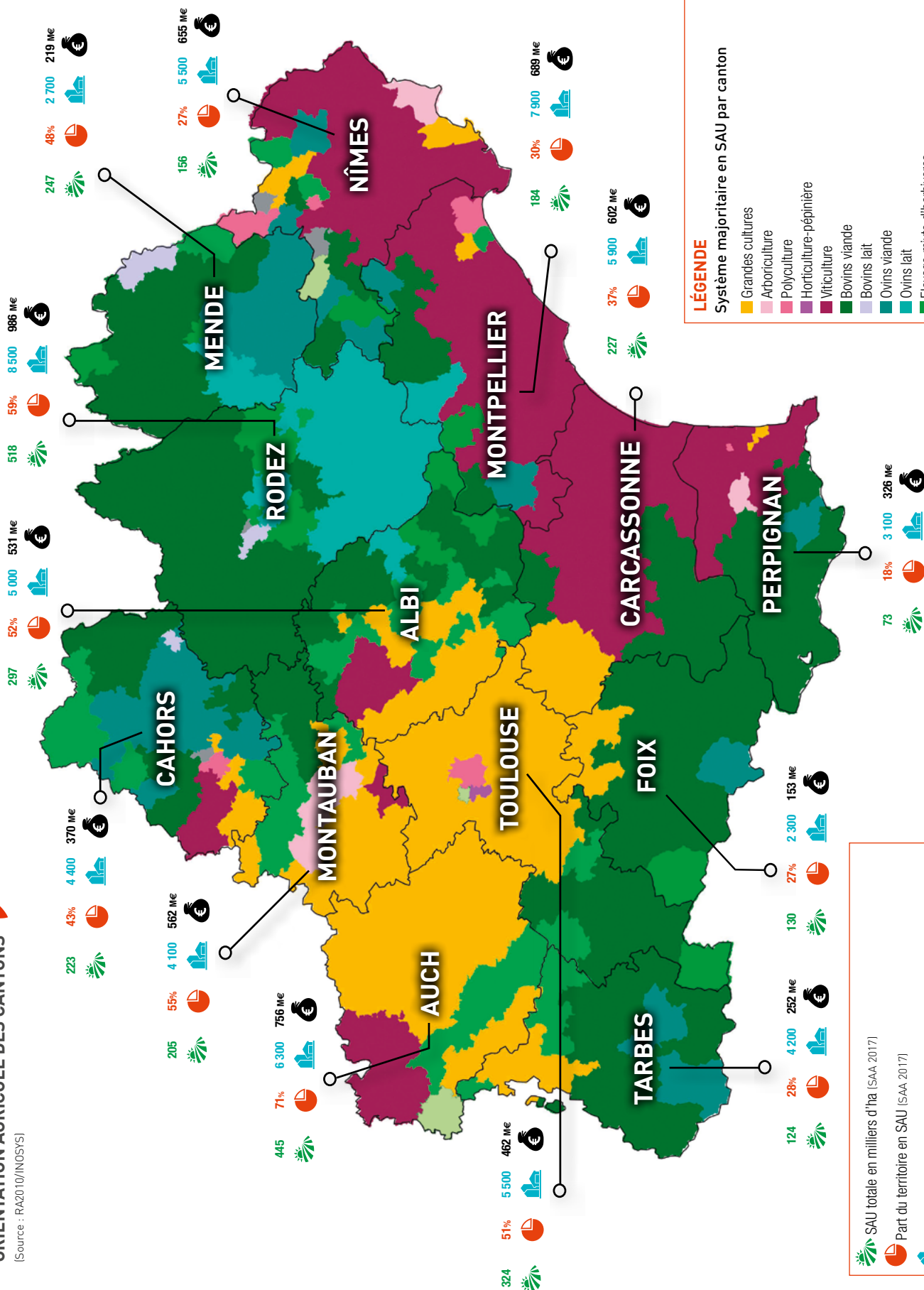
La région **Occitanie présente une très grande diversité de productions agricoles** (voir carte ci-contre). La variabilité des paysages et du climat ont permis le développement d'agricultures très variées, couvrant pratiquement la totalité des productions agricoles existantes en France. Le relief et l'hydrographie expliquent en grande partie la répartition des productions sur le territoire. En effet, si les

montagnes et les causses sont propices à l'élevage d'herbivores, les plaines et coteaux du centre-ouest de la région sont plutôt orientés vers les grandes cultures, avec quelques zones adaptées au développement des cultures pérennes, essentiellement le long des cours d'eau. Le littoral, quant à lui, se prête plutôt à la viticulture qui est très largement dominante dans cette zone.

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

ORIENTATION AGRICOLE DES CANTONS

(Source : RA2010/INOSYS)

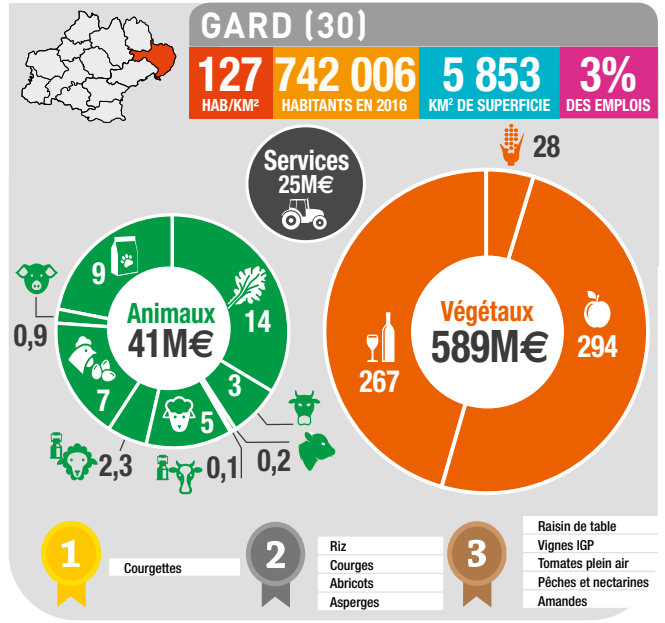
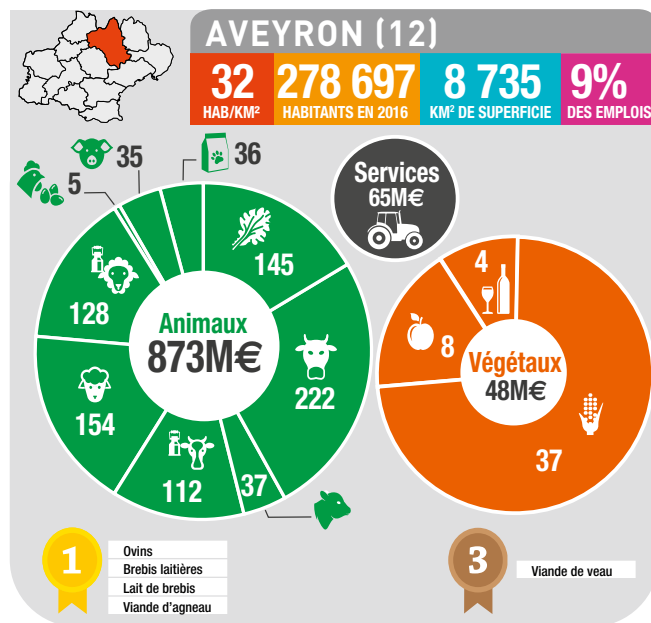
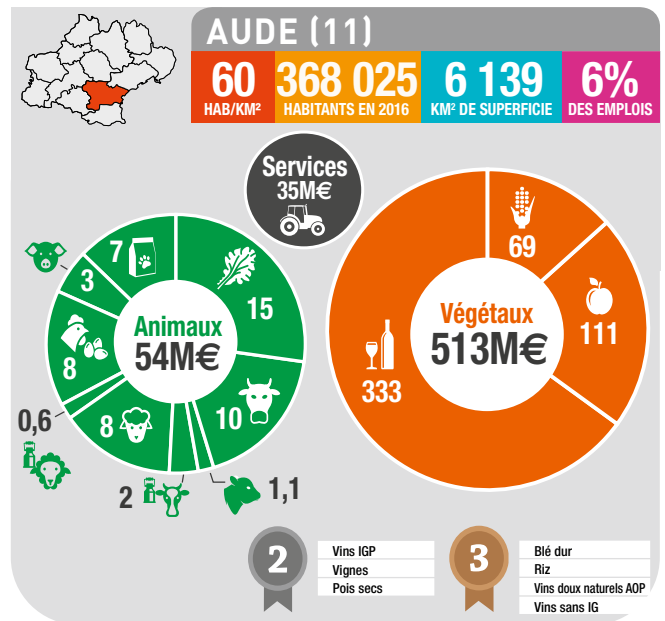
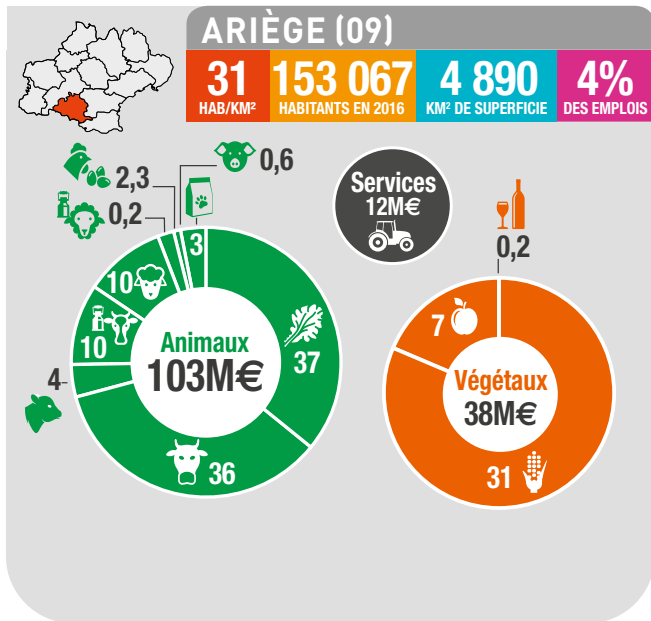


LÉGENDE
Système majoritaire en SAU par canton

- Grandes cultures
- Arboriculture
- Polyculture
- Horticulture-pépinière
- Viticulture
- Bovins viande
- Bovins lait
- Ovins viande
- Ovins lait
- Elevage mixte d'herbivores
- Polyculture et élevage granivores
- Polyculture et élevage dont herbivores
- Autres élevages (équins, apiculture, microélevage...)

- SAU totale en milliers d'ha (SAA 2017)
- Part du territoire en SAU (SAA 2017)
- Nombre d'exploitations agricoles (MSA 2016)
- Chiffre d'affaires agricole (Comptes de l'agriculture 2017)

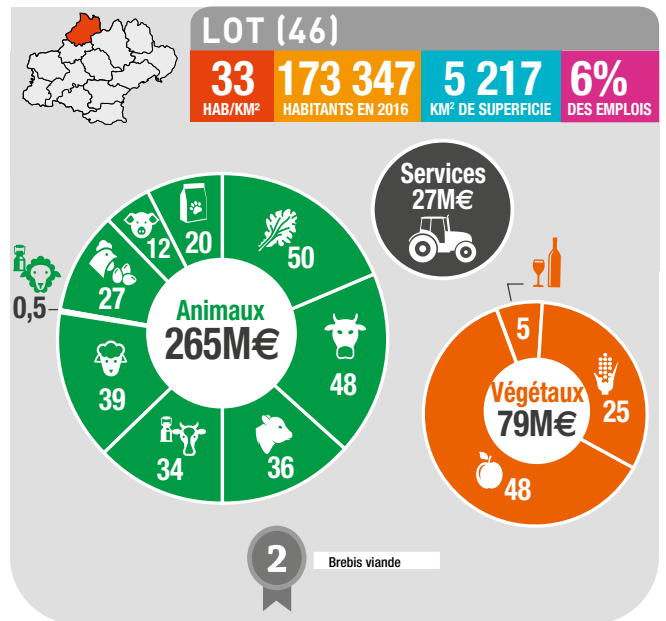
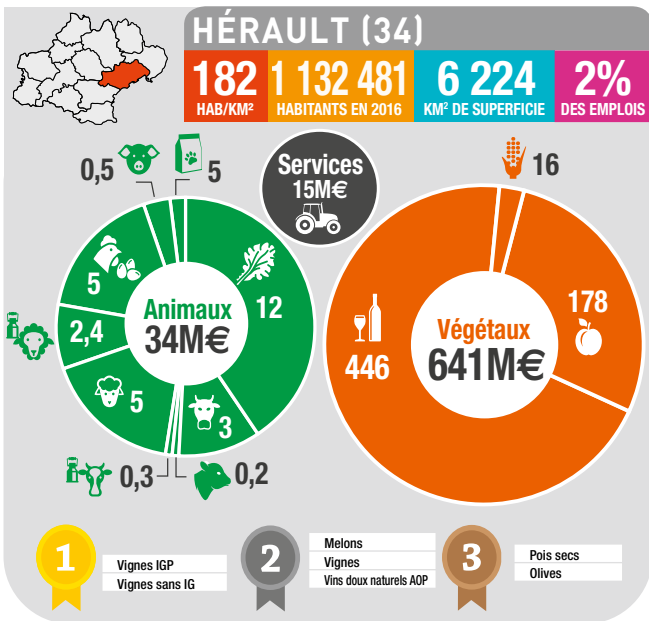
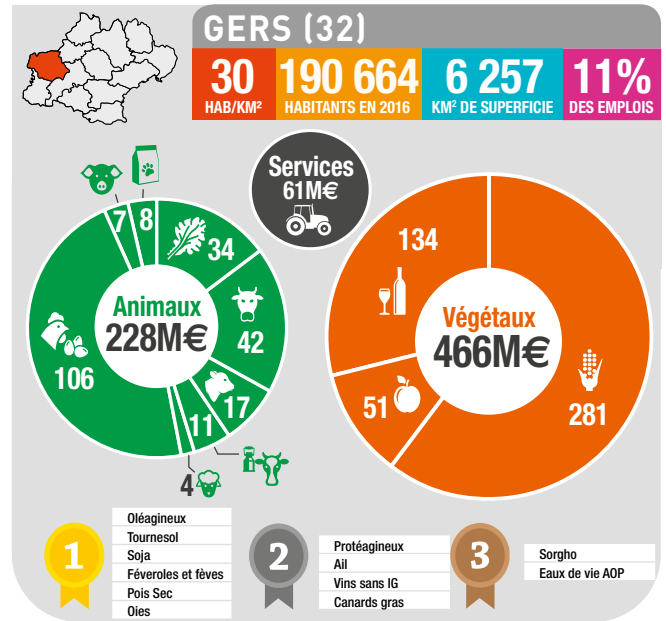
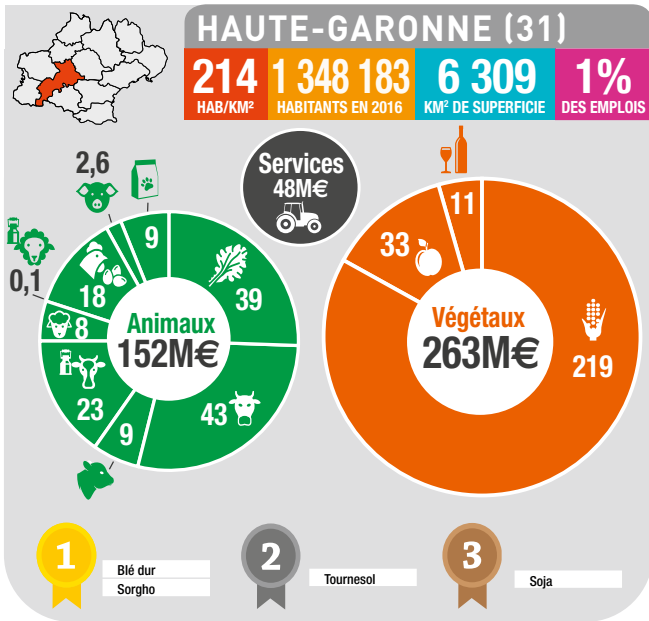
LES TERRITOIRES DE LA RÉGION



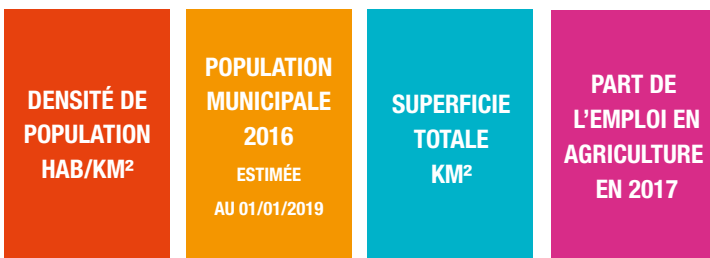
LÉGENDE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS [Source : Comptes de l'agriculture 2017]





DONNÉES PAR DÉPARTEMENT (Source : INSEE)



PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL

(Source : SAA 2017 et RA2010 pour oies et canards).
Position calculée à partir des surfaces cultivées, cheptel ou tonnage produit en 2017

1^{er} département de France



2^e département de France



3^e département de France



LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS [Source : Comptes de l'agriculture 2017]



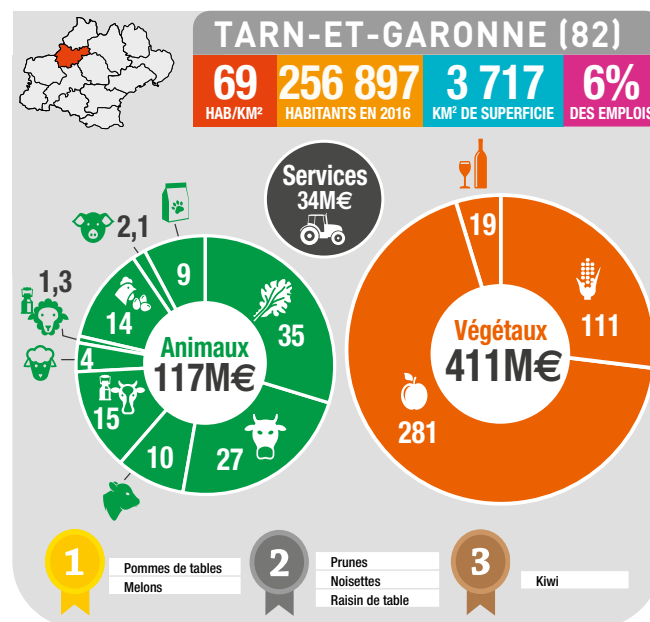
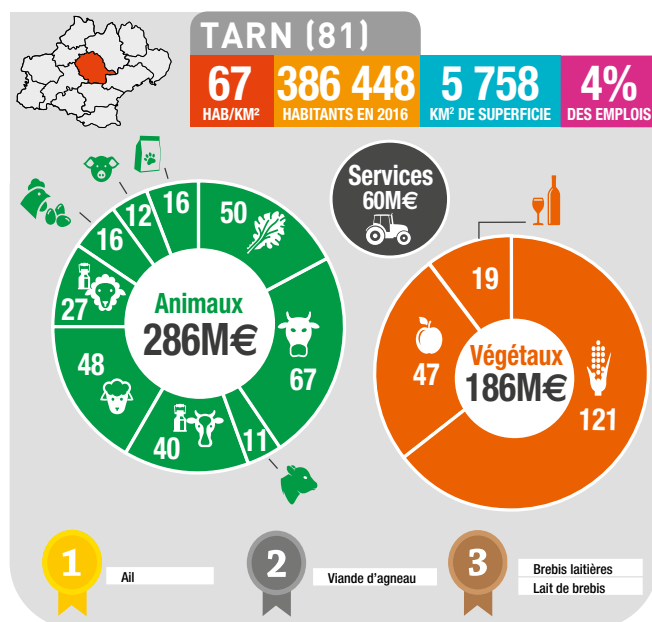
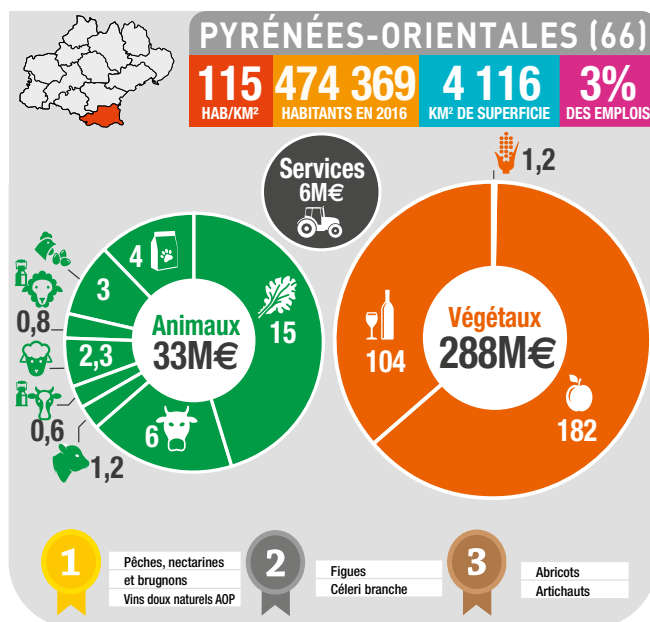
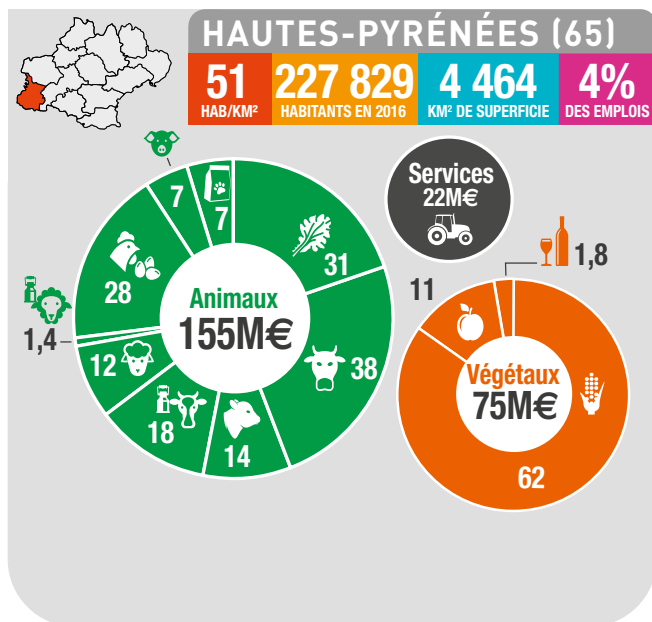
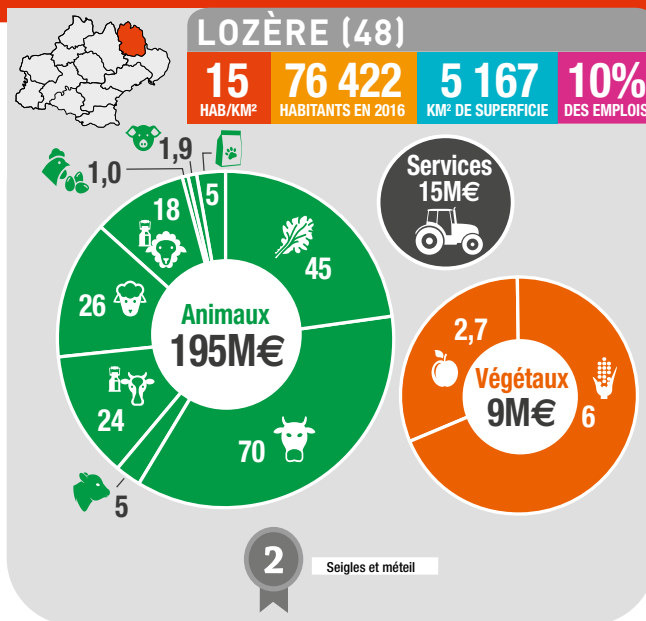
DONNÉES PAR DÉPARTEMENT [Source : INSEE]



PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL

[Source : SAA 2017 et RA2010 pour oies et canards]

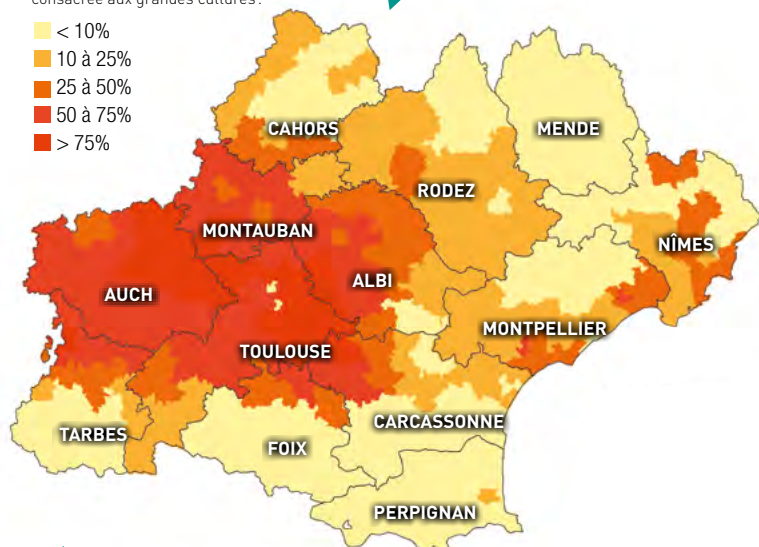
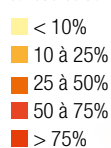
Position calculée à partir des surfaces cultivées, cheptel ou tonnage produit en 2017



LES GRANDES CULTURES

Les grandes cultures et les semences occupent un peu **plus d'1 million d'hectares** de la SAU régionale. Elles sont concentrées dans les zones de plaines et de coteaux, voire de piémont. Sur la zone méditerranéenne, les rendements sont plus faibles que sur le reste de la région. L'accès à la Méditerranée est un atout indéniable pour l'exportation de céréales et de tourteaux via les deux ports de Sète et Port-la-Nouvelle (2^e exportateur français de blé dur avec 38% des exportations nationales). Le développement des grandes cultures est étroitement lié à leur exportation sur les marchés espagnols (maïs, blé tendre et blé dur) et maghrébin, italien, grec (blé dur), ainsi qu'à leur utilisation locale pour l'alimentation animale (maïs) ou la transformation (farine, huile...). La région connaît un fort développement de l'agriculture biologique avec +127% des surfaces entre 2013 et 2017. La sole en bio atteint désormais 8% des surfaces en grandes cultures. En 2010, **14 000 exploitations ont un atelier de « grandes cultures » significatif*** et travaillent 84% de la sole régionale de grandes cultures. Parmi ces exploitations, 63% ont exclusivement des productions végétales, 28% sont en polyculture élevage et 9% sont spécialisées en élevage (grandes cultures essentiellement destinées à l'alimentation animale). Composante essentielle de la production de grandes cultures dans la région, l'irrigation constitue une assurance contre les aléas climatiques et garantit la qualité et la productivité. Les collecteurs de la région Occitanie développent les filières de blé de qualité. Les surfaces cultivées en blés améliorants et blés tracés atteignent 128 000 ha en 2017, soit 38% des semis alors qu'ils ne représentent que 4% de l'emblavement au niveau national.

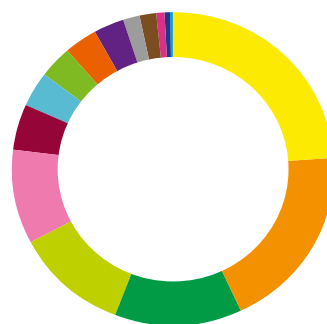
Part de la SAU cantonale consacrée aux grandes cultures :



RÉPARTITION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES

[Source : ASP - données PAC 2018]

Surfaces en grandes cultures y compris semences



- Blé tendre **265 000 ha**
- Tournesol **208 000 ha**
- Blé dur **142 000 ha**
- Maïs grain **126 000 ha**
- Orge **106 000 ha**
- Soja **51 000 ha**
- Colza **41 000 ha**
- Triticale **36 000 ha**
- Autres céréales **36 000 ha**
- Protéagineux **33 000 ha**
- Sorgho **19 000 ha**
- Maïs semence **17 000 ha**
- Avoine **9 000 ha**
- Autres oléagineux **6 000 ha**
- Riz **3 000 ha**

SURFACES CULTIVÉES EN GRANDES CULTURES EN 2017

[Source : SAA 2017]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AYANT DES GRANDES CULTURES*

[Source : RA 2010/INOSYS]

	Ayant un atelier grandes cultures significatif*	Dont spécialisées COP en sec	Dont spécialisées COP avec irrigation	Dont spécialisées COP et autres cultures
Nombre d'exploitations	14 033	2 750	2 100	2 121
SAU moyenne	99	82	103	86
Surface moyenne en grandes cultures	66	75	94	70
SAU moyenne irriguée en 2010	13	0	32	13
Nombre moyen d'UTA	1,8	1,1	1,3	1,4
UTA salariées moyennes	0,2	0	0,1	0,1
% surface grandes cultures du RA 2010	84%	20%	19%	13%

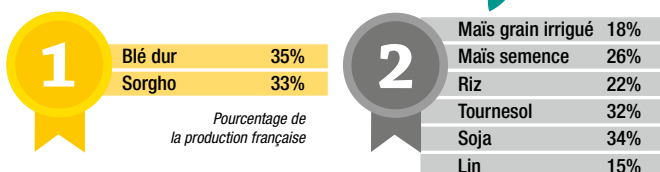
* Plus de 20 ha de « grandes cultures », incluant les grandes cultures classiques céréales oléo-protéagineux (COP) et semences, mais aussi les cultures industrielles et cultures (betterave, tabac, ail, PPAM, semences grainières)

LES CHIFFRES

- **1,1 million ha** de grandes cultures en 2017, soit **9%** des Surfaces Françaises (SF) dont **58 600 ha** de semences en 2018 dont **90 000 ha** en AB (ou en conversion) en 2017
- **5,4 millions de tonnes de COP** produites en 2017 dont **84%** de céréales et **14%** d'oléagineux
- **14 000 exploitations** ont un atelier grandes cultures, soit **24%** des exploitations
- **7 000 exploitations** spécialisées COP travaillant **53%** des surfaces en grandes cultures avec **8 700 UTA** dont **600 UTA salariées**
- **1 milliard d'€**, soit **15%** du produit agricole de la région en 2017 dont céréales : **750 millions d'€** dont oléagineux : **220 millions d'€** dont protéagineux : **10 millions d'€**
- Une balance commerciale positive de **400 millions d'€** en 2018 pour les céréales, légumineuses et oléagineux

[Sources : SAA 2017, GNIS 2018, Agence BIO 2017, Comptes de l'agriculture 2017, RA2010/INOSYS, Douanes 2018]

PALMARÈS DE LA RÉGION [Source : SAA 2017]



FAITS MARQUANTS 2018 :

BLÉ TENDRE

La campagne céréalière est marquée par des conditions climatiques difficiles impliquant un développement important des maladies de l'épi et des problèmes de fécondation qui ont engendré une baisse des volumes (10 à 20% par rapport à la moyenne des 5 dernières années) et une détérioration de la qualité des grains. Compte tenu de la baisse des rendements et des réactions de prix, la région ne profite pas pleinement de l'embellie.

BLÉ DUR

La campagne est catastrophique sur l'ensemble de la région : les pluies importantes et régulières survenues en avril expliquent la mauvaise qualité des grains et les baisses de rendement. La quasi-totalité des lots collectés subissent des réactions de prix et certains lots ne répondant même pas aux normes de l'alimentation animale sont orientés vers la production d'énergie. Cette situation génère un chiffre d'affaire divisé par deux par rapport à la moyenne quinquennale.

MAÏS GRAIN

Compte tenu de la proportion plus élevée de semis précoces réalisés dans de bonnes conditions et qui ont bénéficié d'un mois de juillet arrosé, la collecte de maïs devrait être stable par rapport à la moyenne quinquennale. Côté conjoncture, les cours se redressent et le chiffre d'affaire régional devrait être orienté à la hausse en 2018 (+10%).

TOURNESOL

Le rendement en tournesol devrait être stable, autour de 2,2 T/ha, avec une certaine variabilité selon les dates de semis. Le cours du tournesol poursuit le repli amorcé l'an dernier, lié à une récolte mondiale record qui pèse sur les cours. Le chiffre d'affaire régional est en recul de 5%.

SOJA

Le Gers qui détient la moitié de la sole régionale enregistre des rendements faibles en sec et moyens en irrigués du fait des conditions météorologiques défavorables. Les cours du soja sont à leur plus bas niveau depuis 10 ans mais en Occitanie, le soja est mieux valorisé car destiné à la filière non OGM. Le chiffre d'affaire devrait être en hausse par rapport à la moyenne des 5 dernières années du fait de l'augmentation des surfaces et du maintien du prix payé au producteur.

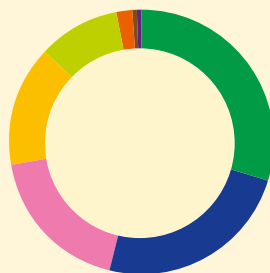
BIO

En céréales, la collecte est en net recul par rapport à 2017 et détient la palme de la plus mauvaise année depuis 10 ans. Des soucis d'impuretés sont à noter compte tenu des aléas climatiques limitant les interventions mécaniques. Côté marché, la demande de l'aval reste forte avec des hausses de prix. La conjoncture est toujours favorable pour les oléagineux avec des besoins régionaux en alimentation animale moins rémunérateurs qu'en alimentation humaine.

FOCUS : LA PRODUCTION DE SEMENCES

LES CHIFFRES (Source : GNIS 2018)

- 2^e région productrice, avec 15% des surfaces françaises
- 58 000 ha en 2018, en hausse de 3% par rapport à 2017 alors que la région avait accusé une baisse de 10% entre 2014 et 2017.
- Le Gers, 1^{er} département producteur de la région, avec 28% des surfaces régionales
- Balance commerciale positive avec 930 millions d'€ d'exportations pour l'Occitanie



Maïs	17 479 ha
Oléagineux	14 124 ha
Céréales à paille	10 797 ha
Fourragères et gazons	8 639 ha
Potagères et florales	5 830 ha
Betteraves et chicorées	1 152 ha
Protéagineux	425 ha
Sorgho	188 ha



SURFACES DE SEMENCES EN OCCITANIE :

58 634 HA (Sources : GNIS 2018)

Baisse continue des contrats de multiplication en maïs

La filière semence se caractérise par des contrats de production évitant la volatilité des prix. Le maïs semence est la 1^{re} production régionale de semences avec 28% des surfaces françaises. Cette culture poursuit son recul en 2018 : -11 000 ha ou -39% par rapport à 2014. Les semences de céréales à paille avec 10 800 ha sont également très présentes sur la région mais en recul de 17% par rapport à 2017. Les semences d'oléagineux se placent au 2^e rang avec 14 000 ha. On observe également une progression continue des surfaces de semences fourragères (luzerne, fétuque) et potagères (coriandre, carotte, pois chiche). Pour l'ensemble de ces cultures à haute valeur ajoutée l'irrigation est indispensable.

FOCUS : LA POLY CULTURE

LES CHIFFRES (Source : RA2010/INOSYS)

- 3 600 exploitations, 6 100 UTA dont 1 900 UTA salariées
- 36% ont un atelier viticole significatif
- 32% ont un atelier arboricole significatif
- 28% ont un atelier GC significatif
- 19% ont un atelier maraîchage significatif
- 19% de la SAU est irriguée (moyenne Occitanie : 9%)

Plus de la moitié des exploitations a recours à l'irrigation

Les exploitations de polyculture occupent 4% de la SAU et emploient 8% des salariés agricoles de la région. Elles sont caractérisées par la présence de plusieurs ateliers de différentes cultures. On trouve surtout les systèmes « arboriculture / viticulture » dans le Gard et l'Hérault, « grandes cultures / arboriculture » dans le Tarn-et-Garonne et « grandes cultures / viticulture » dans le Gers. Elles sont situées majoritairement en zone irriguée et sur les terroirs viticoles et de production d'ail ou melon.

NB : EA en polyculture : exploitation ayant au moins deux ateliers végétaux significatifs (définition INOSYS).

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE POLY CULTURE

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Polycultures cultures pérennes et spécialisées	Polycultures grandes cultures et autre atelier végétal	dont Grandes cultures et arboriculture	dont Grandes cultures et viticulture
Nombre d'exploitations	1 840	1 735	504	597
SAU moyenne	14	55	50	81
SAU moyenne irriguée en 2010	6	17	16	29
% EA irrigantes	45%	62%	76%	47%
SAU moyenne arboriculture *	4	3	5	2
SAU moyenne viticulture *	7	9	4	11
SAU moyenne maraîchage et légumes de plein champs *	2	5	5	10
SAU moyenne en grandes cultures (COP + cultures industrielles) *	13	47	42	63
Nb Moyen d'UTA	1,6	1,9	1,9	1,9
% UTA salariées	32%	29%	34%	29%

* La moyenne est calculée pour les seules exploitations concernées

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

La campagne culturale est marquée par un déficit hydrique généralisé et de fortes chaleurs courant juin. Si ces éléments ont freiné le potentiel de développement des cultures, ils ont également limité la pression parasitaire. Les moissons sont précoces, la majorité des chantiers de récolte sont achevés au 15 juillet.

Les rendements des céréales et oléagineux en Occitanie se situent dans la moyenne des cinq dernières années. Le tournesol fait exception avec un rendement régional en progression de plusieurs quintaux.

Les céréales à paille ont généralement des teneurs en protéines et des poids spécifiques dans les normes. Cependant le taux de mitadins élevé sur les blés durs récoltés après orage, les rend difficiles à commercialiser. La canicule fait aussi craindre des difficultés de fécondation sur le maïs, mais le retour des pluies a limité ses conséquences donnant au final des rendements régionaux très satisfaisants (103 qx).

Les cours des céréales et oléagineux sont en moyenne inférieurs à ceux de 2016. Le marché du blé tendre demeure déséquilibré par une offre mondiale très abondante, où la présence de stocks volumineux empêche la remontée des cours. Notre pays est en outre handicapé par un euro fort comparé au dollar. Le marché des huiles, sur lequel s'alignent colza et tournesol, est moins favorable que l'an passé, même si le soja reste toujours très demandé par le marché asiatique.

→ Le revenu progresse grâce à la réduction des charges

Malgré une stagnation du produit, l'EBE moyen progresse d'environ 15%. La rentabilité des exploitations s'améliore avec un ratio EBE/produit passant de 21 à 24%. Cette embellie est due à une réduction générale des charges, qui concerne aussi bien les intrants (-8%) que les charges structurelles (-1%). La principale baisse concerne le poste engrais (-13%), et dans une moindre mesure les produits phytosanitaires, le fermage, les charges salariales et les frais financiers. À l'inverse, deux postes progressent : les cotisations MSA de l'exploitant et les carburants.

Les exploitations du groupe de tête se distinguent à la fois par un produit des cultures supérieur à l'ha (937 € contre 863 €) et des charges moindres (1 159 € contre 1 200 €). Leur revenu est le double de celui du groupe moyen. En général, elles disposent d'une surface plus importante et ont diversifié leurs cultures grâce à l'irrigation. Un tel constat se renouvelle chaque année. Ces performances sont souvent obtenues grâce à une maîtrise technique et économique de chaque étape de la production, conjuguée avec une forte volonté de développement.

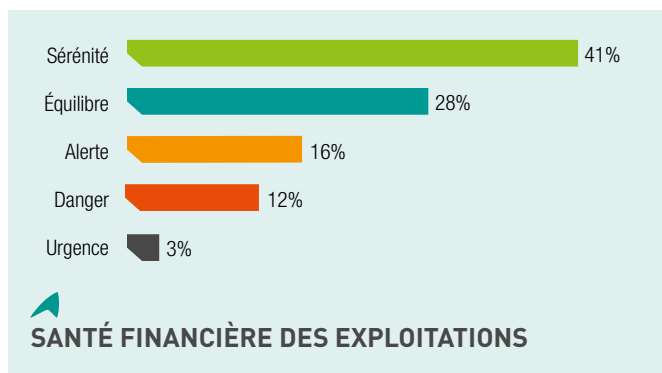
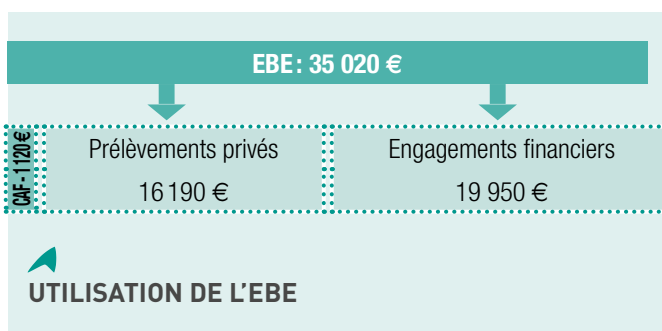
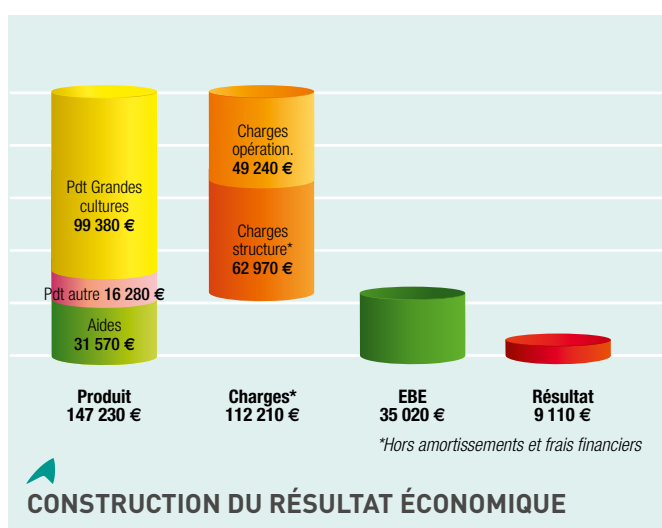
→ Situation financière : léger mieux

Les annuités ont diminué, mais absorbent encore 56% de l'EBE. Les entreprises investissent autant qu'en 2016 et continuent de s'endetter pour consolider leur fonds de roulement. Ce dernier assure près de 8 mois du cycle de charges.

Malgré une conjoncture difficile, et grâce à une gestion rigoureuse, près de 70% des exploitations sont jugées en situation financière saine.

L'échantillon CERFRANCE

- 2 073 exploitations spécialisées dont 49% individuelles et 32% EARL
- SAU : 115 ha dont 15 ha irrigués. Céréales : 62 ha, oléagineux et protéagineux : 38 ha, jachère : 6 ha
- 1,2 UTH familiale / 0,2 UTH salariée



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MAÏS SEMENCE

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

La France est le premier producteur européen et premier exportateur mondial de semences de maïs avec 60 à 70 000 ha et 240 000 tonnes de production de semences certifiées. Environ 2 000 variétés sont multipliées par 4 000 agriculteurs et 25 syndicats (source : FNPSMS). Le maïs semence demeure la 1^{re} production régionale de semences, mais n'occupe plus que 16 965 ha en Occitanie en 2017 (25 000 ha en 2014 en Midi-Pyrénées). Des stocks de semences importants, le recul du maïs consommation et la concurrence de l'Europe de l'Est sont à l'origine de cette situation. Des agriculteurs multiplicateurs n'obtiennent pas le renouvellement de leurs contrats ou se voient attribuer une surface moindre. Pour en tenir compte, nous avons retenu les exploitations multipliant 8 ha ou plus, contre 10 précédemment. Les pluies intervenues en début d'été, après la canicule, ont permis à la culture de traverser correctement la phase de fécondation. Les rendements sont satisfaisants à très satisfaisants, avec des objectifs dépassés et des produits à l'ha souvent supérieurs à 4 000 €.

→ Des résultats meilleurs qu'en 2016

Le produit du maïs semence progresse en moyenne de 7% et celui des autres semences de 3,5%. Quant au produit des grandes cultures, il demeure stable en dépit d'une conjoncture de prix morose et d'une baisse des aides Pac. Cette embellie est la conséquence d'une hausse générale des rendements dans la région. Les coûts de production fléchissent légèrement sur la campagne sur des postes importants comme les engrais ou le fermage ainsi que les frais financiers. Sur un an, l'EBE progresse de 8% et l'efficacité économique (EBE/produit) s'améliore pour atteindre 25%. Il existe cependant une grande diversité des résultats entre exploitations, puisqu'on relève des valeurs d'EBE comprises entre 100 € et plus de 1 000 € par ha.

→ Pas de marge de sécurité

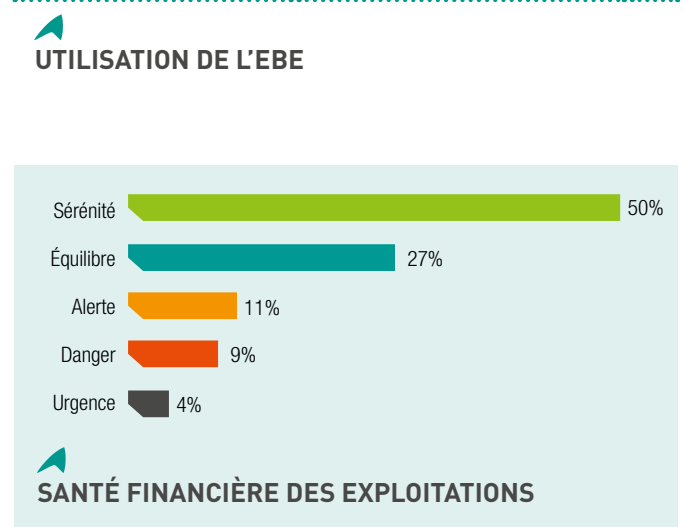
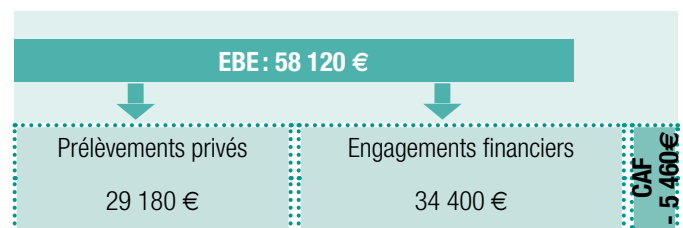
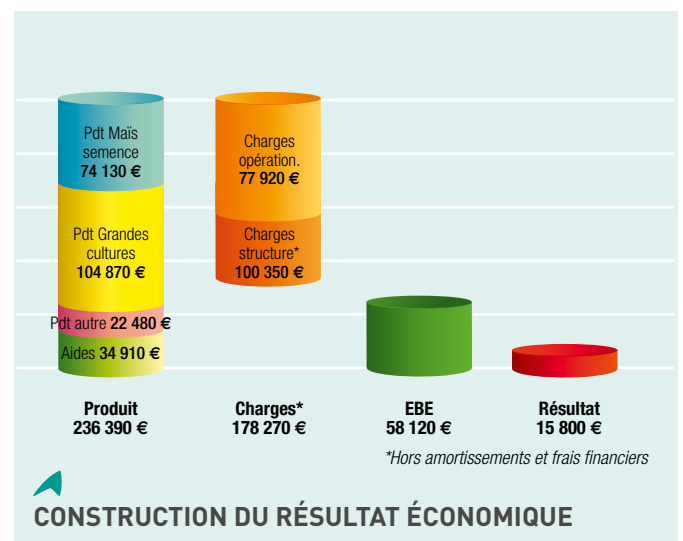
Après plusieurs années d'investissement soutenu, les producteurs doivent faire face à un montant d'annuités très élevé, qui absorbe près de 60% de l'EBE. Les prélèvements privés représentent environ 21 000 €/UTH familiale. La capacité d'autofinancement est négative. Pourtant, les investissements restent élevés, financés en totalité par emprunt. Le fonds de roulement se dégrade. Le taux d'endettement global de l'entreprise atteint 53% dont 23% à court terme. Face à la baisse des contrats, une partie des producteurs prépare désormais une réorientation vers de nouvelles productions à haute valeur ajoutée et investit en conséquence.

→ Près d'un quart des exploitations en difficulté

Pendant de nombreuses années, la multiplication de maïs semences a permis aux producteurs de dégager un revenu de très bon niveau et de consolider leurs capitaux propres. Près de 80% d'entre eux conservent une santé financière jugée satisfaisante et les résultats de 2017 ont permis d'effacer une partie des pertes de 2016. Toutefois, la vigilance est toujours de mise car la production n'est pas à l'abri du départ des contrats vers les pays de l'Europe de l'Est.

L'échantillon CERFRANCE

- **226 exploitations spécialisées**
dont 46% en EARL, 28% individuelles, 14% en GAEC
- **SAU : 122 ha** dont 20 ha de maïs semence et 6 ha d'autres semences
- **1,4 UTH familiale / 0,6 UTH salariée**



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN POLYCLTURE

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

À l'instar des systèmes spécialisés, ce système est marqué par les conditions climatiques de l'année. Grandes cultures, maraîchage, viticulture, et dans une moindre mesure arboriculture, sont les principales activités.

Deux types de structures composent principalement le groupe : d'une part les exploitations ayant une surface relativement faible, souvent individuelles, qui compensent ce handicap par la recherche de valeur ajoutée. D'autre part, de plus grosses structures à plusieurs associés, qui se sont développées en misant sur la complémentarité de plusieurs ateliers végétaux.

→ Stabilité des résultats

Avoir au moins deux ateliers permet une plus grande stabilité des résultats. Cela se vérifie en 2017 puisque la légère progression des céréales compense en partie les pertes dues au gel en viticulture (-11%). Le reste des productions végétales est au final assez stable.

Le produit courant progresse légèrement grâce à l'augmentation des aides, mais la hausse est complètement annihilée par la progression des frais de structure, de la rémunération des salariés et des carburants principalement. L'EBE, proche de 40 000 €, est stable.

En terme de disparité on peut noter que pour les 38% des exploitations qui ont une surface inférieure à 50 ha, le revenu disponible par UTH familial ne dépasse pas 9 000 €. À l'opposé, pour les 8% d'exploitations qui ont une SAU supérieure à 150 ha (dont près de la moitié en céréales), le revenu disponible est en moyenne de 21 200 €/ UTH familial.

→ L'EBE est toujours insuffisant

L'EBE couvre en moyenne l'ensemble des besoins mais ne laisse pas de marge de manœuvre. La disparité des entreprises est importante. Il est difficile de trouver le système optimal. La surface cultivée ou le type de culture dominante n'explique pas à lui seul le niveau de revenu disponible.

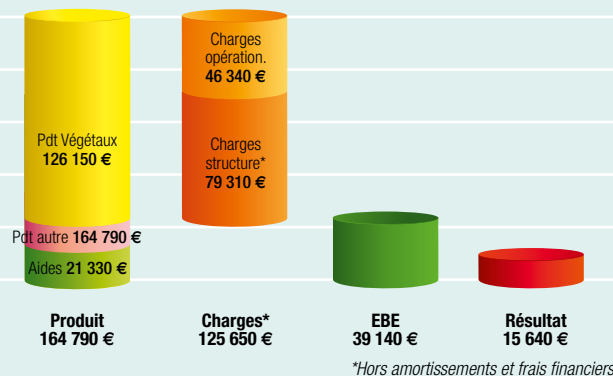
Les exploitations les plus performantes sont celles qui maîtrisent globalement leur système et utilisent tous leurs moyens de production (main d'œuvre, surface) à la limite de la saturation.

→ Près d'un tiers des exploitations en difficulté

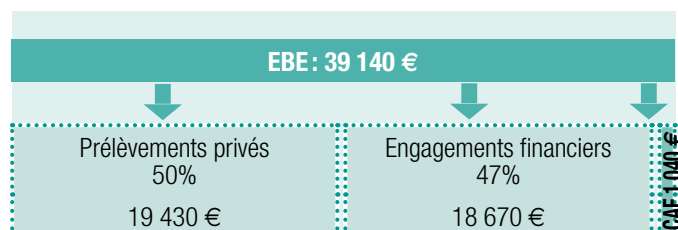
La situation financière des exploitations reste stable d'année en année, 70% des exploitants présentent une situation équilibrée. Cela veut dire aussi que 30% sont en situation plus tendue dont la moitié présentent des ratios très dégradés les classant en catégorie « danger » et « urgence ».

L'échantillon CERFRANCE

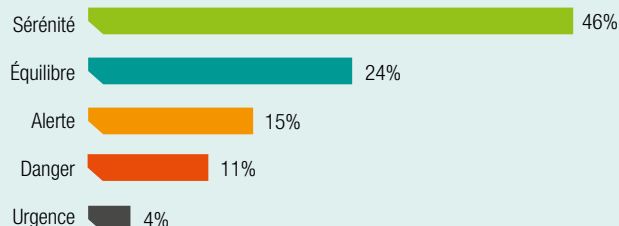
- **496 exploitations spécialisées** dont 46% individuelles, 36% EARL et 10% GAEC
- **SAU : 72 ha** dont SCOP 45 ha - Viticulture, arboriculture et maraîchage : 11 ha
- **1,3 UTH familiale / 1 UTH salariée**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

La région Occitanie se classe 4^e région maraîchère et 6^e région horticole de France. Avec des filières structurées sur le territoire, des entreprises reconnues, y compris à l'export, de nombreux SIQO et une certaine précocité des productions en raison du climat, **la région dispose d'un positionnement concurrentiel plutôt avantageux** sur ces 2 filières, malgré la proximité de l'Espagne.

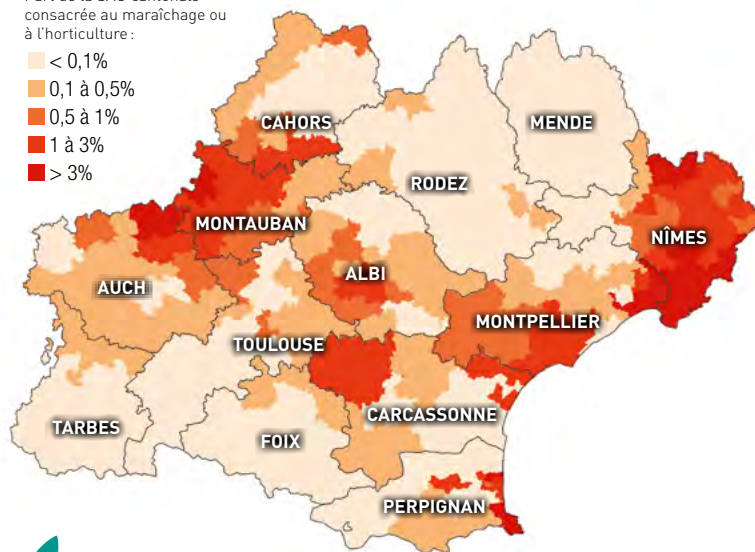
Très **consommatrices de main-d'œuvre** et porteuses de valeur ajoutée, ces filières ont un poids économique important dans les territoires, même si elles ne concernent que 7% des exploitations.

Les productions légumières occupent plus de 33 000 ha en 2017. Après une période de forte baisse au début des années 2000, les surfaces en légumes tendent à augmenter de nouveau depuis 10 ans. La production maraîchère se développe notamment en péri-urbain, près des bassins de consommation. La région se distingue plus particulièrement par sa production de melons, de légumes secs, de tomates et d'ail.

Les légumes produits localement bénéficiant d'une image positive auprès du consommateur, les exploitations maraîchères sont nombreuses à développer les circuits courts : marchés, vente à la ferme, AMAP, etc.

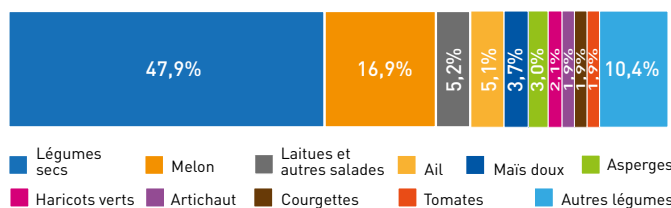
Part de la SAU cantonale consacrée au maraîchage ou à l'horticulture :

- < 0,1%
- 0,1 à 0,5%
- 0,5 à 1%
- 1 à 3%
- > 3%



RÉPARTITION DES SURFACES EN MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE

(Source : ASP - données PAC 2018)



LES CHIFFRES

MARAÎCHAGE :

- **3 545** exploitations ont un atelier légumier significatif dont 1 041 sont spécialisées.
- **33 000** ha de légumes en 2017, soit **11%** des SF dont 9 100 ha en AB représentant 16% des SF bio en légumes frais et 40% en légumes secs
- **430 000** tonnes de légumes produites en 2017
- **260** millions d'€ pour la production de légumes frais et de pommes de terre, soit **4%** du produit agricole d'Occitanie en 2017
- **610** millions d'€ de légumes exportés en 2018

HORTICULTURE :

- **981** exploitations ont un atelier horticulture-pépinière significatif** dont 734 sont spécialisées
- **525** ha développés en horticulture et pépinière en 2017, soit environ **6%** des SF
- **140** millions d'€ pour la production horticole et les pépinières soit **2%** du produit agricole d'Occitanie en 2017
- **10,8** millions d'€ de fleurs et plantes exportées en 2018

(Sources : SAA 2017, Agence BIO 2017, Comptes de l'agriculture 2017, RA2010/INOSYS, Douanes 2018)

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES LÉGUMIÈRES : 33 000 HA

(Source : SAA 2017)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Ayant maraîchage et/ou légumes plein champ*	Dont spécialisées maraîchage (1)	Ayant de l'horticulture ou pépinières**	Dont spécialisées horticulture pépinières (2)
Nombre d'exploitations	3 545	1 041	981	734
SAU moyenne	35,5	7	13,1	6,3
SAU moyenne irriguée en 2010	8,6	3	3,1	2,3
Nb Moyen d'UTA	2,6	2,8	3,2	3,4
UTA salariées moyennes	1,1	1,4	1,8	2
SAU moyenne cultures spécialisées	Légumes frais et secs		Fleurs et plantes ornementales	
	4,5	2,7	87%	87%
Dont surface irriguée en 2010	81%	96%	87%	87%
% Surface du RA 2010	78%	14%	100%	96%

* présence de cultures légumières sous serre ou plus de 5 espèces légumières cultivées en plein champ ou plus d'1,5 ha de légumes de plein champ si moins de 5 espèces légumières.

** présence de cultures horticoles ou de pépinière

(1) Exploitations avec cultures légumières sous serre ou plus de 5 espèces légumières et avec plus de 2/3 de la PBS liée au maraîchage.

(2) 2/3 de la PBS liée à l'horticulture pépinières.

PLUS D'INFOS sur

AREFLH : <http://www.areflh.org/>

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2017)

1	Ail	60%
	Melon	41%
	Courgette	24%
	Légumes secs	32%
	Chicorées	22%
	Cornichon	20%

Pourcentage des surfaces françaises

2	Pastèque	23%
	Asperge	22%
	Artichaut	10%
	Fraise	10%
	Concombre	17%
	Maïs doux	6%

Pourcentage des surfaces françaises

3	Aubergine	15%
	Poivron et piment	16%
	Courges	13%
	Tomates	13%
	Céleri	12%
	Laitues	10%
	Bette et cardé	9%

Pourcentage des surfaces françaises

FAITS MARQUANTS 2018 :

AIL

Après une phase de séchage difficile liée aux conditions printanières humides, la saison de commercialisation 2018 démarre avec des rendements inférieurs de 25 à 30% par rapport à la récolte précédente. Toutefois, les cours sont fermes et se situent à des niveaux supérieurs à la moyenne quinquennale.

MELON

Sur le bassin Languedoc-Roussillon, la filière accuse une perte de 10% en volume. La campagne a débuté avec des conditions climatiques difficiles engendrant des productions hétérogènes et de moindre qualité. L'amélioration des volumes en début d'été a été rapidement suivie d'une dégradation du marché à partir de mi-juillet se terminant par une crise conjoncturelle. Sur la partie ouest de l'Occitanie, les rendements sont supérieurs à ceux de 2017 et la qualité est au rendez-vous. La campagne a eu des moments de crise conjoncturelle mais l'excellente arrière-saison laisse une note positive aux producteurs positionnés sur ce créneau.

SALADE

De campagnes moyennes en campagnes médiocres, les surfaces consacrées à la salade dans le bassin roussillonnais ont régressé d'un quart au cours des 2 saisons précédentes. La culture sous abris est prépondérante par rapport à la salade de plein champ. Sur le marché libre, les prix sont restés le plus souvent en dessous des coûts de production et ne les ont dépassés qu'en toute fin de campagne. Sur les marchés contractualisés, les négociations sont de plus en plus difficiles et les prix souvent revus à la baisse.

ARTICHAUT

La saison a débuté tardivement en 2018, limitant les pertes liées à l'épisode de gel exceptionnel. La précocité reste toutefois un atout pour la région ainsi que la qualité des produits qui sont présentés aux acheteurs en quête de produits d'origine française. Les conditions météorologiques, fraîches et humides, ont engendré une production régulière, en phase avec les besoins du marché, ce qui a permis un maintien des cours. En contrepartie, ces conditions ont favorisé le développement du mildiou qui a engendré des pertes économiques importantes en touchant les capitules des variétés sensibles, en essor ces dernières années. La campagne a pris fin dès l'entrée en marché de la Bretagne mettant un terme à la saison. Toutefois, la bonne tenue des marchés en 2018 est une bonne nouvelle et vient contrebalancer la crainte d'une chute des cours fondée sur l'accroissement rapide des surfaces ces dernières années.

LÉGUMES BIO

La conjoncture est très favorable en légumes et l'explosion de la demande nécessite d'augmenter les volumes de production légumière bio, estimée à 18 500 tonnes en circuit long pour cette campagne.

FOCUS : FILIÈRE DES PLANTES À PARFUM AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Le marché des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) est en plein développement depuis les années 2000. Il a permis l'essor d'entreprises locales qui recherchent un approvisionnement de proximité, travaillant uniquement des produits labellisés en Agriculture Biologique pour la fabrication de tisanes, d'épices, de produits d'entretien ou cosmétiques ou encore d'huiles essentielles.

La diversité des climats déployée sur les multiples terroirs de l'Occitanie se prête à la production d'un éventail important d'espèces. Parmi les 1 300 ha cultivés en 2017, 950 ha bénéficient du label Agriculture Biologique. L'envolée des surfaces a été spectaculaire puisqu'elles ont augmenté de 51% entre 2000 et 2010 puis de 80% entre 2010 et 2017. À l'Est, la production de plantes de garrigue, cultivées en sec, (lavandes, ...) est majoritaire avec le Gard, premier département régional avec 27% des surfaces, suivi de l'Hérault (12%), des Pyrénées-Orientales (11%) et de l'Aude (9%). Les départements majoritairement orientés vers la production de grandes cultures produisent aussi des PPAM le plus souvent sous forme de contrats annuels avec des semenciers. Depuis 2015, l'envolée des surfaces est principalement due à la culture de la coriandre, liée à des contrats annuels. Ainsi en 2017, le Gers s'affiche en tant que second département d'Occitanie producteur de PPAM en termes de superficie cultivée.

Les produits attendus par les entreprises doivent atteindre un certain niveau de finition (produits séchés, battus, distillés), ce qui rend nécessaire la construction d'un lien fort entre producteurs et acheteurs pour sécuriser les approvisionnements en termes quantitatifs et qualitatifs. La mise en place d'organisations collectives est portée par une situation favorable liée d'une part à l'augmentation des coûts de transport et de main-d'œuvre dans les pays traditionnellement producteurs et soutenue d'autre part par la réputation de qualité des produits français et notamment du Sud de la France, recherchés pour leurs caractéristiques aromatiques. La volonté des entreprises de commercialiser des produits issus de l'agriculture locale avec des exigences fortes sur le contrôle de la qualité des approvisionnements et la professionnalisation du secteur favorisent aussi la dynamisation de la filière.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES, HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018 (Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

La campagne 2017 est altérée par les caprices météorologiques et par la concurrence accrue sur les marchés. La courgette, le concombre, la tomate et le melon connaissent une crise conjoncturelle estivale engendrée par une consommation baissière et l'afflux de légumes sur les marchés. L'ail, quel que soit sa couleur, a des problèmes de qualité qui ralentissent sa commercialisation. Ces éléments orientent les prix à la baisse pour la plupart des légumes. À noter en 2017 une consommation des ménages en recul de 2% par rapport à 2016 et des prix au détail, tous légumes confondus, qui progressent de 2,8%.

EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

→ Des résultats amoindris par la hausse des charges

Le produit maraîchage progresse de 4% pour atteindre 193 630 € amenant le produit moyen par hectare maraîcher à plus de 25 000 €. Les charges opérationnelles augmentent de 8%, surtout les postes semences et irrigation. La hausse est de 6% pour les charges de structure, notamment le poste salarié (+9%).

L'EBE diminue de 11% pour atteindre 46 600 €. Les annuités augmentent pour absorber 32% de l'EBE, le niveau de prélèvements privés est de 19 650 € par UTH familial, laissant une capacité d'autofinancement de l'ordre de 3 500 €. Le fonds de roulement progresse. Toutefois la situation financière se dégrade et reste très difficile pour 22% des exploitations.

EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

→ Un produit en légère baisse

L'échantillon se caractérise par de nombreuses très petites exploitations mais aussi quelques très grandes dont certaines disposent d'une structure de commercialisation en parallèle. En 2017, le produit brut s'élève en moyenne à 263 000 € (-2%), mais pour la moitié des entreprises, il est en dessous de 192 000 € et pour 24% d'entre elles, il est inférieur à 100 000 €. À l'opposé 30% des exploitations ont un produit situé au-delà de 300 000 €.

→ Évolution contrastée des charges

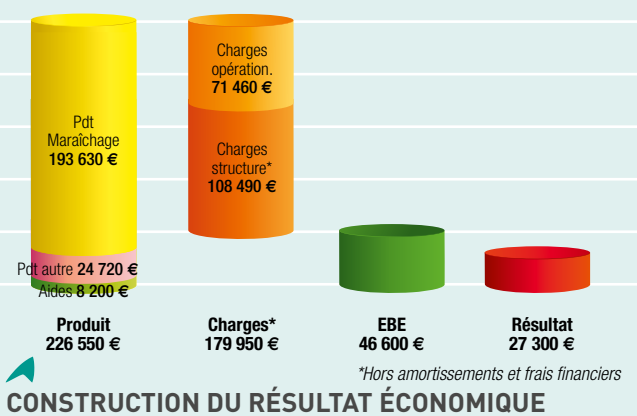
Les charges d'exploitation, qui absorbent 88% du produit, sont stables par rapport à 2016. Rémunération et charges de personnel représentent toujours le poste le plus important et progressent de 1%. Des hausses significatives sont relevées sur les semences, les carburants et les frais généraux. Les exploitants ont moins recours à des prestataires extérieurs, ils préfèrent s'équiper. Si le montant de l'EBE varie peu sur 2 ans et reste à un niveau correct, le résultat courant perd 7 000 € en raison d'une forte progression des amortissements.

→ Une santé financière correcte

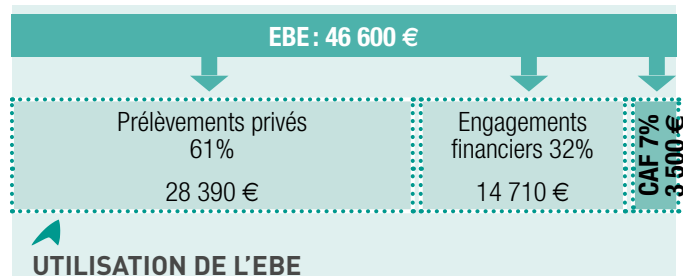
On assiste cette année à une relance des investissements financés par de nouveaux emprunts. La situation financière, désormais confortée par 2 années de bons résultats, le permet. Le taux d'endettement global ne dépasse pas 40%, dont 21% de dettes court terme. Cependant, le glissement de quelques exploitations d'une situation d'équilibre à une situation de danger appelle à la vigilance.

L'échantillon CERFRANCE Maraîchage

- 112 exploitations spécialisées, dont 47% individuelles, 29% EARL, 18% GAEC
- SAU : 26 ha dont 8 ha de cultures maraîchères
- 1,4 UTH familiale / 2,2 UTH salariées



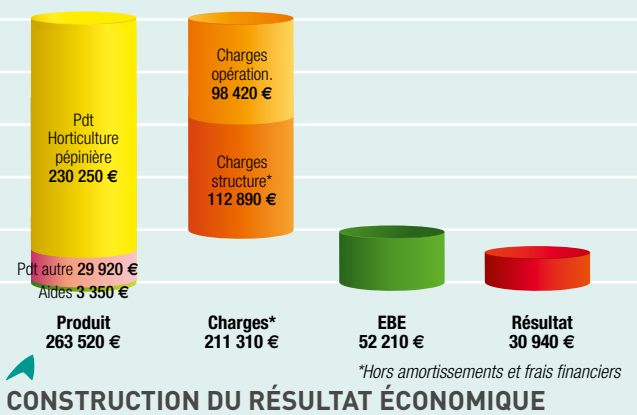
CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



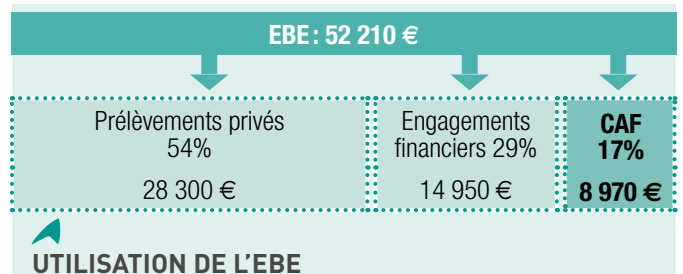
UTILISATION DE L'EBE

L'échantillon CERFRANCE Horticulture et pépinières

- 62 exploitations dont 39% individuelles, 29% en EARL, 19% en GAEC
- SAU : 12 ha dont 4 ha consacrés aux pépinières ou à l'horticulture
- 1,6 UTH familiale / 2,3 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



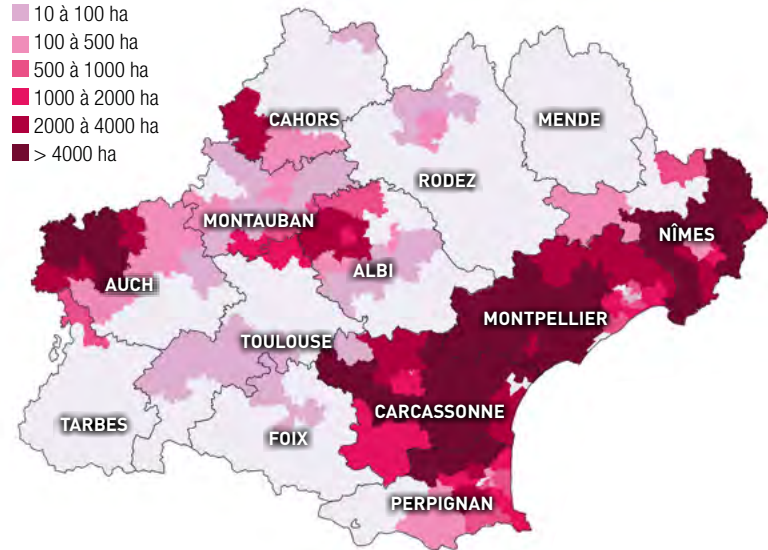
UTILISATION DE L'EBE

LA VITICULTURE

L'Occitanie possède le 1^{er} vignoble national avec des surfaces en vignes réparties sur 2 bassins de production à hauteur de 37 000 ha sur la partie Sud-Ouest et 230 000 ha en Languedoc-Roussillon. Elles se localisent principalement dans l'Hérault (31% de la surface régionale en vigne), l'Aude (25%), le Gard (21%), les Pyrénées-Orientales (9%) et le Gers (7%). La région occupe une place majeure en France sur le segment de marché des IGP, avec plus de 80% des volumes, majoritairement rouges ou rosés. Ces vins sont issus principalement de l'Est (Hérault, Aude, Gard) mais aussi du Gers, département où les cépages blancs sont majoritaires. Ils représentent 82% des exportations françaises des vins à IGP qui se concentrent principalement dans les pays de l'Union européenne. L'Occitanie se distingue aussi par sa grande diversité de terroirs valorisés par 93 appellations dont 59 AOP. La viticulture d'appellation est même majoritaire dans certains départements tels le Lot, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales. Pour les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la répartition est équilibrée entre production AOP et IGP. Comme pour les IGP, l'Union européenne est le premier client à l'export des vins AOP régionaux qui se tournent aussi vers l'international en développant aujourd'hui fortement les marchés asiatiques et américains à la recherche d'une meilleure valorisation concernant ce dernier.

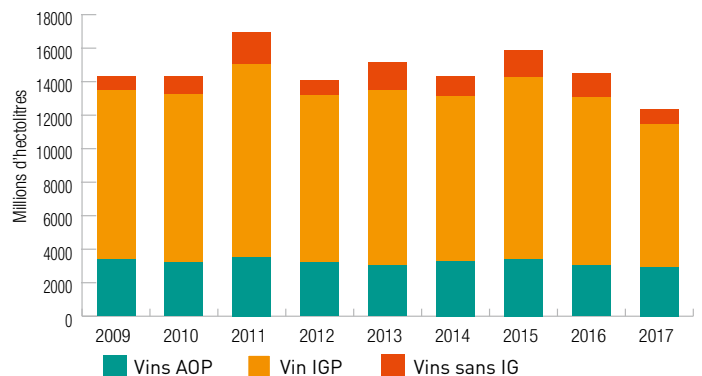
Surface en vignes à raisin de cuve par canton :

- < 10 ha
- 10 à 100 ha
- 100 à 500 ha
- 500 à 1000 ha
- 1000 à 2000 ha
- 2000 à 4000 ha
- > 4000 ha



RÉPARTITION DU VIGNOBLE

(Source : ASP - données PAC 2018)



ÉVOLUTION DES VOLUMES DE VINS EN OCCITANIE

(Source : déclaration de récolte - SAA)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS VITICOLES

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Exploitations ayant un atelier viticole significatif *	Dont spécialisées**	Parmi les spécialisées celles productrices de vins en caves particulières***	Parmi les spécialisées celles productrices de raisins****
Nb d'exploitations	14 609	12 572	2 577	9 048
SAU moyenne	29,7	24,2	37,9	19,4
Nb Moyen d'UTA	1,9	1,8	3,3	1,3
UTA Salariées moyennes	0,4	0,4	1,3	0,1
% exploitations avec salariés permanents	19%	19%	50%	10%
Surface moyenne vignes à vins	17,7	18,6	29,3	15,2

* Exploitations ayant plus d'1,5 ha de vigne à raisin de cuve - ** plus de 2/3 de la PBS liée à la viticulture - *** volume vinifié en cave particulière / volume vinifié > 60% **** volume vinifié en coopératives ou négoce > 80%

LES CHIFFRES

- **270 000** ha de vignes en 2017
dont 28 000 ha en AB ou en conversion soit environ 10% des surfaces
82 000 ha revendiqués en AOP en 2017
156 000 ha revendiqués en IGP en 2017
- **12,7** millions d'hl produits en 2017
- L'Occitanie représente **34%** du vin français (46% de la production nationale de vins rouges et rosés) en 2017
- **380** coopératives, unions et SICA
- **274** entreprises de vinification employant **2 400** salariés en 2014
- **23 925** exploitations ont de la vigne
dont 14 600 avec plus de 1,5 ha de vigne soit 19% des exploitations agricoles d'Occitanie et 96% des surfaces en vigne.
- **1,3** milliard d'€ soit **20%** du produit agricole d'Occitanie en 2017
dont 35% issus des vins d'appellation
- **925** millions d'€ de vins exportés en 2018
dont 680 millions d'euros en IGP, représentant 82% des volumes de vins IGP français
- **59** AOP, **34** IGP dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales (Pays d'Oc et Comté Tolosan)

(Sources : SAA 2017, Agence BIO 2017, Comptes de l'agriculture 2017, RA2010/INOSYS, INAO, Douanes 2018)

PLUS D'INFOS sur

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc :
<http://www.languedoc-wines.com>

Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon :
<http://www.vinsduroussillon.com/>

Vins de cépages Pays d'Oc : <http://www.paysdoc-wines.com/>

Interprofession des Vins du Sud-Ouest :
<http://www.france-sudouest.com/fr>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

2017 restera comme une année blanche, au propre comme au figuré, pour la viticulture française et occitane. Le gel d'avril 2017, la sécheresse provoquant un stress hydrique et localement quelques épisodes de grêle, ont eu un très fort impact sur la quantité de raisin récoltée. On observe des chutes de rendement jusqu'à -70% (vignoble de Cahors) et globalement sur la région de -17% par rapport au millésime 2016. Malgré des cours du vin maintenus ou en augmentation, toutes les exploitations sont touchées à un degré plus ou moins fort en fonction notamment de la proportion de vente en bouteilles et des stocks initiaux en cave, sont impactées.

CAVES PARTICULIÈRES OCCITANIE

→ Des résultats impactés par la vendange 2017... mais pas la trésorerie

Bien que le résultat soit moins impacté par le volume de récolte que celui des exploitations qui vendent au négoce ou à la coopérative, la vendange 2017, historiquement basse, a forcément une influence négative. Contrairement à d'autres années où la distinction par millésime est peu impactante, l'analyse, pour être pertinente, doit prendre en compte ce phénomène.

Pour les clôtures liées à la vendange 2017, la baisse des stocks de vin entraîne une chute du produit viticole (9810 €/ha vigne, soit -7% /n-1), malgré tout moins marquée que l'on aurait pu penser, du fait de meilleures ventes. Par ailleurs, on constate une progression des autres produits et indemnités qui peut être attribuée à des remboursements d'assurance pour certains, et à des décalages de paiement de la PAC pour d'autres.

Les charges progressent globalement, notamment les postes main d'œuvre, +7%, (salariés et cotisations exploitants) et la mécanisation (hausse du prix des carburants).

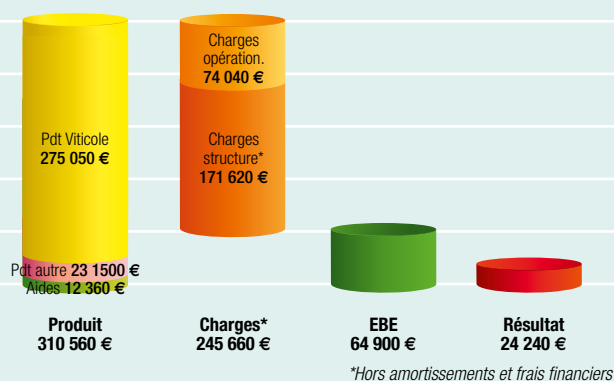
Ainsi l'EBE diminue d'un quart (à échantillon constant) et se situe sous la barre des 65 000 €.

Sur certains secteurs ayant subi de mauvaises récoltes répétées, des exploitations présentent des situations financières critiques liées à des ruptures de stocks. Pour les autres, a priori, la petite récolte n'impactera pas les ventes et donc l'effet sur la trésorerie sera assez limité pour les campagnes à venir.

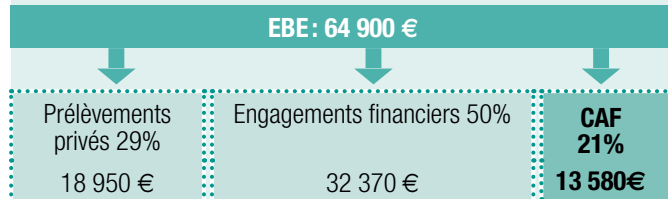


L'échantillon CERFRANCE

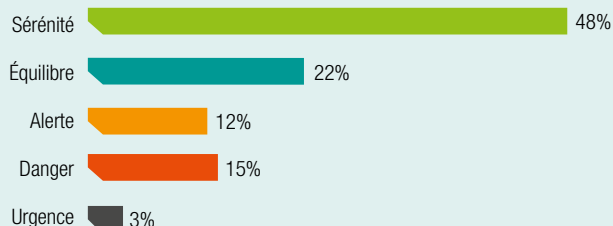
- 344 exploitations spécialisées dont 41% EARL, 30% individuelles, 18% GAEC
- SAU : 38 ha dont 27 ha en vigne soit 6,6 ha vigne/ UTH
- 1,5 UTH familiale / 2,7 UTH salariées
- Produit viticole : 10 310 € / ha de vigne



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE MIDI-PYRÉNÉES

→ Baisse de l'EBE

L'impact des aléas climatiques (principalement le gel d'avril) est fort sur ce groupe dont la récolte est commercialisée directement à la coopérative ou au négoce. La vendange 2017 très faible induit une variation des stocks viticoles négative, avec pour conséquence directe une chute du résultat de l'année.

Le produit viticole passe de 5 400 à 4 430 €/ ha, soit -18%, proche de la baisse de récolte régionale. Les écarts sont conséquents entre vignobles, -70% pour le vignoble de Cahors, entre -10 et -20% pour les autres.

La baisse du produit viticole de 20 000 € est en partie atténuée par l'augmentation des autres produits et indemnités (+6 000 €) notamment les remboursements d'assurance, pour les personnes assurées contre les aléas climatiques. Les coopérateurs sont souvent plus couverts car ils ont la possibilité d'adhérer à un contrat d'assurance « groupe ».

→ Fort impact sur la trésorerie

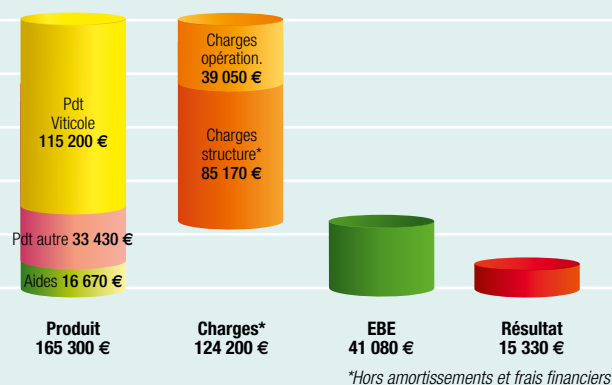
Les charges évoluant peu, l'EBE baisse fortement (-23%). Il ne couvre pas les besoins et laisse une capacité d'autofinancement négative de presque 10 000 €.

Contrairement aux vigneron vendant une grosse partie en bouteille, l'impact en trésorerie sera fort sur les années suivantes : baisse des acomptes pour les coopérateurs, ventes moindres pour les vigneron vendant au négoce.

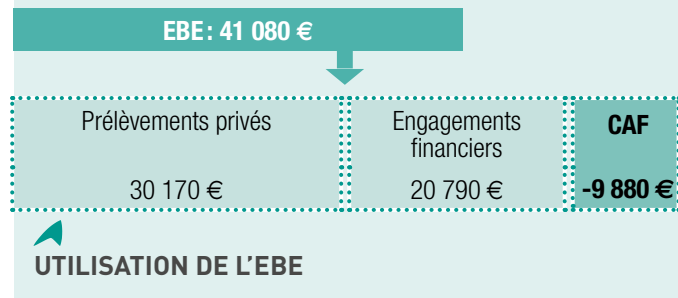
Les investissements restent malgré tout soutenus avec notamment un effort maintenu sur les plantations. Ils seront probablement moindres en 2018.

L'échantillon CERFRANCE (MP)

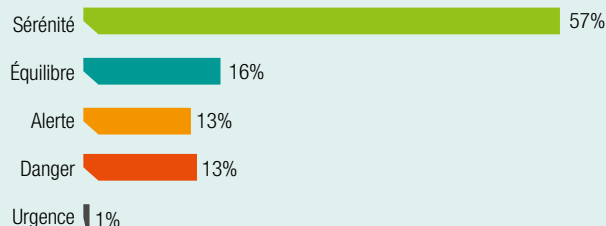
- 141 exploitations spécialisées dont 39% individuelles, 35% EARL
- SAU : 56 ha dont 26 ha en vigne
- 1,3 UTH familiale / 1,9 UTH salariée
- Produit viticole : 4 430 € / ha de vigne



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE LANGUEDOC-ROUSSILLON

→ Fort impact de la sécheresse et du gel 2017

Le produit viticole est en retrait sur 2017 (-14%) en raison d'une petite récolte, à l'origine de variations de stocks négatives.

Il en découle des résultats en baisse, même s'ils restent en moyenne positifs. En effet, les cours des vins destinés au négoce, même s'ils se maintiennent, ne parviennent pas à compenser le manque de récolte.

→ Malgré la baisse de l'EBE 2017, les flux financiers restent équilibrés

Comme l'année précédente, le renforcement de l'outil de production est privilégié. En effet, le niveau des investissements continue à progresser mais mène à un autofinancement négatif en raison du financement des investissements par cessions d'immobilisations, emprunts et subventions, supérieur à la valeur des investissements. Cela peut s'expliquer par le fait que le paiement tardif de certaines subventions ces dernières années incite les exploitants à financer leurs investissements sur le montant total, sans déduire la subvention.

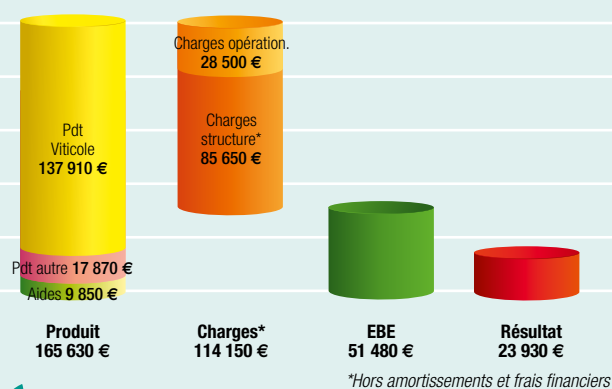
Les prélèvements privés augmentent légèrement. Ils sont supérieurs au résultat. Il faut souligner que l'EBE et le résultat prennent en compte la petite récolte par le biais de la variation de stocks négative en 2017 mais que le chiffre d'affaires de l'année correspond aux encaissements des récoltes 2016 (acomptes) et 2015 (solde).

→ Des situations financières globalement saines

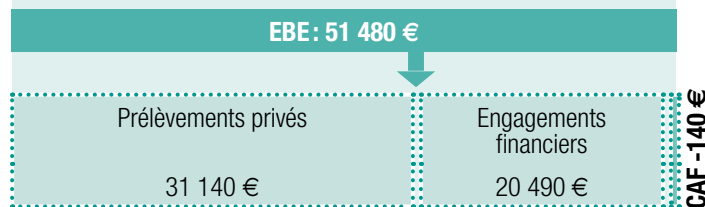
Sur le groupe étudié, 76% des exploitations apparaissent en situation dite de « sérénité » et d'« équilibre ». Mais par rapport à 2016, à échantillon constant, la part des exploitations en bonne santé financière diminue de 8%. Bien que globalement la conjoncture économique soit plutôt favorable, la filière est fragilisée par les épisodes climatiques, à l'origine de pertes de rendements significatives.

L'échantillon CERFRANCE (LR)

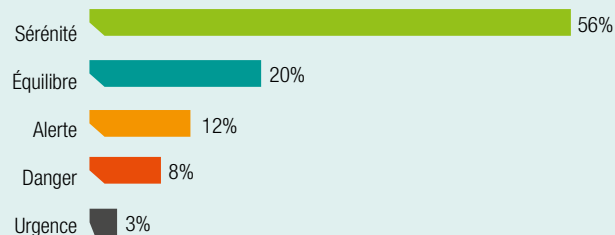
- 690 exploitations spécialisées dont 45% individuelles, 27% EARL
- SAU : 38 ha dont 30 ha en vigne
- 1,3 UTH familiale / 1,1 UTH salariée
- Produit viticole : 4 580 € / ha de SAU



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

FAITS MARQUANTS 2018 :

La récolte 2018 en Occitanie se situe aux alentours de la moyenne quinquennale avec environ 15,5 millions d'hectolitres. Les pluies répétées du printemps et le climat chaud ont favorisé les contaminations par le mildiou. Les résultats sont contrastés selon les secteurs. Dans les parcelles à bonne alimentation hydrique et ayant échappé aux épisodes de grêle et où le mildiou a pu être bien contrôlé, la production est généreuse. Par contre, les volumes sont faibles dans les secteurs grêlés ou impactés par la sécheresse ou les dégâts de mildiou (pertes de 15 à plus de 50% localement). Les vendanges ont été réalisées dans des bonnes conditions climatiques permettant de récolter les raisins à leur optimum de maturité. Le millésime « 2018 » est marqué par une belle qualité. Côté prix, la petite récolte 2017 et la vendange 2018 plus tardive limitent les volumes commercialisables en ce début de campagne. Les prix moyens sont globalement en progression mais les tendances baissières observées en Espagne et en Italie maintiennent un climat d'incertitude sur l'évolution des prix, en particulier pour les vins en segment de base. En bio, les volumes se sont maintenus malgré une grande hétérogénéité des contextes en région et la qualité est au rendez-vous. La conjoncture est très favorable avec un marché porteur et des prix rémunérateurs mais le manque de vin bio fragilise fortement le marché. À noter qu'un travail de démarcation régionale des vins en conversion est lancé. Le chiffre d'affaires régional est stable par rapport à la moyenne 2013-2017 (+2%) sur la base d'une hypothèse à prix constant.

L'ARBORICULTURE

Avec 22% du verger français (y compris raisin de table), l'Occitanie est la 2^e région productrice de fruits. Elle produit l'ensemble de la gamme dans quatre zones principales de production : le Tarn-et-Garonne pour la pomme, le kiwi, la prune, le raisin de table, la noisette, le Gard et les Pyrénées-Orientales pour les fruits à noyaux, ainsi que le Lot pour la noix. La région est notamment 1^{re} productrice de pêches, nectarines et brugnons, et de prunes de table. Par ailleurs, elle se caractérise par une filière pommes performante et très dynamique à l'export, concentrée essentiellement sur le Tarn-et-Garonne. Pour la plupart des fruits, la production est étroitement liée quantitativement et qualitativement à l'irrigation et requiert une maîtrise technique importante.

LES CHIFFRES

- 33 600 ha d'arbres fruitiers et vignes à raisin de table dont 7 300 ha en AB ou en conversion, soit 19% des SF
- 600 000 tonnes de fruits produites en 2017 dont 57% de pommes.
- 45 organisations de producteurs et 32 coopératives et SICA pour le secteur fruits et légumes
- 575 millions d'€, soit 9% du produit agricole d'Occitanie en 2017
- 295 millions d'€ de fruits à noyaux, fruits à pépins et raisins exportés en 2018
- 7 signes officiels de qualité

[Sources : SAA 2017, Agence Bio 2017, Comptes de l'agriculture 2017, INAO, Douanes 2018]

FAITS MARQUANTS 2018 :

ABRICOT :

Les conditions climatiques (gel, pluies) engendrent un début de campagne défavorable avec des volumes faibles et des qualités aléatoires et une pression espagnole toujours plus forte sur ce créneau. Le marché se redresse légèrement avec l'arrivée des variétés plus tardives pour lesquelles les conditions météorologiques sont plus favorables. Les prix augmentent et la fin de saison est correcte mais le bilan reste négatif.

POMME :

L'Occitanie pâtit d'un début de campagne gélif qui entraîne une faiblesse des volumes plus marquée encore qu'au niveau national. La filière se heurte à une concurrence rude car les autres pays européens bénéficient de volumes importants pesant sur les cours pour les marchés à l'export. Sur le marché français, le début de campagne estival est plutôt en faveur des fruits d'été. Après un dynamisme mesuré du marché en octobre, la campagne est perturbée par les mouvements sociaux en fin d'année.

PRUNES :

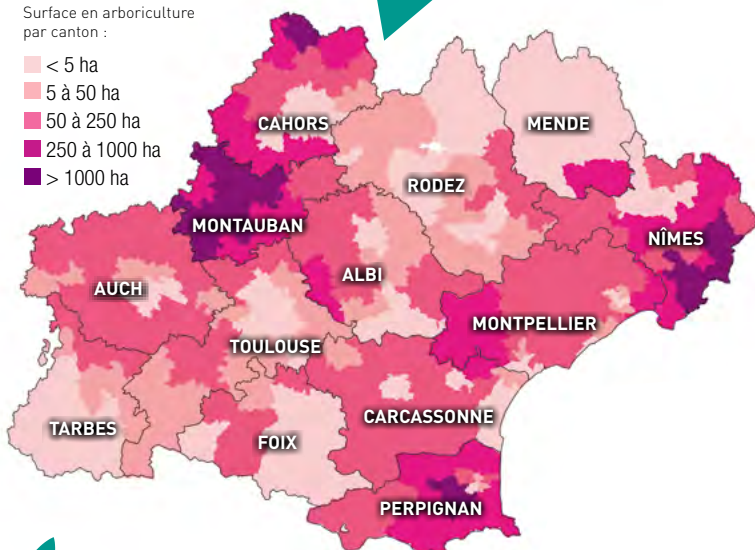
Les variétés à floraison précoce subissent les épisodes de gel à tel point que certains producteurs perdent la totalité de leur production. (La quasi-totalité des prunes japonaises a gelé). Les volumes présentés sont faibles et les prix restent élevés pendant toute la saison.

PÊCHE :

Les volumes sont fortement impactés par les conditions météorologiques de début de saison et notamment par le gel de fin février. La baisse de la production régionale atteint 19% par rapport à la récolte 2017. Le niveau élevé des prix durant la campagne permet de compenser en partie la faiblesse de la production. Le marché national continue à préférer la pêche française et accepte un écart de valorisation par rapport à la concurrence (Espagne, Italie).

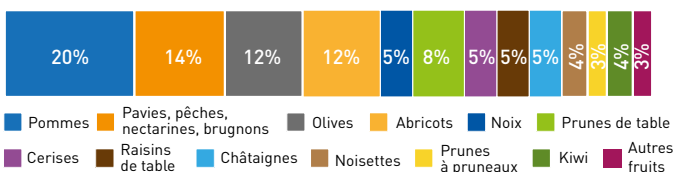
Surface en arboriculture par canton :

- < 5 ha
- 5 à 50 ha
- 50 à 250 ha
- 250 à 1000 ha
- > 1000 ha



RÉPARTITION DES SURFACES FRUITIÈRES

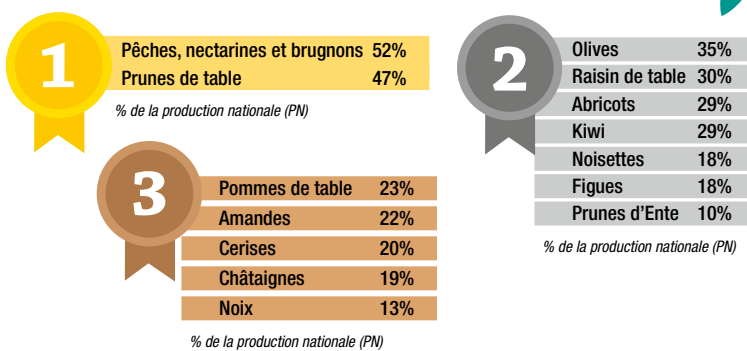
[Source : RASP - données PAC 2018]



RÉPARTITION DES SURFACES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES : 34 000 HA

[Source : SAA 2017]

PALMARÈS DE LA RÉGION [Source : SAA 2017]



CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS FRUITIÈRES

[Source : RA 2010/INOSYS]

	Exploitations ayant un atelier arboricole significatif*	Dont spécialisées**	Parmi les spécialisées celles orientées fruits à pépins***	Parmi les spécialisées celles mixtes****	Parmi les spécialisées celles orientées fruits à noyau et raisin***	Parmi les spécialisées celles orientées fruits à coque***
Nombre d'exploitations	4 747	2 213	364	280	1 356	213
SAU moyenne	33	21,2	31	25,4	18,2	18
SAU moyenne irriguée en 2010	9	11,1	20,8	11,3	9,4	5,3
UTA salariées moyennes	1,6	2,3	5,9	1,7	1,8	0,2
Surface moyenne « fruitiers »	8	12,4	19,1	12,1	11	10

* Plus d'1ha de « fruitiers » : vergers, petits fruits et vigne à raisin de table

** Exploitations avec plus de 2/3 de la PBS liée aux « fruitiers »

*** Plus de 70% des surfaces orientées soit fruits à pépins (pomme, poire, kiwi), soit fruits à noyau et raisin de table soit fruits à coque (noix, noisette, châtaigne)

**** Mixtes fruits à pépins et fruits à noyaux/raisin de table ou fruits à coque.

PLUS D'INFOS sur

AREFLH : <http://www.areflh.org/>

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'ÉTÉ

LE POINT CAMPAGNE 2017

La saison de fruits d'été 2017 est marquée par une précocité accentuée. Celle-ci a notamment pénalisé la production d'abricots dont l'offre abondante s'est trouvée sur le marché de façon trop resserrée. Les cours ont chuté de 30% par rapport aux années précédentes.

Pour les autres productions estivales (cerises, pêches nectarines, raisins, prunes), la campagne se termine globalement de façon satisfaisante, sauf pour les secteurs fortement impactés par des aléas ponctuels (gel de printemps et grêle). Il reste néanmoins le problème du déclin d'une large partie du verger de pêchers des Pyrénées Orientales qui est affectée par le virus de la Sharka. En conséquence, la diversification sur d'autres productions arboricoles s'accélère (grenade, amande, noix...).

→ Des résultats globalement positifs

Sauf pour les producteurs spécialisés en abricots, les résultats moyens sont positifs pour la troisième année consécutive. L'excédent brut d'exploitation couvre les prélèvements privés et les charges de remboursement bancaire.

Cependant, derrière la moyenne, la fourchette de performances est très large, quelles que soient les espèces. Même si le marché est correct, la moindre défaillance au niveau d'un paramètre essentiel (choix et renouvellement variétal, rendement, calibres, maîtrise des coûts...) entraîne très vite un risque de déficit important, et une dégradation rapide de l'équilibre financier, et donc de la capacité à redresser l'entreprise.

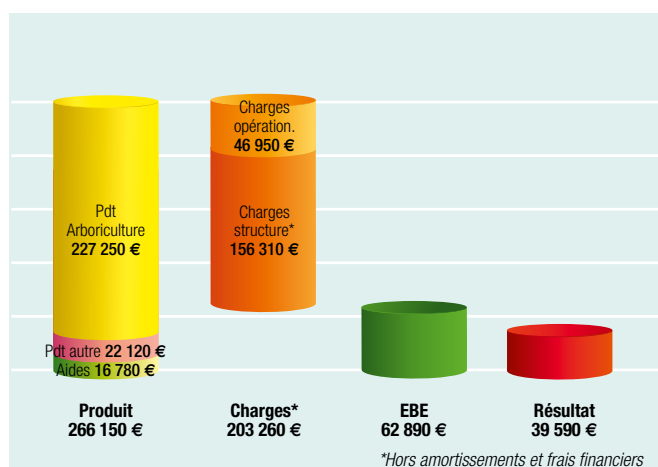
→ Quelques alertes dans la santé financière

Après une année négative pour tous les produits arboricoles en 2014, les ratios s'étaient consolidés en 2015 et 2016. Ils restent globalement satisfaisants à l'issue de la campagne 2017 avec 79% de « sérénité » et « équilibre ».

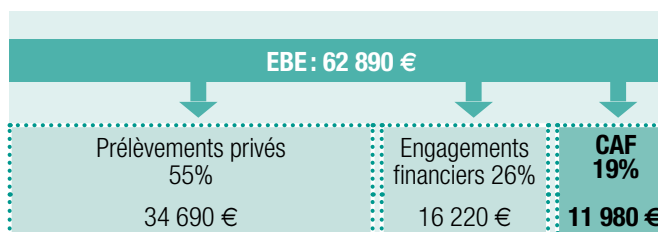
Mais consécutivement aux observations précédentes et à la mauvaise saison en abricots, il apparaît un recul de quelques situations. 12% des exploitations se retrouvent en niveau « danger » ou « urgence », ce qui illustre la fragilité de l'activité arboricole en fruits d'été.

L'échantillon CERFRANCE

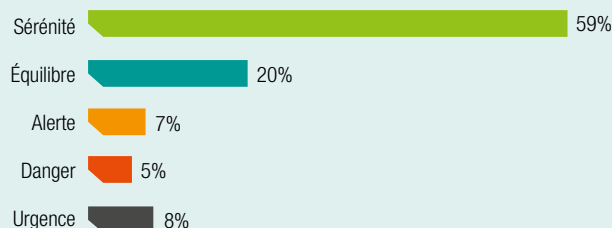
- **111 exploitations spécialisées**
dont 44% EARL, 32% individuelles et 14% GAEC
- **SAU : 30 ha** dont 15 ha arboricoles (5 ha pêches, 3 ha prunes, 2 ha abricots)
- **1,3 UTH familiale / 4 UTH salariées**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'HIVER

LE POINT CAMPAGNE 2017

La campagne 2017 est marquée par les gelées du mois d'avril. Suivant les régions, les espèces et les variétés, les effets négatifs ont été plus ou moins conséquents.

Pour la pomme, la baisse de production par rapport à 2016 a été très significative dans les principaux pays producteurs, en particulier la Pologne (-30%) et l'Italie (-28%). En Occitanie, la chute a été limitée à 2% (alors qu'elle a été de 8% en France).

Le manque de volume a permis de maintenir des cours rémunérateurs sur l'ensemble du marché (export, industrie). Ceci s'est accentué à partir du mois de janvier. Le printemps froid a conforté la consommation au détriment des fruits d'été.

Pour les fruits à coques : La production de noix dans le Sud-Ouest a diminué de 16% par rapport à 2016. La gelée sur la 1^{re} floraison a été conséquente. La 2^e floraison a produit des fruits de plus petits calibres. La consommation a débuté lentement du fait des chaleurs automnales mais le manque de volume a permis d'obtenir des prix supérieurs à la campagne précédente. Toutefois, la baisse du rendement n'a pas été totalement compensée par la progression du prix.

Pour les noisettes, les cours n'ont pas été aussi porteurs, la baisse du produit est plus marquée.

→ Suivant les espèces, l'EBE évolue différemment

Le groupe est composé d'exploitations de type familial et d'entreprises employant de nombreux salariés. Le résultat observé est très hétérogène en fonction de la surface arboricole, des espèces, des variétés, du mode de conditionnement et des circuits commerciaux.

Pour la campagne 2017/2018, les exploitations spécialisées en fruits à coque (noix et noisettes) accusent une chute très conséquente du produit (-36%). L'EBE s'en trouve fortement affecté. Ces entreprises dégagent un résultat courant négatif.

Pour les arboriculteurs spécialisés en pomme, le produit est au rendez-vous (+11%), grâce à des rendements corrects et surtout un marché dynamique. Par contre, la hausse des charges, en particulier la main d'œuvre salariée et la mécanisation, a pratiquement consommé le produit supplémentaire. Pour ce groupe, l'EBE demeure toutefois bien orienté.

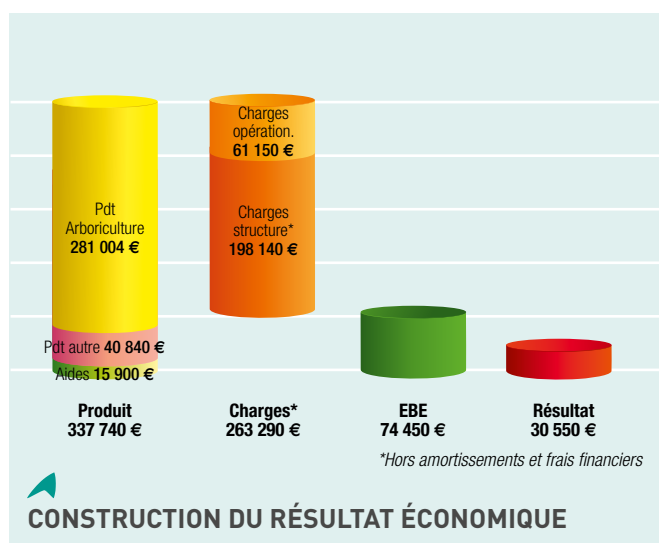
Pour l'ensemble du groupe, l'EBE moyen chute par rapport à celui de l'année précédente. Le rapport EBE/produit s'élève à 22% et a diminué de 3 points par rapport à 2016.

→ La marge de sécurité se réduit

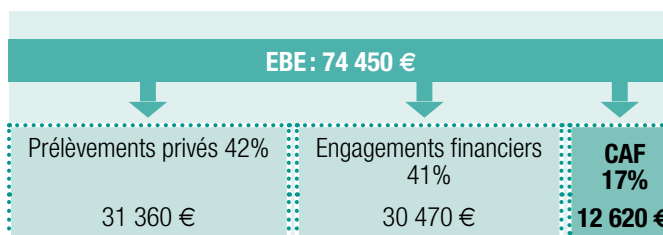
Malgré la diminution de l'EBE, la capacité d'autofinancement demeure positive. Toutefois, 40% de l'EBE est absorbé par le remboursement des annuités. Depuis deux campagnes, une reprise des investissements est observée. L'endettement aussi bien CT que LT augmente de 2 points et atteint 49%. Malgré une progression plus faible de la trésorerie, la situation financière demeure saine pour 78% des entreprises (en sérénité et équilibre).

L'échantillon CERFRANCE

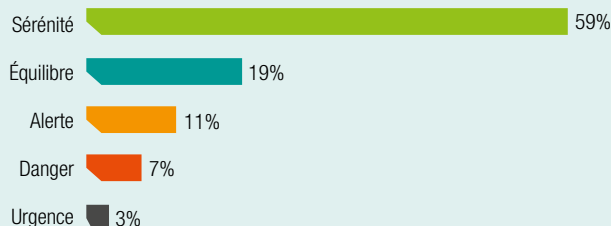
- 98 exploitations spécialisées dont 41% EARL, 40% individuelles et 6% GAEC
- SAU : 39 ha dont 21 ha arboricoles (9,2 ha pommes, 7,4 ha fruits à coques)
- 1,2 UTH familiale / 4,7 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



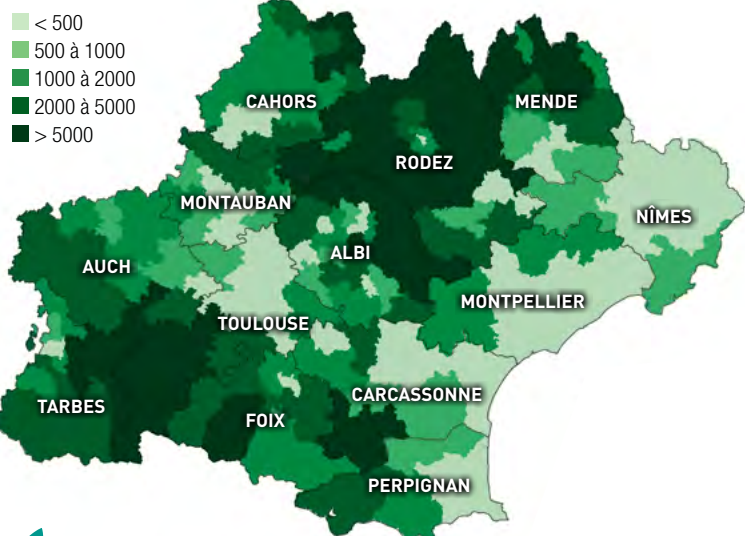
L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

Avec 517 500 vaches nourrices en 2017, l'Occitanie dispose de 13% du cheptel national. **L'élevage bovin viande représente une des principales activités agricoles de la région** : une exploitation sur 7 est spécialisée dans cette activité. La production est principalement concentrée dans le Nord de la région (Aveyron, Lozère, Tarn) et sur le piémont pyrénéen. La race limousine domine (27,5% des effectifs), suivie de la Blonde d'Aquitaine (20% des effectifs) et de l'Aubrac (17% des mères, en forte progression). Dans les départements littoraux (Gard et Hérault), on note la présence de races « camarguaises » dont l'élevage se développe depuis une petite dizaine d'années, porté par la dynamique de l'AOC Taureau de Camargue.

Le cheptel de mères a diminué depuis 2000 de 11%. Il tend à se stabiliser ces dernières années. La production est restée relativement stable et s'établit à presque 91 000 tonnes équivalent carcasse en 2017, soit 6% de la production de viande bovine nationale (y compris viande issue du troupeau laitier). Les exploitations produisent en grande majorité des broutards et « repoussés » destinés à l'exportation, vers l'Italie et l'Espagne. Ils représentent 47% des ventes d'animaux. Les broutards sont plutôt jeunes et légers au sud de la région, et alourdis au nord. 40% des animaux sont engraisés sur les exploitations.

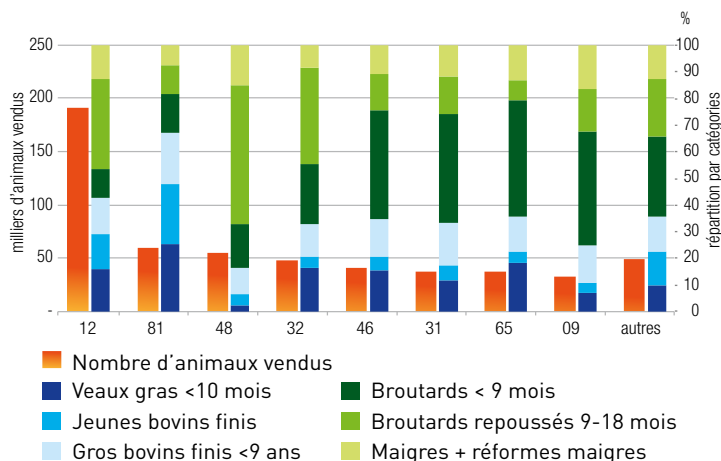
La filière bovin viande régionale se caractérise également par une production sous signe officiel de qualité importante. Ainsi, près d'une exploitation spécialisée sur cinq produit sous SIQO : Veaux d'Aveyron et du Ségala, Génisses Fleur d'Aubrac, Bœuf de Bazas (IGP), Bœuf fermier Aubrac, Bœuf Gascon, Veaux fermiers élevés sous la mère, Veaux fermiers du Lauragais, Bœuf limousin Blason prestige, Bœuf Blond d'Aquitaine (Label Rouge), Taureaux de Camargue (AOC), etc.

Nombre de vaches nourrices par canton :



RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN ALLAITANT

(Source : BDNI 2016)



PRODUCTION PAR CATÉGORIE D'ANIMAUX VENDUS

(Source : IGP 2017)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Ayant des bovins viande*	Dont spécialisées	Dont exploitations en polyculture élevage	Dont exploitations polyélevage mixte lait-viande
Nombre d'exploitations	16 197	8 209	2 592	1 673
SAU moyenne	78,4	71,9	83,6	95,8
STH + surface fourragère moyenne	63,1	67,2	39,1	85,2
Nb Moyen d'UTA	1,6	1,4	1,6	2,1
Nombre moyen de vaches allaitantes	31,6	41,5	30,7	24,1
UGB bovines moyennes	58,2	59,9	43,3	72

* > 10 vaches allaitantes ou > 10 bovins à l'engraissement

LES CHIFFRES

- **517 566** vaches allaitantes (soit **13%** du cheptel national)
- **16 197** exploitations ont des bovins
dont 11 554 ont des vaches allaitantes
- **26 169** UTA concernées
- **8 209** exploitations spécialisées
dont 2 371 exploitations produisant sous signe de qualité (hors AB)
- **883** exploitations certifiées AB ou en conversion
- **90 965** TEC produites (soit **6%** de la production nationale y compris élevage laitier)
dont 24 476 t de veaux (14%)
- **756,9** millions d'€ de valeur produite soit **11,5%** du produit agricole d'Occitanie (y compris viande issue de l'élevage laitier)

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2017, Comptes de l'agriculture 2017, Agence Bio 2017)

FAITS MARQUANTS 2018

La conjoncture pour la viande bovine en 2018 s'est dégradée tout au long de l'année et en particulier au second semestre. Les marchés européens et français ont été perturbés par un afflux de réformes laitières suite à la sécheresse estivale qui a poussé les éleveurs bovin lait à décapitaliser rendant difficile la vente des vaches de réformes viande. Les cours sont toutefois restés à des niveaux corrects. Les exportations de broutards ont également été réduites par rapport à l'année précédente en raison d'une baisse de la demande italienne et espagnole et de la fermeture du marché algérien au second semestre de l'année. Les cours se sont toutefois maintenus en raison d'une faible disponibilité.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture :

<http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/bovins>

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/bovin-viande.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

Le cours des bovins finis se maintient à un niveau favorable sur l'année, grâce à une diminution du nombre de réformes laitières sur le marché, mais est ralenti par l'afflux des réformes allaitantes au second semestre.

Le marché du maigre est toujours dynamique, tiré par les exportations vers l'Italie et l'Espagne : +2,5% de broutards exportés par rapport à 2016 pour la région Occitanie. La demande italienne s'oriente plus vers les animaux légers, voire les femelles, afin de répondre aux besoins de la grande distribution. Dans ce contexte de demande soutenue, le cours du broutard n'a pas connu de baisse saisonnière sur l'automne.

La consommation continue à s'éroder avec une baisse de 2,4%.

→ Un produit bovin en progression

L'effectif de vaches allaitantes stagne, mais le nombre de veaux vendus progresse de 2 veaux avec une valorisation légèrement en hausse à 1 026 €/veau. Le cours des vaches de réforme est plutôt orienté à la baisse (-12 €) à 1 406 €.

Le produit bovin viande progresse de 3,4% et les aides restent constantes à plus de 57 000 € ce qui permet d'atteindre un produit courant de l'ordre de 137 000 €.

La part des aides dans le produit reste prépondérante mais varie selon l'intensivité du système. Elles représentent 55% du produit pour les systèmes très extensifs (chargement compris entre 0,2 et 0,6 UGB/ha de SFP) et 26% du produit pour les systèmes à chargement supérieur à 2,1 UGB/ha de SFP.

Les charges opérationnelles progressent de 2% plus précisément l'aliment avec +5%. Les charges de structure augmentent de 3% avec toutefois une diminution des frais financiers de 8%.

→ Un EBE altéré

Dans ce contexte de charges haussières, l'EBE diminue de 3% pour atteindre 47 240 €. Les annuités en absorbent 42%. Les prélèvements privés progressent pour atteindre 14 800 €/UTHF altérant la capacité d'autofinancement qui diminue de moitié.

→ Une situation financière assainie mais fragile selon la zone

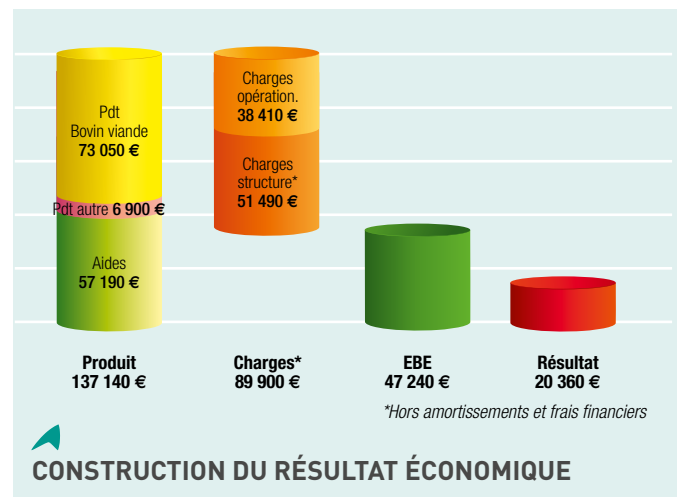
Le taux d'endettement global diminue de 2 points pour atteindre 37%.

Le fond de roulement s'améliore et permet de faire face à 12 mois de charges.

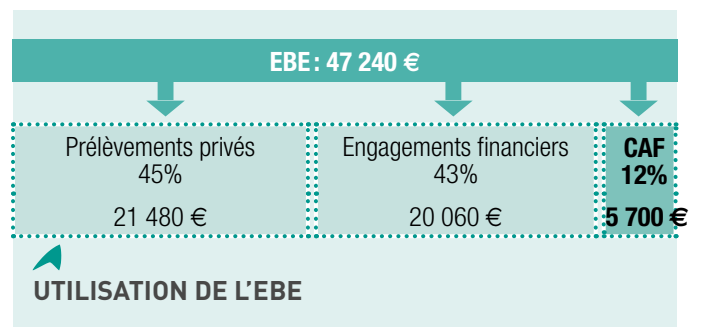
La situation financière des exploitations reste saine ou équilibrée pour une majorité. Toutefois, en système à chargement supérieur à 2,1 UGB/ha de SFP, les exploitations en situation délicate représentent plus de 13%, alors qu'elles représentent moins de 5% en système à chargement inférieur à 0,6 UGB/ha de SFP.

L'échantillon CERFRANCE

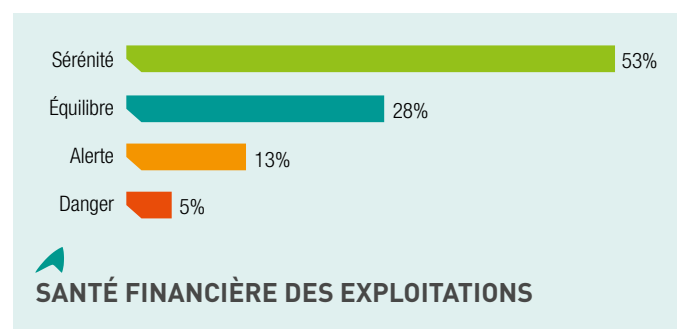
- 1 285 exploitations spécialisées dont 50% individuelles, 18% EARL, 30 % GAEC
- SAU : 122 ha dont 111 ha de SFP
- 1,4 UTH familiale / 0,1 UTH salariée
- Troupeau moyen : 72 vaches allaitantes



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

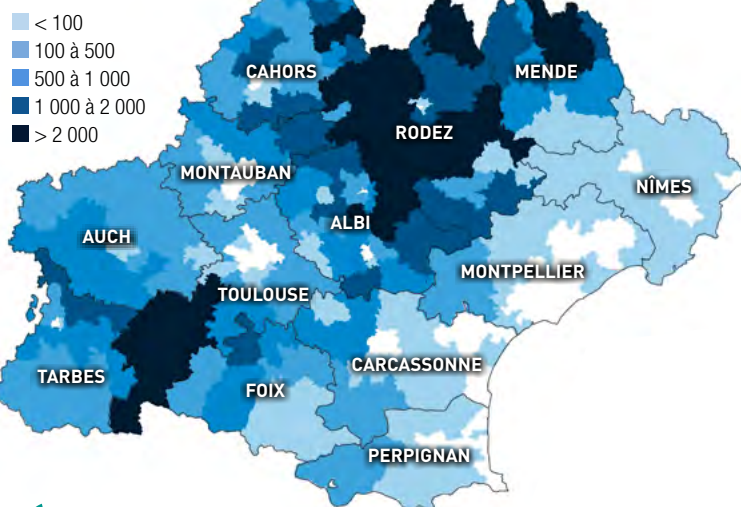
En 2017, la région Occitanie comptabilisait près de 133 200 vaches laitières pour une production de 776 millions de litres de lait soit 3% des volumes nationaux. La production est concentrée dans le sud du Massif Central (Aveyron, Lot, Lozère et Tarn) et dans les Pyrénées pour une plus faible part. **L'activité laitière est en perte de vitesse.** La production sur l'ensemble de la région a chuté de 19% depuis 2007. Cette diminution est contrastée suivant les départements. Elle a diminué de plus de la moitié pour les départements du Gard (-73%), du Gers (-52%) et de l'Aude (-52%). Pour les départements de la Lozère, du Tarn et du Lot, la baisse de production est faible bien qu'importante (de -20 à -10%) et elle croît en Aveyron (+6% de 2007 à 2017).

Quant au volume de lait produit par exploitation, il progresse de façon significative. Entre 2010 et 2017, pour les élevages de la région suivis en contrôle de performances avec enquête Optimarge, le volume produit a progressé de 28%.

Le lait livré à l'industrie est en majeure partie transformé en lait de consommation. Viennent ensuite les produits frais et les fromages. Concernant la transformation laitière, il existe quelques SIQO mais les volumes concernés sont relativement modestes : Laguiole, Bleu des Causses, Bleu d'Auvergne, Tomme des Pyrénées.

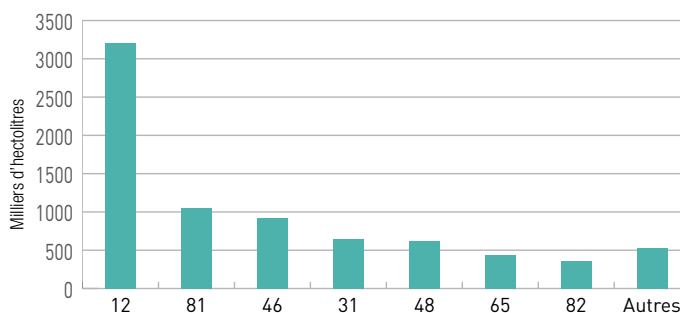
Les difficultés économiques traversées par la filière consécutives à la crise de 2015-2016 restent toujours prégnantes au sein des exploitations. En parallèle, dans ce contexte toujours difficile, les conversions des exploitations bovin lait en Agriculture Biologique continuent et restent soutenues. La région comptabilise ainsi en 2017, 279 exploitations en bio ou en cours de conversion (+47% par rapport à 2016). Le marché des produits laitiers AB bénéficie d'une forte croissance et est extrêmement dynamique.

Nombre de vaches laitières par canton :



RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN LAITIER

(Source : BDNI 2016)

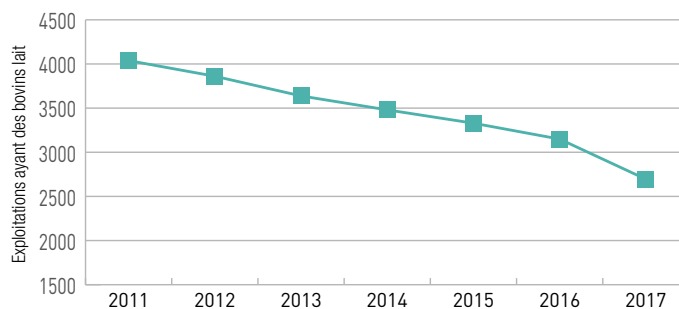


PRODUCTION DE LAIT DE VACHE EN 2017 PAR DÉPARTEMENT

(Source : SAA 2017)

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS AYANT DES BOVINS LAIT DEPUIS 2011

(Source : Observatoire de la production de viande bovine de 2011 à 2017 en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon)



LES CHIFFRES

- **133 257** vaches laitières (soit **4%** du cheptel national)
- **2 695** exploitations ont des bovins lait en 2017*
- **279** exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- **161** exploitations produisant sous signe de qualité (hors AB)
- **7 584** UTA concernées
- **1 352** exploitations spécialisées
- **776** millions de litres de lait produit (soit **3%** de la production nationale)
dont 97% est livré à l'industrie
- **288** millions d'€ de valeur produite
soit **4,4%** du produit agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2017, Observatoire de la production de viande bovine 2017 en Occitanie*, Comptes de l'agriculture 2017, Agence Bio 2017)

FAITS MARQUANTS 2018 :

En 2018, le volume produit en Occitanie est toujours à la baisse y compris en Aveyron, département traditionnellement moteur de ce bassin. À l'échelon mondial, on assiste à un ralentissement de la production. En Europe également la collecte est freinée en raison des conditions climatiques sèches de l'été et du manque de fourrage. La production laitière de cette fin d'année et de 2019 s'en trouve affectée. Les cours des produits laitiers sur les marchés mondiaux se sont redressés en 2018 et atteignent globalement de bons niveaux. La faible croissance de la production devrait garantir le maintien du prix payé aux producteurs dans les mois à venir si la demande ne faiblit pas.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/bovins>

Institut de l'Élevage : <http://idele.fr/filieres/bovin-lait.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

Après deux années de prix du lait bas provoquant une crise de la filière avec des arrêts d'activité et des reconversions, le cours du lait repart à la hausse en 2017. Le déséquilibre entre offre et demande, notamment sur le beurre, a permis cette remontée.

Le prix de l'aliment, premier poste de charge, reste stable sur la campagne. Les charges sont donc maîtrisées.

Les démarches qualité, notamment les conversions vers l'Agriculture Biologique, sont toujours dynamiques. Les éleveurs y voient un moyen d'être moins dépendants des variabilités du cours mondial du lait et donc du revenu. Sans être forcément meilleurs, les résultats de ces filières « qualité » sont surtout plus stables.

→ La progression du prix du lait permet une amélioration de l'EBE

Le prix du lait remonte à 347 €/1 000 litres en 2017 (+13%). Malgré une baisse de la production laitière, provoquée par un rendement laitier par vache passant de 6 720 à 6 620 litres (à échantillon constant), le produit lait progresse de 11%. Dans le même temps le montant des aides (22% du produit) se stabilise. Le produit remonte donc à un niveau comparable à 2014, année record.

L'ensemble des charges opérationnelles, dont l'aliment, est assez stable, grâce à de faibles variations de prix et à un contexte de réduction des coûts suite aux années de crise. Du côté des hausses, celles du carburants (+13%) et des frais généraux (+5%) sont les plus marquées, mais pèsent malgré tout peu sur l'ensemble des charges d'une exploitation laitière.

L'EBE progresse au final de 20% pour se situer à 61 000 €, niveau équivalent à celui de 2014 obtenu dans un contexte différent (prix du lait plus haut et indice des charges plus haut également).

→ Une petite marge de sécurité retrouvée

Naturellement, l'EBE progressant, la marge de manœuvre augmente après deux années où les besoins étaient à peine couverts, et parfois réduits volontairement au minimum pour ne pas pénaliser l'entreprise. La part de l'EBE consacrée aux prélèvements privés augmente de 1 000 € et se situe à 45%. Malgré une légère progression des engagements financiers, la capacité d'autofinancement représente 12% de l'EBE à 7 550 €.

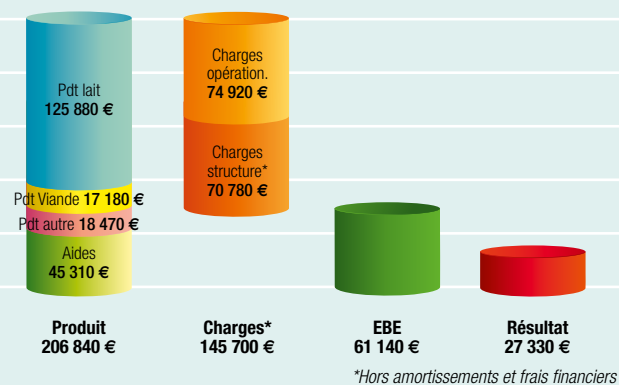
→ Quelques bémols dans l'amélioration de la situation financière

La proportion d'éleveurs disposant d'une situation financière sereine ou équilibrée est stable (87%). Il y a par contre un net basculement vers une amélioration puisque, parmi elles, 66% sont classées en sérénité contre 45% en 2016.

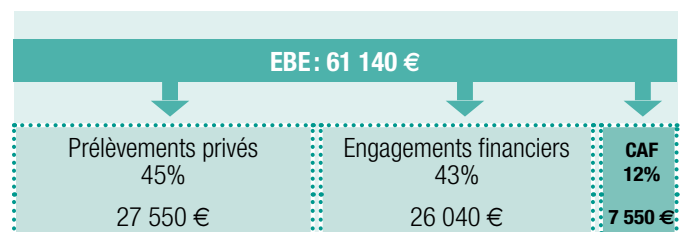
Même s'il existe des exceptions, les exploitations les plus fragiles ne sortent pas forcément de leur difficulté malgré une année plus favorable. Une étude de CERFRANCE Région Occitanie a montré que 2/3 des cessations concerne ces exploitations.

L'échantillon CERFRANCE

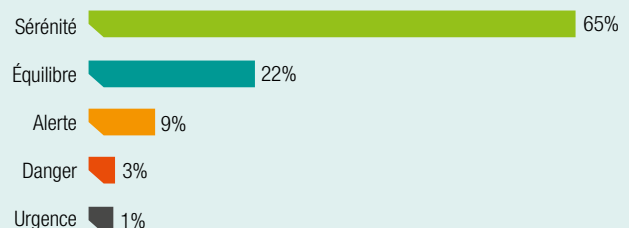
- 750 exploitations spécialisées dont individuelles 37 %, GAEC 41%, EARL 20 %
- SAU : 92 ha dont 73 ha de SFP
- 55 vaches laitières
- 362 640 L de lait vendus par exploitation, soit 6 590 L par vache à un prix moyen de 347€/1 000 L
- 1,7 UTH familiale / 0,2 UTH salariée



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

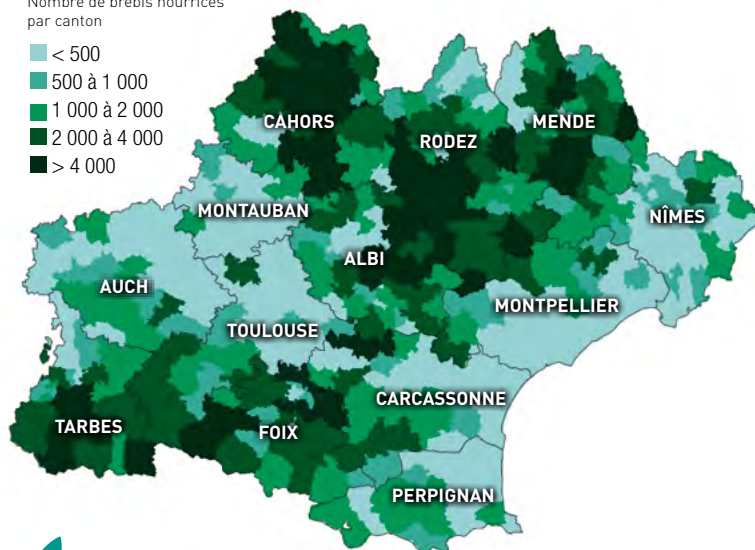
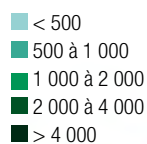


L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

Avec plus de 20% du cheptel national soit près de 680 000 brebis nourrices, l'Occitanie est la 1^{re} région de production ovine allaitante de France. Il s'agit d'une zone traditionnelle de production. Elle produit plus de 32% de la viande ovine française (troupeaux viande et lait confondus). La production est principalement localisée dans le nord de la région (Lot, Aveyron, Lozère et Tarn). Ces quatre départements détiennent plus de 61% des brebis mère, le département du Lot comptant seul plus du quart (28%) des effectifs régionaux. On retrouve également la présence d'élevages ovins viande dans les Pyrénées et les zones de piémont. 1 842 élevages sont spécialisés et possèdent près de 55% des effectifs. Plus de 1 000 autres élevages combinent un atelier bovin viande ou bovin lait avec un atelier ovins viande.

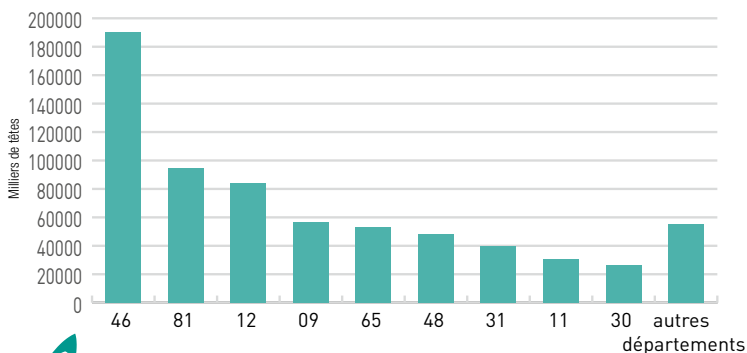
Le nombre d'éleveurs a fortement diminué en l'espace de 10 ans, tout comme le nombre de brebis nourrices (-37% entre 2000 et 2017). La production a quant à elle chuté de plus de 22% sur la même période. Un nombre encore important d'exploitations conserve des troupeaux modestes (moins de 50 brebis nourrices) bien que la taille moyenne des troupeaux s'accroisse régulièrement. Le Lot dispose du troupeau moyen le plus important (237 brebis), ce dernier est plus petit dans les Pyrénées (99 brebis). La filière régionale est bien structurée. Elle comptait en 2013, 3 associations d'éleveurs et 8 organisations commerciales (coopérative et SICA). Elle se caractérise par la place importante accordée aux signes officiels de qualité et la production d'agneaux labellisés. Un grand nombre de labels a en effet été mis en place : Label Rouge avec l'Agneau fermier des pays d'Oc, l'Agneau Lou Pailhol, l'Agneau fermier « Sélection des bergers », l'Agneau laiton, « El Xai » l'Agneau fermier du Quercy, l'Agneau de l'Aveyron, AOC avec le Mouton Barèges-Gavarnie, et enfin, IGP avec l'agneau de Lozère Elovél. Le dynamisme des conversions en Agriculture Biologique observé depuis quelques années ne se dément pas. Plus de 12% d'élevages en AB ou en cours de conversion supplémentaires sont recensés en 2017 par rapport à 2016.

Nombre de brebis nourrices par canton



RÉPARTITION DU CHEPTEL OVIN ALLAITANT

(Source : RA 2010)



NOMBRE DE BREBIS ALLAITANTES PAR DÉPARTEMENT

(Source : SAA 2017)

LES CHIFFRES

- **678 409** brebis nourrices (soit 20% du cheptel national)
- **3 716** exploitations ont des brebis nourrices
dont 1 154 exploitations produisant sous signe de qualité
- **448** exploitations en AB ou en cours de conversion
- **8 818** UTA concernées
- **1 842** exploitations spécialisées
- **32 137** tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit 32% de la production nationale)
- **324,4** millions d'€ de valeur produite soit 4,9% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2017, Comptes de l'agriculture 2017, Agence Bio 2017)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVIN VIANDE*

(Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des ovins viandes*	Dont spécialisées	Dont exploitations mixtes bovin viande - ovin viande	Dont exploitations mixtes bovin lait - ovin viande	Dont polyculteur-éleveur
Nombre d'exploitations	3 716	1 842	757	296	515
SAU moyenne	87,2	80,7	77,6	121,8	84,7
STH + surface fourragère moyenne	76,7	76	72,4	108,3	54,5
Nb Moyen d'UTA	1,6	1,3	1,5	2,4	1,6
Nombre moyen de brebis nourrices	211	232,4	172,4	179,2	218,2
UGB Ovin moyen	39	39,2	29,4	57	36,9

* >= 50 brebis nourrices

FAITS MARQUANTS 2018 :

Les années se suivent et se ressemblent pour la conjoncture ovine, toujours au beau fixe en 2018. Les cours ont progressé dans un contexte de recul de la production et des importations (notamment du Royaume-Uni et d'Irlande). La consommation des ménages marque une nouvelle fois le pas avec une diminution de 1% par rapport à l'année 2017. À noter que la filière est en attente des modalités choisies dans le cadre du Brexit qui auront un impact majeur sur la conjoncture. La filière s'interroge également sur les négociations en cours concernant des accords de libre-échange entre l'Union Européenne et l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande). Autre préoccupation, le loup qui poursuit sa progression dans notre région. Plusieurs territoires en Occitanie sont classés en zone de présence permanente (ZPP) dans les Pyrénées et le Massif Central dont 2 nouveaux depuis le dernier hiver (Margeride et Larzac). Les éleveurs des Pyrénées sont également touchés par la prédation de l'ours avec une multiplication des attaques en 2018.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins>

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/ovin-viande.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

La production ovine est de nouveau orientée à la baisse : les abattages diminuent de 2,8% au niveau national. La région Occitanie, qui produit principalement des agneaux sous signe officiel de qualité, limite la baisse à seulement 1%.

La consommation de viande d'agneaux continue de baisser entraînant une réduction des importations. Ainsi, la baisse de l'offre et une demande toujours en berne permettent de maintenir les prix 2017 au niveau de 2016.

→ Un produit ovien en diminution

Le nombre d'agneaux vendus baisse de 2% mais le prix de l'agneau demeure constant à 110 €. Ces éléments ont pour conséquence la baisse du produit ovien de 3,4%. Le niveau d'aide global continue sa progression permettant ainsi le maintien du produit courant à 144 500 €.

Les charges opérationnelles progressent de 5%. Le poste aliment reste le plus important. Les charges de structure sont stables, la baisse des charges de mécanisation étant compensée par la hausse de la main-d'œuvre.

L'EBE chute de 3% pour atteindre 47 680 €, avec une disparité au sein du groupe : en effet 33 exploitations ont un EBE inférieur à 20 000 € et 26 d'entre elles un EBE supérieur à 80 000 €.

→ Équilibre entre l'EBE et son utilisation

L'EBE est consommé pour 33% par le remboursement des annuités, permettant un niveau de prélèvement privé de 16 930 € / UTHF tout en laissant une capacité d'autofinancement de 5 530 € par exploitation.

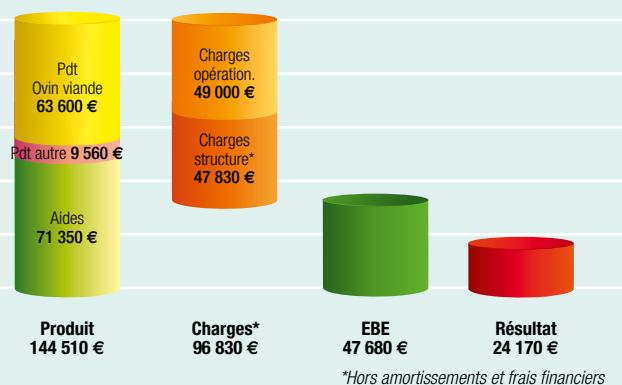
→ Une situation financière saine

La reconstitution du fonds de roulement permet de couvrir 9 mois de charges. Le taux d'endettement global reste stable à 39%. A noter une amélioration de l'endettement court terme qui perd 8 points.

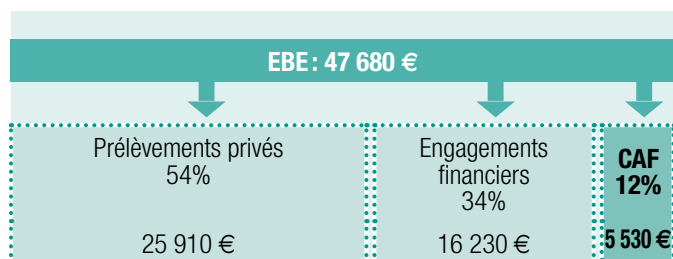
En fin de campagne, près de 90% des exploitations sont jugées en situation saine.

L'échantillon CERFRANCE

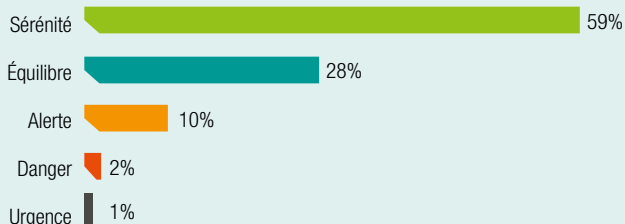
- **217 exploitations spécialisées**
dont 41% individuelles, 35% GAEC, 24% EARL
- **SAU : 188 ha** dont 165 ha de SFP dont 79 ha de landes
- **1,5 UTH familiale / 0,1 UTH salariée**
- **Troupeau : 512 brebis** soit 305 brebis/ UTH
- **Prix moyen de l'agneau de boucherie : 110€**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

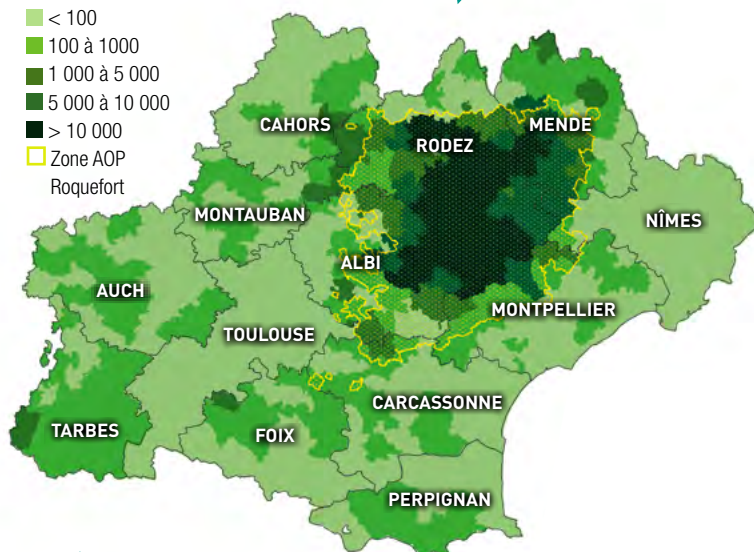


L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

Avec plus de 745 000 brebis laitières (hors agnelles de renouvellement), une production en 2017 de 205,3 millions de litres (soit 70% de la production nationale), **l'Occitanie se classe à la tête des régions productrices de lait de brebis.** La production est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort, en Aveyron, dans le Tarn et en Lozère. Ces trois départements détiennent 95% des brebis laitières et produisent 96% de la production totale de la région. La zone reconnue pour l'AOP Roquefort s'étend également sur une partie des départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard. Les livraisons auprès des fabricants de Roquefort ont représenté, en 2017, 83% de la production totale en lait de brebis de la région. Hors bassin de Roquefort, les producteurs sont plutôt orientés sur la fabrication de produits fermiers et la vente directe. C'est principalement le cas dans le massif des Pyrénées. Depuis 2007, le cheptel a légèrement régressé (-3%) alors que la production se maintient.

Nombre de brebis laitières par canton

- < 100
- 100 à 1 000
- 1 000 à 5 000
- 5 000 à 10 000
- > 10 000
- Zone AOP Roquefort



LES CHIFFRES

- **744 990** brebis laitières (hors agnelles de renouvellement) ; soit **60%** du cheptel national
- **2 096*** exploitations ont des brebis laitières en 2017
- **242** exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- **5 017** UTA concernées
- **1 554** exploitations spécialisées
- **205,3** millions de litres produits (soit **70%** de la production nationale)
dont 99% est livré à l'industrie
- **181,5** millions d'€ de valeur produite (produit lait uniquement) soit **2,8%** du produit agricole d'Occitanie

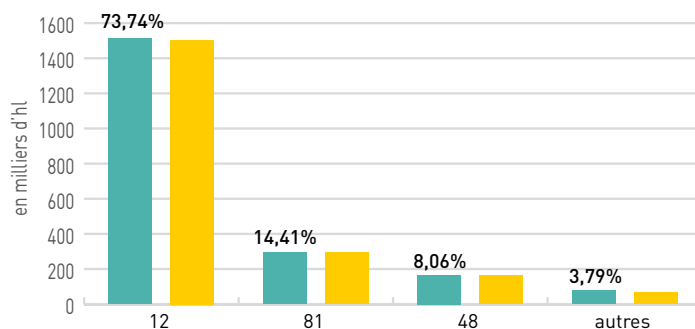
[Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2017, SSP/enquête cheptel 2017*, Comptes de l'agriculture 2017, Agence Bio 2017]

Dominance de la filière Roquefort et développement du lait de brebis certifié AB

Pour 2017, la collecte interprofessionnelle de Roquefort s'élève à 170,2 millions de litres soit une baisse de 0,9 millions de litres par rapport à 2016. La qualité médiocre des fourrages récoltés en 2016, un début d'été 2017 exceptionnellement chaud et sec et une baisse du nombre de producteurs au sein de l'interprofession de Roquefort (-71 points de livraison par rapport à 2016) expliquent la baisse de collecte. En 2017, la part de Roquefort dans les transformations est en diminution et ne s'établit qu'à 43%. Ces dernières années, on assiste à un développement de la production de lait de brebis certifié AB, porté par une forte demande des industriels de la filière Roquefort et en dehors. En 2017, l'Occitanie compte 242 exploitations produisant du lait de brebis en AB ou en cours de conversion (+17% par rapport à 2016).

[Source : Interprofession Roquefort, Agence Bio 2017]

RÉPARTITION DU CHEPTEL OVIN LAITIER (Source : RA 2010)



PRODUCTION DE LAIT DE BREBIS PAR DÉPARTEMENT (Source : SAA 2017)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVIN LAIT* (Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des ovins lait *	Dont spécialisées	Dont exploitations mixtes avec atelier bovin ou ovine viande
Nombre d'exploitations	2 345	1 554	569
SAU moyenne	107	94,2	113,8
STH + surface fourragère moyenne	91,6	81,3	99,8
NB Moyen d'UTA	2,1	1,9	2,4
Nombre moyen de brebis laitières	338	336	310

* >= 25 brebis laitières

FAITS MARQUANTS 2018 : progression des coûts de production

En 2018, l'Interprofession de Roquefort compte 1577 points de collecte, soit une baisse de 4% par rapport à 2017. Malgré cette érosion toujours constante du nombre de producteurs, la qualité des fourrages récoltés et le recours à des achats d'aliments extérieurs dans les zones impactées par la sécheresse ont contribué à une légère progression du volume de +1% par rapport à 2017. Les fabrications de Roquefort sont restées stables et l'ultra-frais est toujours sur la même dynamique de progression. En parallèle, les coûts de production ont augmenté : l'évolution de l'indice IPAMPA moyen lait de brebis entre la campagne 2017 et 2018 (période septembre-août) est en hausse de 2,4%. En cause, une hausse des postes énergie, engrais et alimentation.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture :

<http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins>

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/ovin-lait.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINS LAIT

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

En 2017, la collecte sur le rayon Roquefort est en légère diminution par rapport à 2016, ce qui est principalement dû à la baisse du nombre de producteurs. La production par exploitation est restée stable. Le prix diminue légèrement en moyenne (-1%) mais est variable d'un éleveur à l'autre en fonction de la stratégie adoptée face à la nouvelle gestion des volumes. On note sur la campagne un indice des charges stabilisé après la baisse de 2016.

Au niveau de la filière, l'enjeu reste toujours la séduction de nouveaux consommateurs, la consommation de roquefort baissant de manière tendancielle. Les laiteries élargissent leurs gammes de produits (en mode luxe, ultra-frais, à tartiner...).

→ Le produit animal diminue

Un volume de lait produit stable et une diminution de la valorisation conduisent à une baisse du produit lait de 1%. Combiné à une nouvelle chute du prix des agneaux (-8%), le produit animal diminue de près de 3%.

Les aides globales sont stables par rapport à 2016 avec des exploitations qui sont de plus en plus dépendantes des aides (aides/produit > 40% dans certaines exploitations).

Les charges opérationnelles sont en légère diminution (-2%) avec un indice IPAMPA stabilisé. Le poste aliment reste la principale charge à 256 €/1 000 l. avec une disparité importante entre les exploitations. Le coût alimentaire est un des principaux facteurs d'optimisation des résultats technico-économiques.

Quant aux frais de structure, ils augmentent de 6% portés par le carburant et les prélèvements sociaux obligatoires (+20%) consécutivement à la progression des résultats en 2016 sous l'impulsion des aides.

La combinaison de ces différents facteurs engendre une diminution de l'EBE de 11% qui atteint 76 570 €. Après une année exceptionnelle en 2016 les résultats baissent mais restent supérieurs à 2015.

→ Après une année exceptionnelle, l'EBE fléchit

Les engagements financiers progressent (+7%) et consomment 36% de l'EBE. Il en est de même pour les prélèvements privés (+7%) qui atteignent 24 700 €/UTHF. La marge de sécurité se dégrade et ne représente plus que 6% de l'EBE.

→ La situation financière reste saine

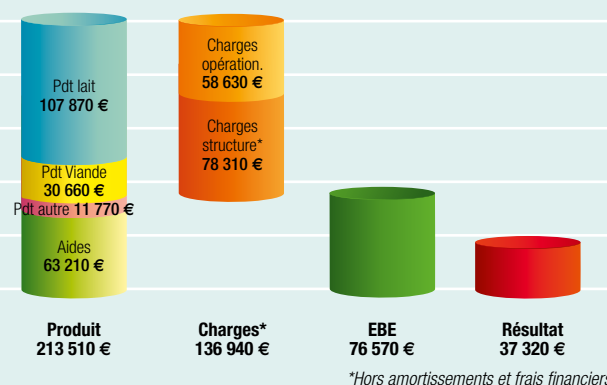
L'endettement global (44%) progresse légèrement principalement à long terme.

Le fond de roulement se stabilise et permet de financer plus de 9 mois de charges.

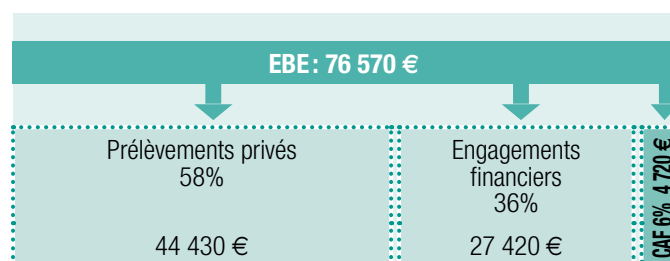
La situation financière des exploitations se maintient malgré tout avec plus de 77% de l'effectif en « Sérénité ».

L'échantillon CERFRANCE

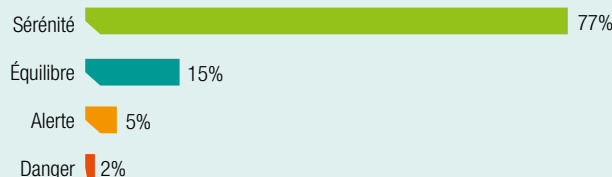
- **687 exploitations spécialisées** dont 52 % en GAEC, 28 % individuelles et 20 % en EARL
- **SAU : 121 ha** avec 103 ha de SFP dont 28 ha de landes
- **1,8 UTH familiale / 0,3 UTH salariée**
- **Troupeau : 383 brebis**
- **112 000 L de lait vendus** soit 293 L / brebis
- **Prix moyen du lait : 962€ / 1000 L**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE CAPRIN

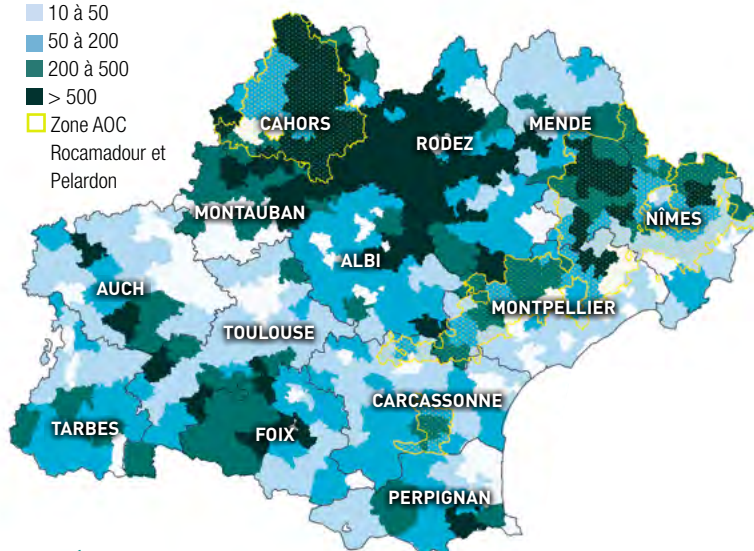
En détenant 12% du cheptel de chèvres françaises, l'**Occitanie produit 12% de la production de lait nationale et 12% des fabrications de produits fermiers**. Deux logiques de production différentes se retrouvent dans les exploitations : les spécialisées livreurs et les spécialisées fromagers qui transforment le lait en fromage.

Dans le nord de la région et plus spécifiquement dans l'Aveyron et le Tarn, se concentre la production destinée aux IAA. 76% du lait produit est à destination de l'industrie. L'Aveyron à lui seul produit 62% des volumes livrés. Cette production a triplé en l'espace de 20 ans, bien qu'un ralentissement voire une diminution soit observée depuis 2012, en raison d'une conjoncture plus défavorable. Dans les départements du Lot, de la Lozère, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées la production est majoritairement orientée vers la fabrication de produits fermiers, avec 73% des volumes à destination d'entreprises de transformation fermière ou transformés à la ferme contre 5% pour le reste de la région. C'est le cas notamment dans les Pyrénées ou dans les zones d'appellation Pélardon et Rocamadour. Dans les Pyrénées, la race Pyrénéenne se développe et avec elle la production de fromages et de cabris lourds. Dans la région, on trouve deux SIQO en fromages de chèvre à forte notoriété : l'AOC Rocamadour dans le Lot qui regroupe 80% des éleveurs de ce département et l'AOC Pélardon dont la zone d'appellation couvre une partie de l'Hérault (Montagne Noire et Garrigues), du Gard (Cévennes et Garrigues), de la Lozère (Cévennes) et de l'Aude (Corbières audoises). Au final 343 exploitations produisent sous SIQO. En 2017, 225 tonnes de Pélardon ont été produites dont 156 tonnes en production fermière. 1 265 tonnes de Rocamadour ont été fabriquées sur la même période dont 382 tonnes en production fermière.

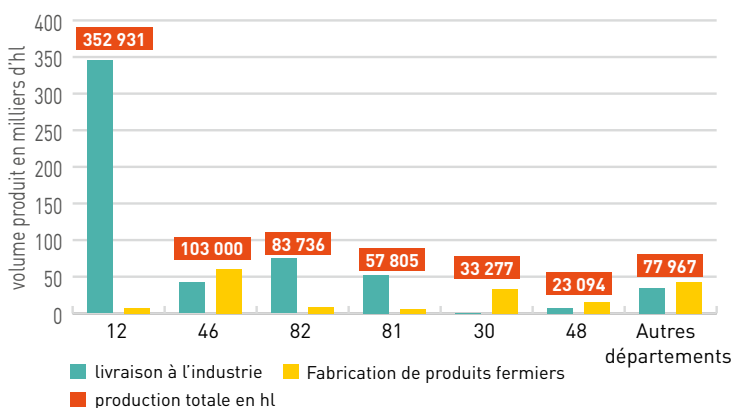
Nombre de chèvres par canton

- < 10
- 10 à 50
- 50 à 200
- 200 à 500
- > 500

 Zone AOC Rocamadour et Pélardon



RÉPARTITION DU CHEPTEL CAPRIN (Source : RA 2010)



PRODUCTION DE LAIT DE CHÈVRE PAR DÉPARTEMENT (Source : SAA 2017)

LES CHIFFRES

- **104 586** chèvres
- **800** exploitations ont des chèvres
dont 343 exploitations produisant sous signe de qualité (hors AB)
- **205** exploitations certifiées AB ou en conversion
- **1 739** UTA concernées
- **403** exploitations spécialisées
dont 183 livreurs et 220 fromagers
- **73,2** millions de litres produits (**12%** de la production nationale)
- **72** millions d'€ de valeur produite soit **1%** du produit brut total agricole d'Occitanie

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2017, Comptes de l'agriculture 2017, Agence Bio 2017)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS CAPRIN LAIT* (Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des caprins *	Dont spécialisées livreurs	Dont spécialisées fromagers	Dont exploitations avec atelier herbivore viande	Dont polyculture-élevage
Nombre d'exploitations	800	183	220	238	73
SAU moyenne	58,7	49,4	31,1	82	62
Nb Moyen d'UTA	2,2	1,8	2	2,2	2,5
Nombre moyen de chèvres	151	209	72	159	182

* >=50 chèvres en livraison ou >=10 chèvres en transformation

FAITS MARQUANTS 2018

Pour 2018, la collecte régionale se stabilise en légère hausse. Après un premier trimestre en repli, la collecte augmente à partir du mois d'avril et s'oriente de nouveau à la baisse en fin d'année, compte-tenu des conditions climatiques sèches et de la moindre qualité des fourrages récoltés au printemps. Les fabrications de fromages ont été peu dynamiques, alors que les fabrications d'ultra-frais ont poursuivi leur croissance. En cette fin d'année, simultanément à la baisse de la collecte, les importations enregistrent une diminution importante poussant les transformateurs à mobiliser fortement les stocks de produits de report. Ce très bas niveau de stock pourrait annoncer des tensions pour fournir le marché début 2019.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins>
Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/caprin.html>



LE POINT CAMPAGNE 2017

En France, la diminution du cheptel et une ration de base de moindre qualité expliquent le recul de la collecte de lait durant le 1^{er} semestre 2017. À partir du mois de juillet, une reprise de la production s'est opérée grâce à la bonne qualité des fourrages de la récolte 2017. Au final, la production laitière ne chute que de 0.8% par rapport à 2016. Le volume de lait importé a bondi durant les 6 premiers mois puis il est resté haut sur la fin de l'année. Ceci a permis de satisfaire la demande supplémentaire en fromage (+2%).

CAPRINS LIVREURS DE LAIT

L'échantillon CERFRANCE livreurs de lait

- 63 exploitations spécialisées, dont 57% GAEC, 24% individuelles, 19% EARL
- SAU : 85 ha dont 69 ha de SFP
- 1,9 UTH familiale / 0,4 UTH salariée
- Troupeau moyen : 327 chèvres
- Production totale : 254 000 L soit 776 L de lait/chèvre à un prix moyen de 720€/1 000 L

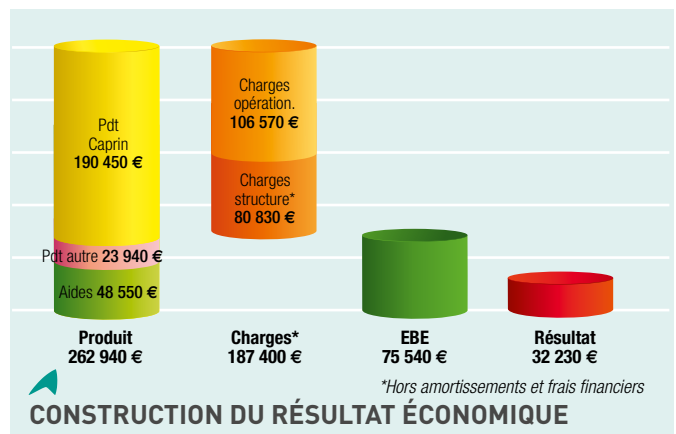
→ Plus de charges, l'EBE diminue

Malgré une légère progression du produit caprin (prix du lait +8 € aux 1 000 litres), le produit total stagne. Les charges hors amortissements ont augmenté de 2,7% par rapport à 2016. La hausse la plus sensible porte sur le poste aliments achetés (+2 400 €) qui demeure la première dépense pour ces élevages (41% des charges totales hors amortissement). L'évolution des charges fixes provient surtout de la main d'œuvre, du carburant et des frais généraux. Le ratio EBE /produit fléchit légèrement en 2017 au regard de 2016.

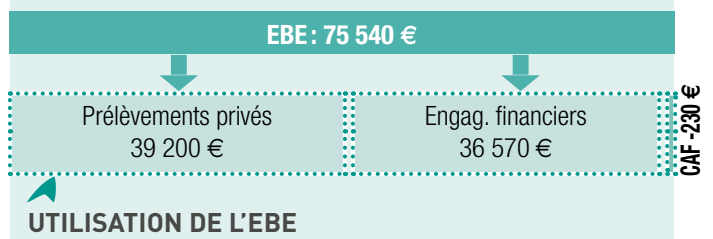
Il existe une grande disparité entre exploitations. Les structures dégagant un ratio supérieur à 33% produisent plus de lait par chèvre à un prix supérieur et avec un coût alimentaire moindre. L'EBE de ces structures s'élève à 114 000 €.

→ Près de la moitié de l'EBE sert à rembourser les annuités

Une fois les prélèvements privés assurés et les annuités remboursées, l'EBE



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



est totalement consommé. Contrairement à l'année précédente, il n'y a plus de marge de sécurité. Les investissements ont été encore conséquents (56 300 €) avec un financement par emprunts de 49 700 €. 80% des exploitations ont toutefois une situation financière saine.

CAPRINS FROMAGERS

L'échantillon CERFRANCE Fromagers

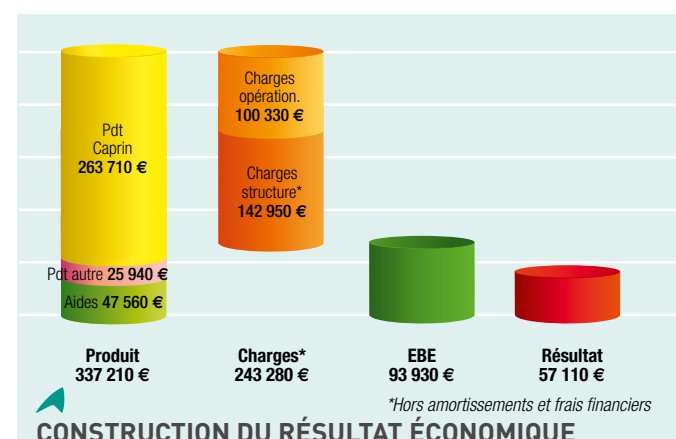
- 28 exploitations spécialisées dont 71% GAEC, 11% individuelles et 14% EARL
- SAU : 99 ha dont 82 ha de SFP
- 2,2 UTH familiales / 1,8 UTH salariée
- Troupeau moyen : 207 chèvres

→ Les charges augmentent plus vite que le produit

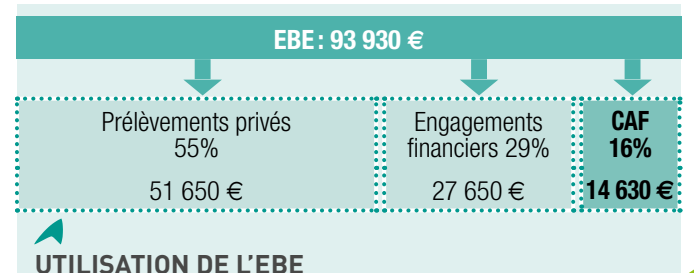
Les exploitations lotoises sont majoritaires dans ce groupe. Elles produisent sous l'appellation AOP Rocamadour avec des circuits de commercialisation solides. Le fait de transformer rend ces structures moins sensibles à la conjoncture laitière. Le produit par chèvre demeure stable entre les 2 campagnes mais augmente en global (plus de chèvres traitées). La hausse des charges se poursuit (+ 6%) et elle est supérieure à celle du produit. Les postes aliment, main d'œuvre salariée et frais de commercialisation se détachent. À échantillon constant, l'EBE diminue entre 2016 et 2017. Il existe une grande disparité en matière d'EBE en fonction notamment de l'effectif du troupeau et de la valorisation par chèvre.

→ Une situation financière saine

Le montant des annuités demeure raisonnable au regard de l'EBE. Cette année, la CAF a servi à autofinancer une partie des investissements. Le fonds de roulement, stable, est à consolider car il n'assure encore que 4 mois du cycle de charges. La totalité des exploitations est dans une situation financière saine ou équilibrée.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

L'ÉLEVAGE PORCIN



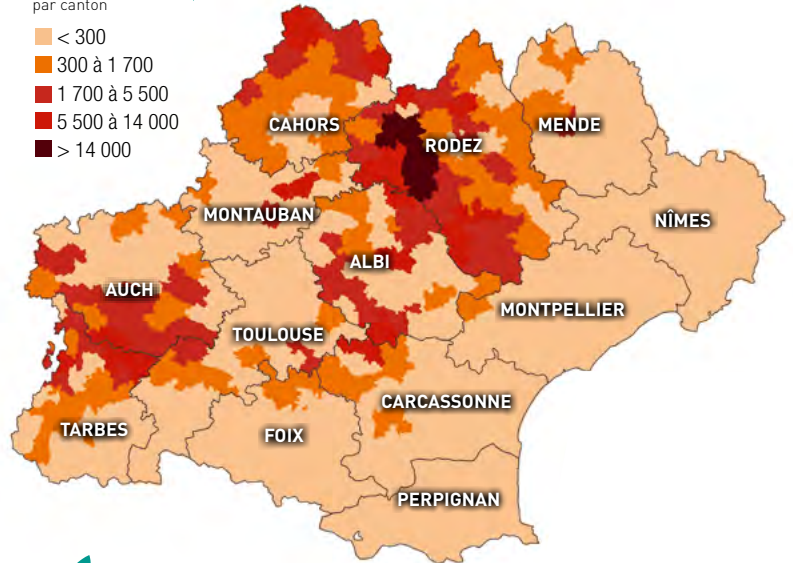
L'Occitanie possède 4% du cheptel national de truies et produit 3% de la viande porcine française. Cette filière décline depuis le début des années 2000. En cause, les crises successives qui l'ont secouée et qui ont provoqué l'abandon de beaucoup d'ateliers. **La production a ainsi chuté, entre 2000 et 2017, de plus de 22%.** Elle reste insuffisante pour répondre à la demande des transformateurs locaux, nombreux sur le territoire.

Les ateliers se concentrent dans le nord de la région (Lot-Aveyron-Tarn) qui représente 70% de la production et dans une moindre mesure dans le Gers et les Hautes-Pyrénées. La majeure partie des exploitations possède un, voire deux ateliers complémentaires à l'atelier porcin : atelier végétal (grandes cultures) ou animal (bovin viande ou lait).

Plus de 85% des porcs sont produits dans le cadre d'un cahier des charges SIQO : IGP Bayonne, IGP Jambon de Lacaune, IGP Saucissons et saucisses de Lacaune, IGP Porcs du Sud-Ouest, Label Rouge. Depuis décembre 2015, le porc noir de Bigorre a obtenu une AOC tout comme le jambon noir de Bigorre.

Effectif porcin par canton

- < 300
- 300 à 1 700
- 1 700 à 5 500
- 5 500 à 14 000
- > 14 000

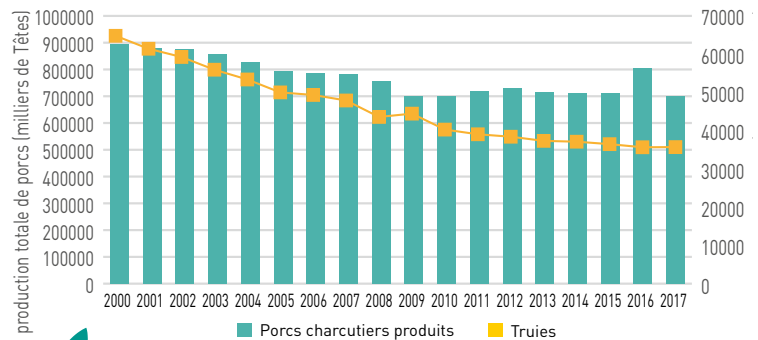


LES CHIFFRES

- 35 768 truies (soit 3% du cheptel national)
- 759 exploitations ont des porcs
- 91 exploitations en AB ou en conversion
- 1 640 UTA concernées
- 80 exploitations spécialisées (n'ayant que des porcs) dont 41 exploitations produisant sous signe de qualité
- 63 357 tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit 3% de la production nationale)
- 84,2 millions d'€ de valeur produite soit 1,3% du produit agricole d'Occitanie

[Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2017, Comptes de l'agriculture 2017, Agence Bio 2017]

RÉPARTITION DU CHEPTEL PORCIN (Source : RA 2010)



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PORCINE EN OCCITANIE (Source : SAA 2017)

FAITS MARQUANTS 2018

Le prix du porc au cadran a diminué de près de 18 centimes par rapport à 2017... et combiné avec une légère hausse du prix de l'aliment (5€/T), la marge brute par truie a baissé chez les producteurs. Le ratio prix du porc/prix de l'aliment est passé de 6,6 à 5,9.

Des inquiétudes se sont fait sentir quant à l'éventuelle propagation de la peste porcine africaine (PPA) sur le territoire national. De nombreux cas ont en effet été signalés en Belgique à proximité des frontières françaises. Des mesures ont été prises et se poursuivent pour lutter contre la survenue d'une éventuelle épizootie en France qui affecterait durement la filière (fermeture de marchés, effondrement des prix).

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS PORCINES (Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant un atelier porcin significatif*	Dont spécialisées	Dont polyculture - élevage (atelier porcin)	Dont mixtes herbivores viande - atelier porcin	Dont polyculture - élevage herbivores viande et atelier porcin	Dont polyélevage herbivores viande et lait et atelier porcin
Nombre d'exploitations	759	80	206	184	97	95
SAU Moyenne	64,8	12,2	61,8	66,1	99,5	62,6
Nb Moyen d'UTA	2,2	2,2	2,1	2	2,3	2,3
Nombre d'exploitations ayant des truies	569	55	107	94	52	35
Nombre moyen de truies**	66,5	228,9	93	72,4	81,7	86,8
Nombre d'exploitations ayant des places d'engraissement***	1 327	60	215	168	96	89
Nombre moyen de places d'engraissement***	235	591	469	401	496	456

* >= 10 truies ou 50 places d'engraissement

** pour les exploitations avec activité naisseur

*** y compris exploitation <=10 truies et/ou 50 places d'engraissement

PLUS D'INFOS sur

Midiporc : www.midiporc.fr

IFIP : <http://www.ifip.asso.fr/fr>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS PORCINES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

La demande chinoise dynamique tire le marché sur le 1^{er} semestre. Sa diminution sur le second semestre ralentit les échanges. La baisse de l'effectif de 2,3% par rapport à 2016, diminue l'offre sur le marché. Au niveau régional, le prix du porc reste stable pour s'orienter à la baisse à partir de septembre 2017. Dans un contexte de diminution de la consommation de viande, la consommation de viande de porc accuse aussi une baisse sur l'année 2017.

NAISSEURS ENGRAISSEURS

L'échantillon CERFRANCE

- 49 exploitations spécialisées dont 41% EARL, 33% individuelles, 18% GAEC
- SAU : 59 ha dont SCOP 30 ha
- 1,3 UTH familiale / 0,8 UTH salariée
- 100 truies
- Prix moyen du porc charcutier : 149 € (hors transformateurs)

→ Le produit progresse

Le produit porcin s'améliore de 7% grâce à plus d'animaux commercialisés (+9%) et un prix stable du porc charcutier.

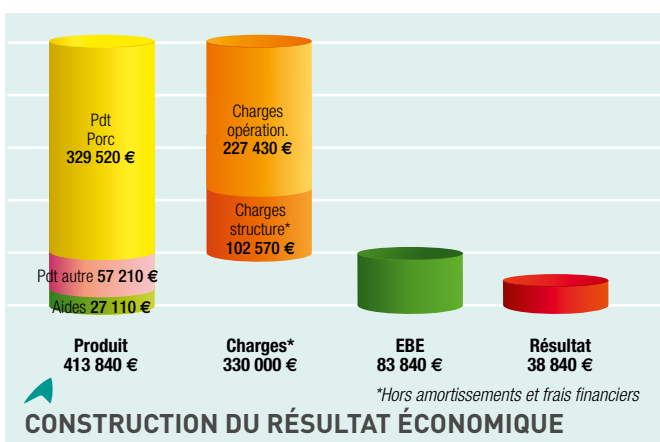
À noter une progression des aides de 5 000 € pour atteindre 27 000 € intégrant la mise en place de l'ICHN pour les élevages porcins de montagne.

Les charges restent stables. Au niveau opérationnel le poste aliment, soit 75% des charges, enregistre une baisse de 2%, absorbée par la hausse du poste engrais (+12%). Pour les charges de structure la hausse de la mécanisation, qui reste le 1^{er} poste, vient neutraliser la diminution des autres postes.

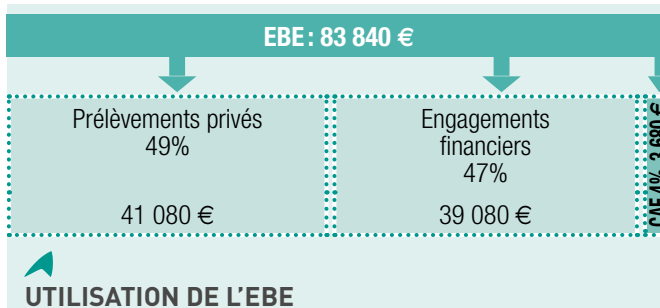
L'EBE progresse pour atteindre 83 840 € de moyenne, avec une disparité au sein du groupe puisque 11 exploitations ont un EBE inférieur à 40 000 € et 10 réalisent un EBE supérieur à 120 000 €.

→ Une capacité d'autofinancement reconstituée

Les annuités restent stables pour atteindre 45% de l'EBE. Les prélèvements privés s'élèvent à 30 600 €/UTHF, laissant une marge de sécurité de 3 700 €.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE

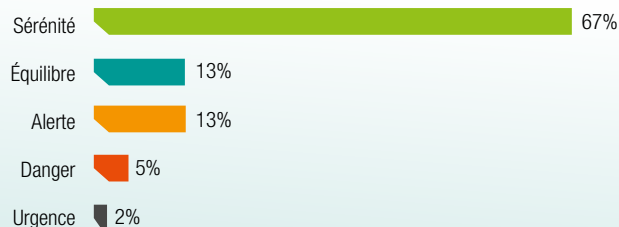


UTILISATION DE L'EBE

TOUS PORCINS

L'échantillon CERFRANCE

- 60 exploitations spécialisées dont 45% EARL, 32% individuelles, 17% GAEC
- SAU : 62 ha dont SCOP 32 ha
- 1,4 UTH familiale / 0,7 UTH salariée
- 95 truies
- Prix moyen du porc charcutier : 140 € (hors transformateurs)



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

→ Situation financière dans la sérénité

Le fonds de roulement s'améliore pour couvrir 163 jours de charges. Le taux d'endettement global diminue et passe en dessous de la barre des 50%, de même pour l'endettement court terme à 17%.

La part d'exploitations en situation de sérénité et d'équilibre progresse pour atteindre 80% ; seulement 2% de l'échantillon est jugé en situation d'urgence.

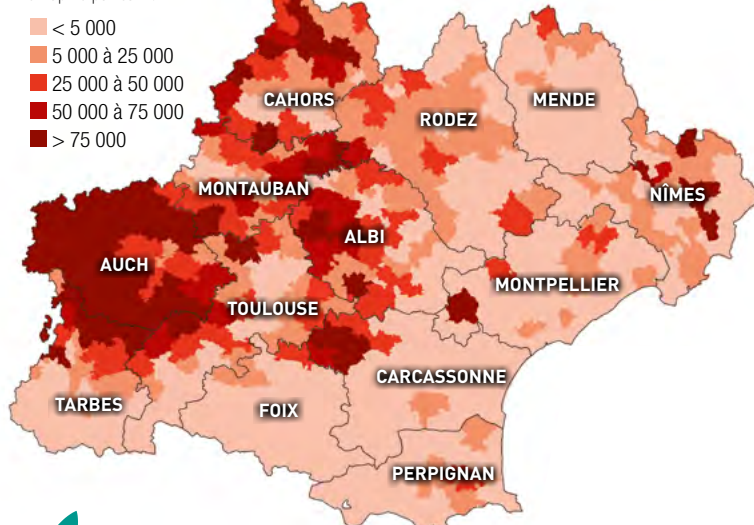


L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

Occitanie a produit en 2017, 3% des volailles de chair, 25% des canards gras, 19% du foie gras (canard et oie) et 4% des lapins du territoire national. La région produit également 7% des volailles festives (chapons, poularde d'Occitanie) et 3% des œufs de consommation.

Plus du tiers des 2278 exploitations détenant des volailles se situe dans le Gers. Le reste de la production se retrouve essentiellement dans le Lot et le Tarn (10% des volailles). Le Gers possède en outre 41% des exploitations ayant des palmipèdes. Cette production se localise également dans le Lot, les Hautes-Pyrénées (11% chacun) et la Haute-Garonne (9%). La production de lapins est, quant à elle, concentrée dans le nord de la région (Aveyron et Lot), dans les Hautes-Pyrénées et l'Hérault.

Effectif en volailles, palmipèdes et lapins par canton



RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS (Source : RA 2010)

LES CHIFFRES

Effectifs présents dans les exploitations en 2017 :

- **2,1 millions de volailles de ponte, 5,4 millions de poulets de chair, 1,3 million de volailles festives, 4 millions de palmipèdes et 53 000 lapins**
- **2 278 exploitations ont un atelier volailles significatif***
*dont 288 ateliers certifiés AB, 1 601 un atelier palmipèdes** et 86 un atelier lapins****
- **316 exploitations spécialisées en volailles, 325 en palmipèdes et 28 en lapins**
dont 203 exploitations produisant sous SIQO (LR + IGP)
- **305 élevages en poulet de chair et poule pondeuse en AB ou en cours de conversion**
- **45 499 tonnes équivalent carcasse produite en volailles**
- **22 858 tonnes équivalent carcasse en palmipèdes**
dont 2 229 tonnes de foie
- **384,5 millions d'œufs produits**
- **1 898 tonnes équivalent carcasse de viande de lapin produite**
- **240 millions d'€ de valeur produite en volaille et œufs soit 3,7% du produit brut total agricole d'Occitanie**

(Sources : RA2010/ INOSYS, SAA 2017, Comptes de l'agriculture 2017, Agence Bio 2017)

Ces filières sont fortement marquées par la production sous signes de qualité. En volailles, on retrouve 6 SIQO dont un pour la production d'œufs : Volailles fermières du Gers (IGP+LR), Volailles fermière du Ségala et du Quercy (LR), Volailles fermières du Languedoc (IGP+LR), Volailles fermières du Lauragais (IGP+LR), Poulet ou chapon des Cévennes (IGP), Œuf Cocorrette (LR+AB). Concernant les palmipèdes, 2 SIQO couvrent l'essentiel du chiffre d'affaires de la filière : Canard à foie gras du Sud-Ouest (LR+IGP) et Oie fermière Label Rouge.

FAITS MARQUANTS 2018

La production de canards gras a été en forte hausse en Occitanie en 2018 mais n'atteint pas encore le niveau de 2015, l'année de références avant les épizooties d'influenza aviaire. Quelques foyers faiblement pathogènes d'influenza aviaire ont été détectés en début d'année ce qui a également influé sur la production.

Le taux de remplissage des ateliers est resté faible début 2018 en raison d'une pénurie de canetons en 2017. Les mesures de biosécurité mises en place pour lutter contre la survenue d'une nouvelle épizootie peuvent également partiellement expliquer ce taux de remplissage (diminution de la densité dans les élevages pour être en capacité de clautrer les canards en cas de passage à un niveau de risque élevé). Toutefois, les mises en place de canetons ont progressé au second semestre 2018.

À noter qu'à la suite des deux crises sanitaires de 2016 et 2017, un dispositif d'indemnisation pour compenser les pertes de production (abattages et vide sanitaires) a été mis en place. Les versements des avances et des soldes d'indemnisation sont intervenus entre septembre 2017 et septembre 2018.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS EN VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS (Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des volailles*	Dont spécialisées	Ayant des palmipèdes**	Dont spécialisées	Ayant des lapins	Dont spécialisées
Nombre d'exploitations	2 278	316	1 601	325	86	28
SAU moyenne	54,8	6,5	53	666,2	31,5	2,3
Nombre moyen d'UTA	2	1,6	2	1,6	2,5	1,2
Nombre moyen de têtes de volailles moyens ou nombre de têtes d'oies et de canard ou nombre de lapins moyen	2 506	3 850	2 226	2 618	196	255
Surface moyenne de bâtiments (m²)	514,2	748,8	289,5	240,8	-	-

*>= 200 poules pondeuses ou repro ou >= 200 volailles de chair ou >= 30 atruches ou >= 500 pigeons ou cailles ou >= 150 m² de bâtiments volailles de chair ou >=500 volailles totales

**>= 100 oies ou canards ou présence de gavage de volailles

*** ≥ 50 lapines mères

PLUS D'INFOS sur

ITAVI : <http://www.itavi.asso.fr/>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AVICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

Pour la filière avicole, 2017 est l'année du bilan après les deux épizooties d'influenza aviaire.

Le commerce extérieur a été fortement affecté. Les pertes à l'export, tant sur le maillon multiplication-sélection-accoupage, que sur la production de palmipèdes, sont considérables avec, respectivement, -17 millions d'euros et -37 millions d'euros.

Plusieurs dispositifs d'indemnisations ont été mis en place sur l'ensemble de la filière pour atténuer les effets de ces deux crises. Au-delà des aspects financiers, elles ont entraîné des changements dans les systèmes de production. Ainsi 80% des bâtiments ont été mis aux normes de biosécurité dans les élevages.

Palmipèdes gras : le 2^e épisode d'influenza aviaire de fin 2016 a pesé sur la production de canards gras (-16% en volume en 2017). Il a concerné la partie ouest de la région, celle avec la plus forte densité d'animaux qui représente la quote-part la plus importante de la production.

Volailles de chair : le déficit commercial sur les viandes de volailles s'est creusé de 78 millions d'euros en 2018 mais la production nationale est dans une dynamique positive (+6,3% en volume par rapport à 2017).

Poules pondeuses : les œufs « alternatifs » ont le vent en poupe. Cette tendance se vérifie à l'échelle européenne : entre 2012 et 2017, la part des élevages de poules pondeuses hors cage est passée de 42% à 45%.

VOLAILLES DE CHAIR

L'échantillon CERFRANCE

- 56 exploitations spécialisées dont 57% individuelles, 20% en GAEC et 18% en EARL
- SAU : 63 ha dont 26 ha en grandes cultures et 36 ha en SFP
- 1,5 UTH familiale / 0,6 UTH salariée

→ Évolution positive du résultat

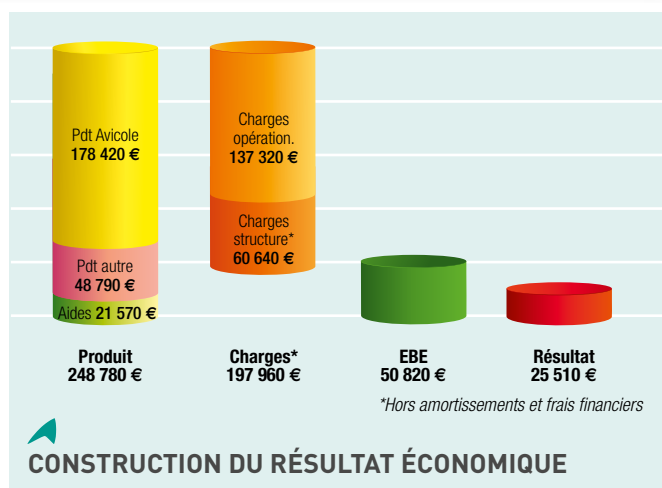
À échantillon constant le produit courant a augmenté, notamment grâce aux aides calculées et encaissées avec du retard (solde des mesures d'indemnisation suite à la crise aviaire de l'hiver 2015-2016 et acomptes pour la crise 2016-2017) qui compensent la baisse de produit avicole. Les charges opérationnelles baissent proportionnellement à ce dernier. Le poste aliment bénéficie encore des cours bas des céréales. Les charges de structure sont stables. L'EBE progresse de 16% et le résultat de 32%.

→ L'EBE laisse une CAF confortable

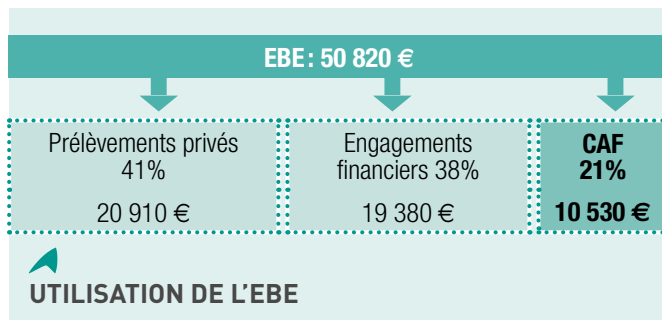
L'EBE apparaît suffisant puisqu'il permet de dégager une capacité d'autofinancement confortable (21% de l'EBE). Les prélèvements privés progressent de 9% pour revenir à un niveau plus habituel, traduisant la fin de l'incertitude liée à la crise aviaire et l'encaissement des aides.

→ La situation financière est stable et saine

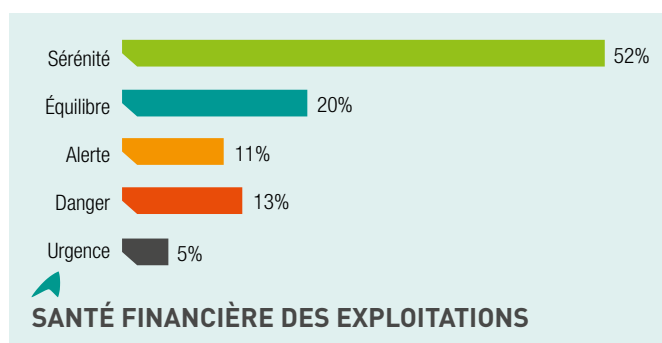
Avec près des trois quarts des exploitations en situation financière sereine ou équilibrée, le système de production paraît sain. La situation s'améliore continuellement depuis 2014. On note cependant l'apparition d'exploitation en situation financière très fragile, dont il faudra surveiller l'évolution sur 2018.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PRÊTS À GAVER

L'échantillon CERFRANCE

- 35 exploitations spécialisées dont 37% en individuelles et 40% en EARL
- SAU : 51 ha dont 12 ha en grandes cultures et 36 ha en SFP
- 1,4 UTH familiale / 0,2 UTH salariée

→ Une baisse de la production correctement indemnisée

Les conséquences des crises aviaires des hivers 2016 et 2017 sont encore visibles : baisse des produits de 11%, baisse des charges opérationnelles de 13%, mais aussi baisse des aides (indemnisation des pertes de production suite au vide sanitaire obligatoire sur une aire géographique plus limitée qu'en 2016). Les aliments restent le premier poste de charges, soit plus de 80% des charges opérationnelles. L'EBE et le résultat sont en hausse de 10%. Un effet positif de la crise : la revalorisation des marges dans un secteur tendu depuis plusieurs années.

→ Un ratio EBE/produit de 23%

L'EBE couvre à peine les annuités et les prélèvements privés. Confrontées à un manque de canetons, les exploitations ont donc très peu de marge de manœuvre pour adapter leur système d'élevage. Cependant la revalorisation des marges laisse présager une remontée des résultats lorsque la production de canetons aura atteint son plein potentiel.

→ Le nombre d'éleveurs en situation d'alerte augmente

Si le pourcentage d'exploitations « solides » progresse légèrement, nous notons une dégradation de la situation pour les élevages auparavant en équilibre.

GAVAGE

L'échantillon CERFRANCE

- 103 exploitations spécialisées dont 50% individuelles, 29% en EARL et 14% en GAEC
- SAU : 40 ha dont 14 ha en grandes cultures et 23 ha en SFP
- 1,5 UTH familiale / 0,8 UTH salariée

→ Des données économiques marquées par l'épizootie d'influenza aviaire

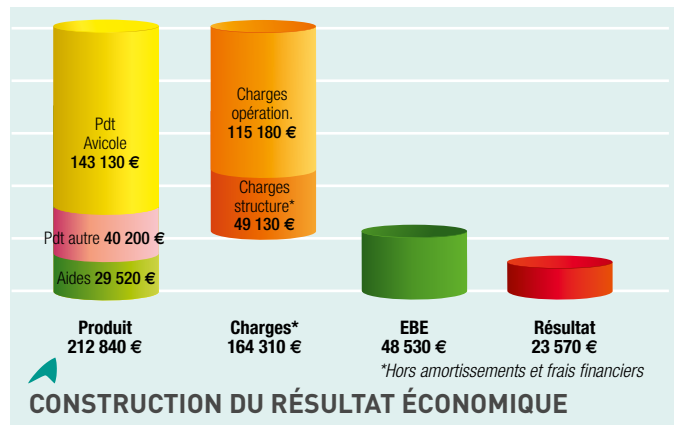
La deuxième crise aviaire ne touche qu'une partie du sud-ouest, le produit brut avicole remonte donc de 15% mais ne compense pas la baisse de 23% de 2016. Les aides restent logiquement à un niveau élevé : plus de 30 000 €, en baisse de 18%. La reprise d'activité se fait progressivement tout au long de l'année avec des plannings de production incomplets sur 2017 et 2018. Ainsi l'EBE ne remonte pas au niveau d'avant crise, mais reste stable par rapport à 2016, tandis que le résultat régresse légèrement (-4%) ainsi que l'efficacité économique (EBE/produit = 27%). Le vide sanitaire imposé par le manque de canetons, et indemnisé à hauteur de 50%, peut expliquer cette dégradation du résultat.

→ Attention au décalage de trésorerie

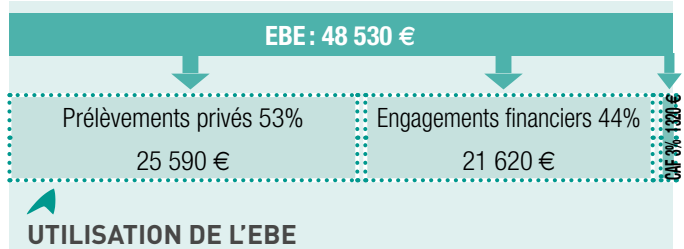
L'EBE apparaît suffisant pour couvrir les annuités et les prélèvements privés. Les indemnités 2016 ont été soldées ainsi que la quasi-totalité des compensations de la crise 2017.

→ Des situations financières plus hétérogènes

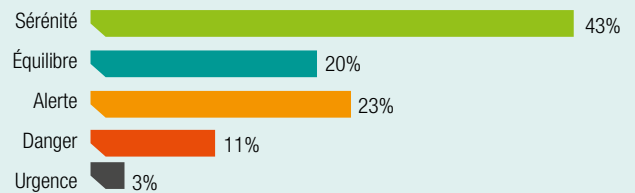
La part des exploitations en « alerte » augmente. Face à la crise aviaire, certaines exploitations ont su tirer leur épingle du jeu (exploitations hors zone de contamination, circuits courts...) alors que d'autres ont souffert du manque de canards. Les exploitations qui affichent de faibles résultats techniques risquent d'être pénalisées par la faiblesse du nombre de canards disponibles, les situations en « urgence » sont donc à surveiller tout particulièrement.



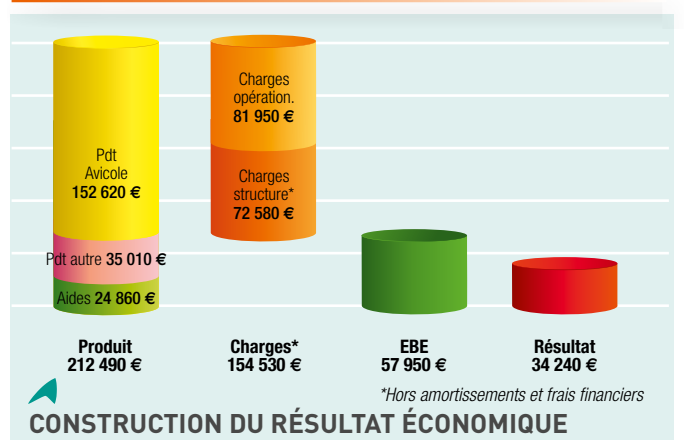
CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



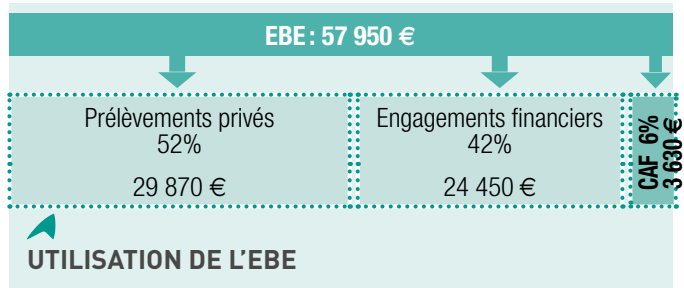
UTILISATION DE L'EBE



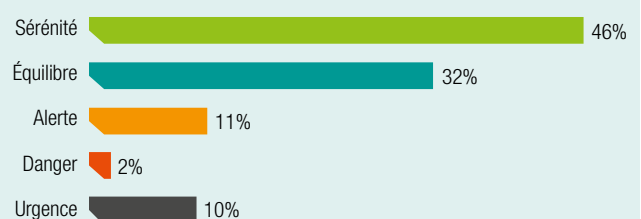
SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



Avec près de 198 000 ruches et 3 586 tonnes de miel produites en 2017, Occitanie détient 24% des ruches et réalise plus du quart (26%) de la production de miel nationale. **Elle est la 1^{re} région apicole de France.**

Alors que la production de miel a fortement chuté à l'échelon national, celle de la région Occitanie a connu une diminution moins importante. Spécificité de cette filière, un grand nombre de producteurs sont des apiculteurs amateurs tirant leurs revenus d'une activité non agricole. Ils détiennent peu de ruches (moins de 10) et produisent du miel en faible quantité, peu ou pas commercialisé. D'après une étude menée pour le compte de FranceAgriMer, on estimerait le nombre d'apiculteurs amateurs ou professionnels dans la région à 5 187. Les apiculteurs considérés comme professionnels sont ceux pour lesquels l'apiculture représente une véritable activité économique. Pour autant, ils ne sont pas tous exploitants agricoles.

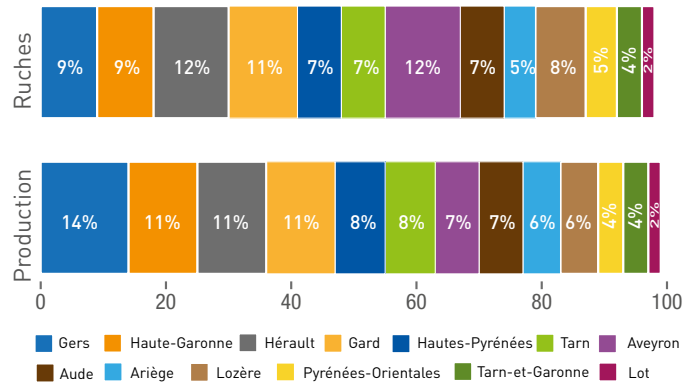
En 2010, on dénombrait 1 330 exploitations agricoles ayant des ruches dont 473 spécialisées en apiculture. Bien que ces dernières ne représentent que 35% des exploitations agricoles ayant des ruches en Occitanie elles détiennent 83% du cheptel et produisent 86% du miel. Le Gard, l'Hérault, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées comptent parmi les départements ayant le plus d'exploitations apicoles spécialisées. Ces quatre départements en regroupent plus de 40%.

Les circuits courts sont fortement développés dans cette filière : 78% des apiculteurs spécialisés sont engagés au moins partiellement dans un circuit de commercialisation avec au maximum un intermédiaire. La vente directe est d'ailleurs très communément pratiquée par ces exploitations agricoles puisque 71% d'entre elles sont concernées.

FAITS MARQUANTS 2018

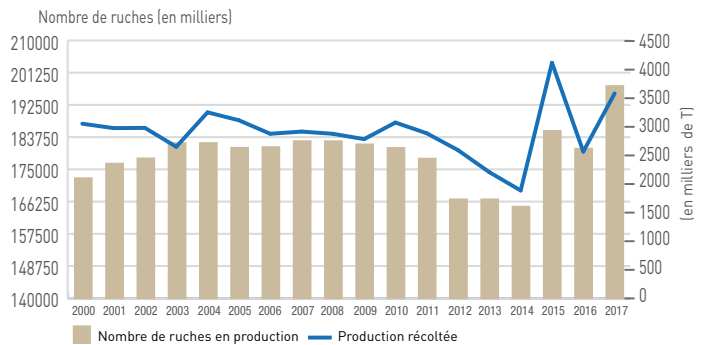
Grâce à une météo favorable pour les abeilles et la production de miel, 2018 a été une bonne année pour la filière. Les pertes hivernales de ruches sont restées dans les normes. La production de miel a été orientée à la hausse notamment en Occitanie avec près de 40% de miel produit de plus qu'en 2017.

Toutefois, malgré cette bonne année, l'avenir de la filière est menacé par plusieurs facteurs : le dérèglement climatique qui affecte les calendriers de floraison ou bien encore l'arrivée d'espèces invasives comme le frelon asiatique déjà bien implanté ou le petit coléoptère des ruches (*Aethina Tumida*) qui poursuit sa progression (présent en Italie).



RÉPARTITION DES RUCHES ET DE LA PRODUCTION DE MIEL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

(Source : RA 2010/INOSYS)



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MIEL EN OCCITANIE

(Source : SAA)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APICOLES

(Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des ruches	Dont spécialisées	Dont exploitations en micro-élevages	Dont spécialisées viticulture	Dont spécialisées bovin viande	Dont spécialisées arboriculture	Dont mixtes cultures pérennes
Nombre d'exploitations	1 330	473	150	85	78	72	57
Nombre moyen de ruches	126	294	51	20	25	16	12
Production de miel moyenne (en kg)	2 237	5 394	929	230	385	185	301

LES CHIFFRES

- **197 700** ruches (soit **24%** du cheptel national détenu par des exploitants agricoles)
- **5 187** détenteurs de ruches
- **1 330** exploitations agricoles ont des ruches dont **146** en AB
- **473** exploitations spécialisées (n'ayant que des ruches) dont **126** produisant sous SIQO
- **572** UTA concernés dans les exploitations apicoles spécialisées
- **3 586** tonnes de miel produites (soit **26%** de la production nationale)

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2017, Agence Bio 2017, FranceAgriMer)

PLUS D'INFOS sur

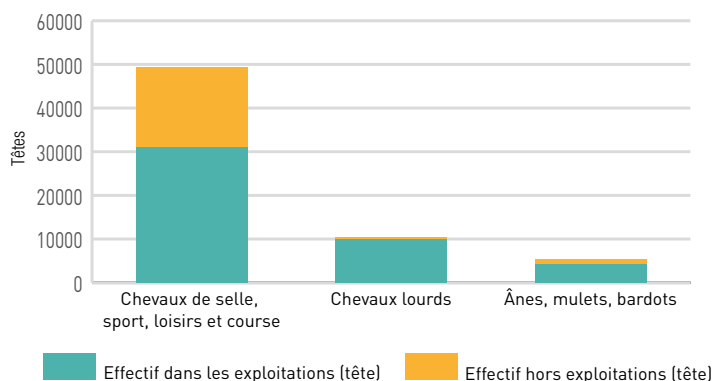
Associations pour le développement de l'apiculture : <http://adaoccitanie.org/asso/Fonctionnement.php>

Avec 65 020 équidés recensés en 2017 dont 45 201 dans les exploitations agricoles. **L'Occitanie détient le 4^e cheptel national.** Cette filière est extrêmement diversifiée avec la présence de tous les types d'utilisation et d'activités liées au cheval et aux équidés : courses de trot ou galop, activités sportives, tourisme et loisir et élevage de chevaux de trait.

En 2010, on recensait 2 345 exploitations ayant des équins dont 1 342 étaient spécialisées dans cet élevage. À noter que tous les éleveurs de chevaux ne possèdent pas forcément de statut agricole. Ainsi d'après le Conseil des Equidés Occitanie, environ 5 000 structures équestres sont recensées dans la région.

La région se caractérise par le développement important de l'élevage de chevaux de trait. Elle occupe le 3^e rang, en terme de cheptel d'animaux de races lourdes avec 18% des effectifs nationaux. Cette production est localisée principalement dans les zones de piémont et de montagne, à savoir dans les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron et la Lozère. Elle est associée le plus souvent à un atelier complémentaire dans les exploitations agricoles : bovin viande, bovin lait, ovin... Les chevaux produits sont majoritairement destinés à la production de viande. L'élevage de chevaux de trait pour l'attelage de loisir est secondaire.

L'élevage de chevaux de sport et de loisir produit majoritairement des chevaux de selle français, des Anglo-arabe et des Pur-sang arabe. Ces élevages sont majoritaires dans le Gard, l'Hérault et la Haute-Garonne. Les élevages de chevaux de loisir sont tenus par une majorité de non-agriculteurs qui ont le plus souvent une autre activité professionnelle en parallèle. L'Occitanie est par ailleurs le berceau de plusieurs races équines emblématiques : le cheval de Mérens, dont le berceau de la race se situe en Ariège, le cheval de Castillon, l'Anglo-arabe, le cheval de Camargue ou bien encore l'âne et la mule des Pyrénées et l'âne de Provence.



EFFECTIF DES ÉQUIDÉS PAR CATÉGORIE EN OCCITANIE

(Source : SAA 2017)

LES CHIFFRES

- **45 201** équidés dans les exploitations
dont : 30 978 chevaux de selle, sport et courses
10 019 chevaux lourds
4 204 ânes, mulets et bardots
- **5 000** structures d'élevage
- **2 345** exploitations ont des équidés
dont 1 342 sont spécialisés (centres équestres, etc.)
- **3 846** UTA concernées (dans les exploitations agricoles)

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2017, Conseil des Equidés Occitanie)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES CENTRES ÉQUESTRES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018 (Source : CERFRANCE Occitanie)

Le produit courant moyen des centres équestres est en 2017 de 94 000 € dont 93% proviennent de l'activité 'École d'Équitation' et à peine 5% des aides Pac. À échantillon constant, ce produit a baissé de 5% par rapport à l'exercice précédent. Quant au produit/ETP, il se situe en moyenne à 46 900 € contre 58 600 € dans les résultats du réseau national Equicer*, mais il peut atteindre 90 à 100 000 € dans les structures les plus performantes.

Les charges opérationnelles augmentent de 3%, tandis que les charges de structure sont stables.

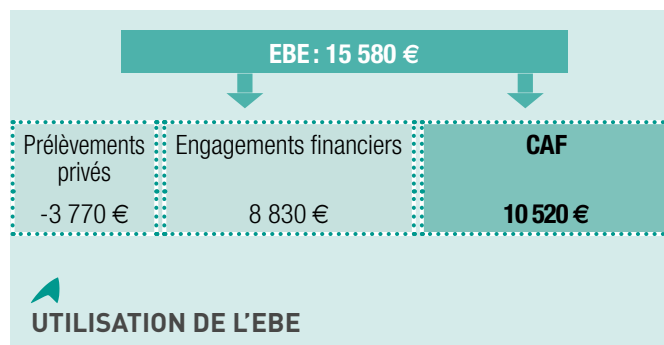
Valeur ajoutée et EBE moyens ont sensiblement diminué : ainsi l'EBE par UTH familiale passe de 11 900 € à 7 100 € à échantillon constant. Ces évolutions expliquent que seuls 53% des exploitations dégagent un revenu positif. Ce dernier est inférieur à 10 000 € dans les 3/4 des situations*.

Les annuités absorbent 56% de l'EBE. Il reste 6 750 € pour assurer les prélèvements privés du chef d'entreprise et autofinancer l'exploitation. Dans la réalité, nombre des exploitants ont fait un apport à la société. Ils ont également réduit drastiquement leurs investissements et le montant des nouveaux emprunts. Frappés à partir de 2014 par des mesures défavorables à leur activité (hausse de la TVA, suppression des aides Pac), les centres équestres ont vu leurs résultats se dégrader en 3 ans.

*Le réseau national Equicer est membre du réseau CERFRANCE

L'échantillon CERFRANCE

- **32 centres équestres** situés dans les départements 09, 31, 65, 81 et 82
- **1,2 UTH familiale / 0,6 UTH salariée**
- **SAU : 18 ha**



PLUS D'INFOS sur

Conseil des Equidés Occitanie : <http://www.conseilchevauxoccitanie.fr/>



LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Cette page a été réalisée en collaboration avec l'IRQUALIM et l'observatoire économique des SIQO*

* Cf. définitions p 53

En constant développement depuis les années 90, les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) permettent de valoriser le patrimoine agricole et agro-alimentaire de la région. L'Occitanie se classe 1^{re} région française, autant pour le nombre de produits sous SIQO (cf. chiffres clés) que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches : en 2010, on estime que **50% des exploitations agricoles de la région commercialisent au moins un produit sous SIQO** (yc viticulture et Bio). Selon nos estimations, ce ratio serait de 51% en 2016. Même si toutes les productions sont représentées, certaines filières sont plus engagées dans les SIQO. C'est le cas notamment de la viticulture, des fruits et légumes et des produits laitiers de brebis. La région Occitanie a également la particularité d'avoir fortement développé les SIQO sur les produits carnés (viande porcine et salaisons, volailles, palmipèdes, viandes bovine et ovine). Dans certaines productions, la part des producteurs engagés dans les démarches SIQO est prédominante. En dehors de la viticulture, il s'agit des élevages laitiers spécialisés, en particulier les ovins lait avec l'AOP Roquefort. On note que les systèmes mixtes (élevages mixtes, polycultures ou polyculture-élevages) sont également très engagés avec en moyenne 1 exploitation sur 2 ayant recours aux SIQO. Les exploitations en grandes cultures sont également très engagées, par l'intermédiaire de l'AB.

Notes : Les SIQO regroupent les Labels Rouges, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et l'Agriculture Biologique (AB).

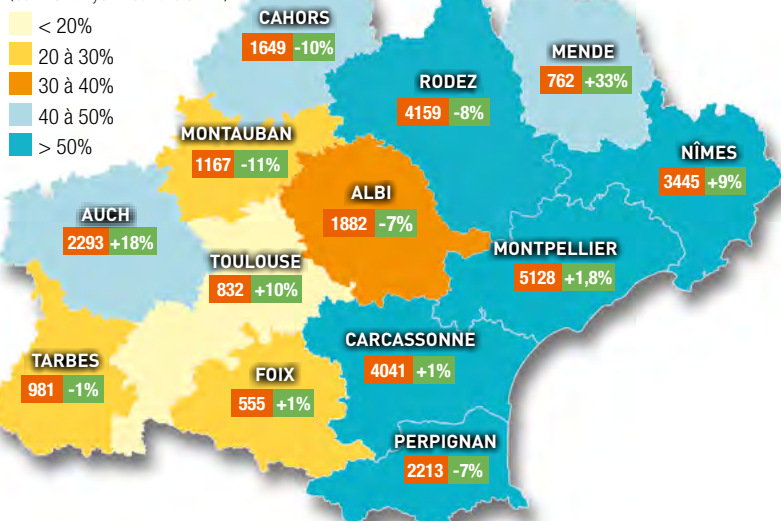
Les données SIQO publiées dans les statistiques publiques sont traitées hors Agriculture Bio et hors viticulture, traitées à part. Les chiffres ne pouvant être additionnés, les données globales ne peuvent être qu'estimées.

LES CHIFFRES

- **28 800** exploitations commercialisent des produits sous SIQO en 2016 (estimation yc Bio et viticulture)
- **1^{re} région** pour le nombre de SIQO avec **243** cahiers des charges (dont 93 en viticulture)
- **1^{re} région Bio** avec **8 161** exploitations et **403 921 ha** en 2017

(Sources : RA2010, Agence Bio, Observatoire économique des SIQO*)

Part des EA du département commercialisant des SIQO en 2010 (estimation yc viticulture et AB)

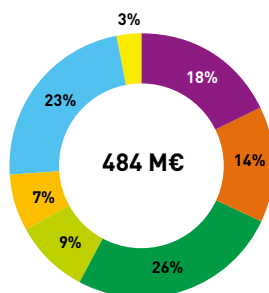


- Estimation du nombre de producteurs SIQO en 2010 (yc Bio et viticulture)
- Évolution estimée des producteurs SIQO entre 2010 et 2015, corrigée de l'évolution totale du nombre d'EA

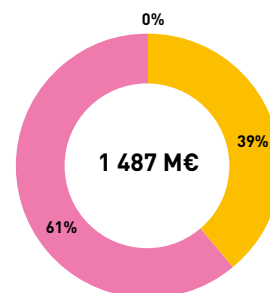
IMPORTANCE DES SIQO DANS LES DÉPARTEMENTS

(Sources : RA2010/INOSYS, Observatoire économique des SIQO*, Agence Bio)

Chiffre d'affaires des SIQO hors viticulture et hors AB en 2017 (484 M€) Chiffre d'affaires des SIQO hors AB en viticulture en 2017 (1487 M€)



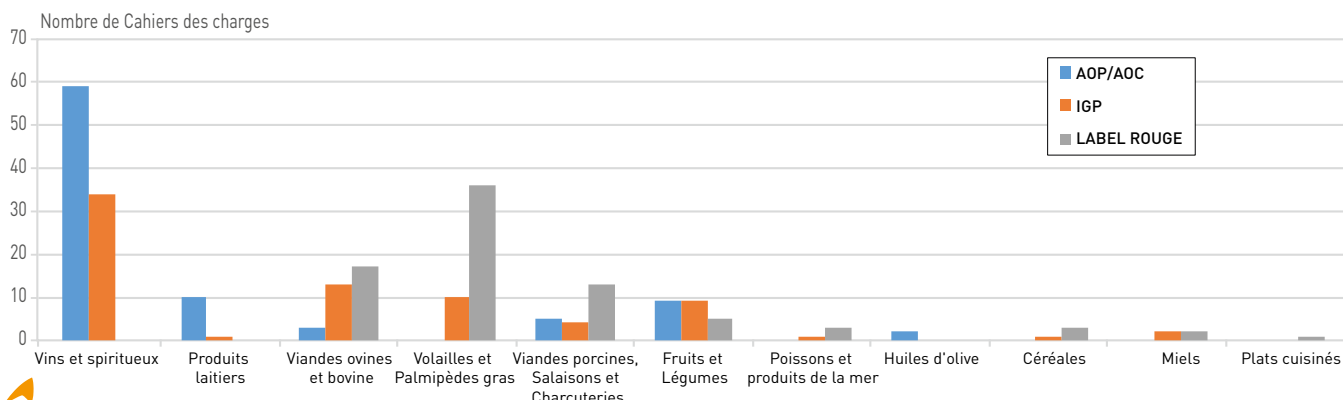
- Viandes rouges (bovines et ovines)
- Viandes porcines
- Fruits et légumes
- Palmpipèdes gras
- Laites et produits laitiers
- Aviculture
- Céréales



- Vins AOC/AOP
- Vins IGP
- Vins pour eaux de vie

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES SIQO (HORS AB) PAR SECTEUR EN 2017 (1 971 MILLIONS D'EUROS)

(Source : Observatoire économique des SIQO*)



NOMBRE DE CAHIERS DES CHARGES PAR SIQO (HORS BIO) ET PAR FILIÈRE EN OCCITANIE (Source : IRQUALIM)

PLUS D'INFOS sur

IRQUALIM : www.irqualim.fr

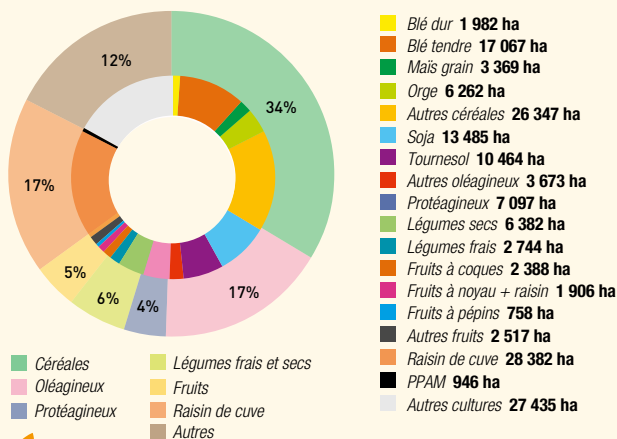
FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



LES CHIFFRES DE L'AB EN 2017

(Sources : Agence Bio, SAA)

- **8161** exploitations certifiées AB
10,4% des exploitations agricoles d'Occitanie
25,3% des exploitations Bio françaises
- **403921** ha en Bio dont 31% en conversion
12,8% de la SAU d'Occitanie
23% de la SAU Bio française
Dont 61% de surface fourragère et 24% de COP
- **2158** opérateurs aval certifiés Bio



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2017 (HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 156 011 HA

(Source : Agence Bio)

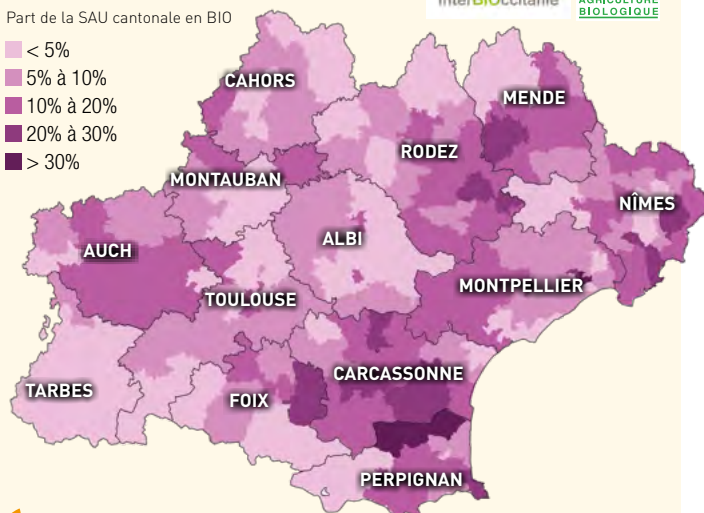
Avec plus de 403921 ha certifiés ou en conversion et 8161 exploitations certifiées en 2017, l'Occitanie se classe 1^{re} région française en agriculture biologique, loin devant les autres régions. Elle représente presque un quart des exploitations et des surfaces françaises en AB. Constituée principalement de surfaces fourragères, la SAU bio d'Occitanie est également significative en grandes cultures et viticulture.

En 20 ans, le nombre d'exploitations en AB a été multiplié par 10 et la SAU par 20. La dynamique de conversion est particulièrement significative ces dernières années. Depuis 2015, la région Occitanie présente trois années de forte croissance avec plus de 1 000 nouveaux producteurs bio engagés chaque année. En 2017, la région a ainsi enregistré une accélération du nombre d'exploitations certifiées Bio (+13% par rapport à 2016) et des surfaces certifiées Bio (+26% par rapport à 2016). Notons un léger ralentissement des surfaces en conversion : -11% par rapport à 2016.

En 2017, toutes les filières sont en croissance, mais certaines ont été particulièrement dynamiques. Les surfaces en légumes et en fruits progressent respectivement de 22% et 16%. L'augmentation s'applique aussi aux surfaces en raisin de cuve (+14%) et aux surfaces fourragères (+12%). La dynamique d'engagement des viticulteurs bio en Occitanie s'inscrit dans le contexte particulier d'une forte demande des marchés pour les vins bio. Pour répondre à ce besoin, les négociants mettent en œuvre des stratégies d'incitation à la conversion. Les surfaces en grandes cultures Bio continuent de croître mais plus modérément (+4%) que les années précédentes. Côté productions animales, l'année 2017 est marquée par une croissance

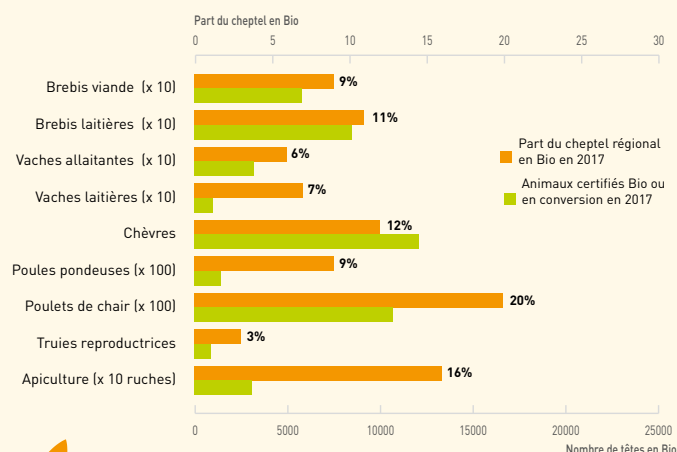
Part de la SAU cantonale en BIO

- < 5%
- 5% à 10%
- 10% à 20%
- 20% à 30%
- > 30%



PART DE LA SAU EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2017

(Sources : Agence Bio, ASP déclarations PAC 2018 - traitement DRAAF/ CRAO/ IBO)



NOMBRE D'ANIMAUX ET PART DU CHEPTEL EN BIO EN 2017

(Sources : Agence Bio, SAA)

très forte de l'effectif vache laitière passant de 4 800 à 9 800 têtes. Cette progression est liée au développement de la collecte bio en Occitanie. Les cheptels ovins viande, caprin et ovin lait continuent leur progression en AB (respectivement +24%, +22% et 21%). Notons que les animaux Bio représentent une part de plus en plus importante dans le cheptel régional : 20% des poulets de chair, 12% des chèvres et 11% des brebis laitières.

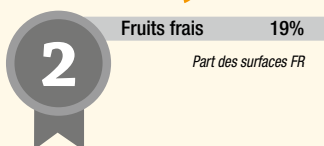
Le secteur aval bénéficie de la même dynamique. En 2017, la région compte 2158 opérateurs (transformateurs, distributeurs et importateurs), soit une hausse de 14% par rapport à 2016. La région Occitanie se classe à la deuxième place pour le nombre d'opérateurs de l'aval, derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces entreprises de l'aval sont majoritairement installées dans les départements à forte densité de population comme l'Hérault, la Haute-Garonne et le Gard. Ce dynamisme va de pair avec l'augmentation de la fréquence d'achats des produits bio par les consommateurs et le développement du marché bio national.

PALMARÈS DE LA RÉGION

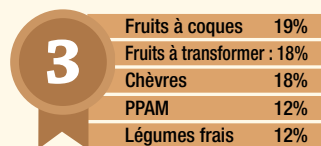
(Sources : Agence Bio, SAA)



Part du cheptel ou des surfaces FR



Part des surfaces FR



Part du cheptel ou des surfaces FR

PLUS D'INFOS sur

Agence Bio :

<http://www.agencebio.org/>

Interbio Occitanie : <https://www.interbio-occitanie.com/observatoire-de-l-agriculture-biolo-1>

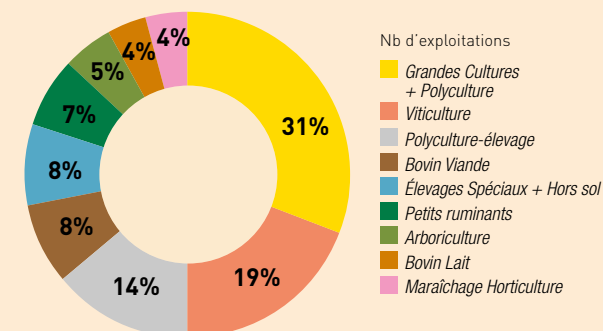
ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018

(Source : CERFRANCE Occitanie)



Toutes les productions sont représentées. Toutefois, le système céréaliier-polyculture se détache (31%). La 2^e place est occupée par la viticulture en caves particulières. Dans le groupe CERFRANCE désormais une entreprise viticole sur quatre produit son vin en bio. La conversion vers le bio se réalise à un rythme rapide.



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE

→ L'EBE s'améliore mais pas pour tous

Grâce à un produit en grandes cultures supérieur et à des aides majorées, le produit courant a progressé de 5,6% entre 2016 et 2017. Les aides assurent 20% du produit total soit 460€ par ha. Au niveau des charges, la moitié de l'augmentation provient du poste main d'œuvre et cotisation sociale exploitant.

La charge en intrants (engrais et produits phytosanitaires) est nettement moindre que celle des exploitations en conventionnel (130€/ha pour les bio contre 183€ pour les autres).

L'EBE a continué de s'améliorer en 2017. Le ratio EBE/produit atteint 30% en moyenne. Sa dispersion est conséquente au niveau du groupe (8% a un ratio inférieur à 10% et 15% supérieur à 50%).

Les performances économiques fluctuent fortement d'une exploitation à l'autre mais aussi d'une production à l'autre. La maîtrise technique demeure toujours un critère essentiel dans la réussite.

→ Des annuités à surveiller

L'EBE est suffisant pour couvrir les prélèvements privés (20 250 € par UTH exploitant) et le remboursement de la dette. Toutefois, le montant des annuités progresse chaque année et absorbe 43% de l'EBE. Pour 2018, le montant des investissements a augmenté et l'appel aux emprunts s'est amplifié.

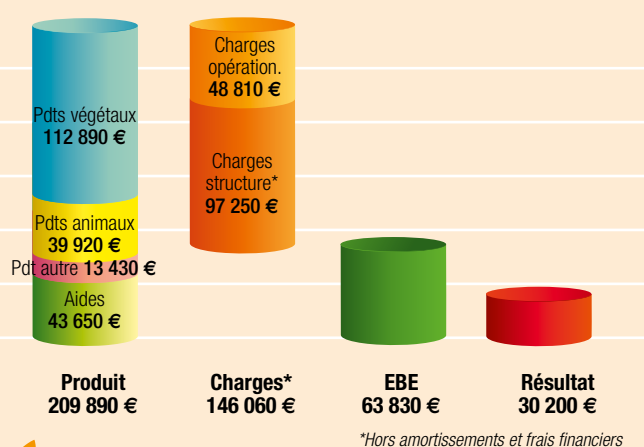
→ La trésorerie continue à s'améliorer

La trésorerie a été consolidée durant cet exercice. 8 exploitations sur 10 bénéficient d'une santé financière saine. Pour les autres l'amélioration passe par une progression des performances économiques.

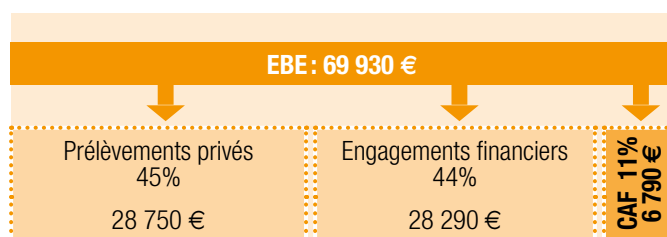
L'échantillon CERFRANCE

- 618 exploitations en agriculture biologique (Date de conversion antérieure au 31/12/2015) dont 41% individuelles, 30% EARL, 20% GAEC
- SAU : 95 ha dont 38 ha SCOP, 44 ha SFP, 6 ha vigne
- 1,4 UTH familiale / 1,2 UTH salariée

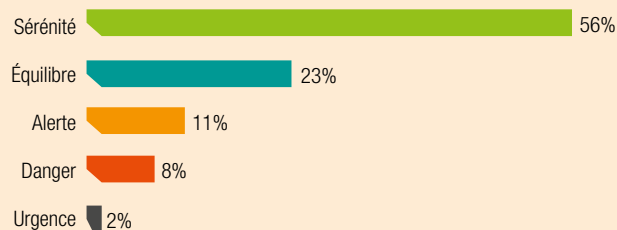
Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'agence bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB. Seule, les exploitations ayant achevé la phase de conversion sont sélectionnées (avant 2016). Le nombre d'exploitations en conversion vers l'agriculture bio s'accroît d'année en année.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr>

Cette page a été réalisée avec la collaboration de la SAFER Occitanie

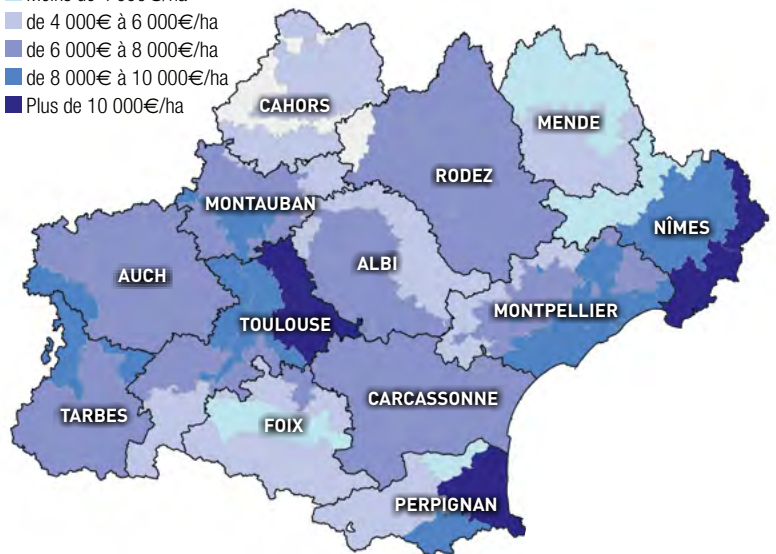
Le marché foncier de l'espace rural dépasse le seuil des 80 000 hectares (82 000 hectares) en 2017, il est extrêmement actif et poursuit la tendance d'ouverture amorcée en 2012 (+3% par rapport à 2016). La progression importante du marché agricole permet d'expliquer en grande partie cette tendance.

En effet, les transactions sur le marché agricole dépassent les 50 000 hectares pour la première fois depuis 10 ans (53 000 hectares), soit +7% par rapport à 2016. Ce phénomène est constaté sur la plupart des départements de la région avec des évolutions importantes entre 2016 et 2017 pour les départements du Tarn, de l'Ariège et de l'Aude : respectivement +30%, +29% et +15%. Le Gers, l'Aveyron et l'Aude sont les départements où les surfaces échangées pour le marché agricole sont les plus importantes : respectivement 7 500 hectares, 6 600 hectares et 6 400 hectares. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette progression importante : le foncier est notamment considéré comme un placement « sûr » et attire par conséquent l'intérêt des investisseurs ; par ailleurs, les taux d'intérêts bas et la crise agricole qui génère une libération plus importante des terres viennent contribuer au phénomène. Enfin, l'augmentation du nombre de départ à la retraite d'agriculteurs contribue également à l'ouverture de ce marché.

Les valeurs du marché agricole atteignent aussi la valeur la plus élevée depuis 2007 : près de 565 M€ (+3% par rapport à 2016). Outre cette hausse des surfaces échangées, ce phénomène de hausse des valeurs s'explique par la progression des transactions agricoles bâties.



- Non significatif
- Moins de 4 000€/ha
- de 4 000€ à 6 000€/ha
- de 6 000€ à 8 000€/ha
- de 8 000€ à 10 000€/ha
- Plus de 10 000€/ha



VALEUR VÉNALE DES TERRES AGRICOLES EN 2017

(Source : SAFER Occitanie)

FOCUS : LE FONCIER FORESTIER*

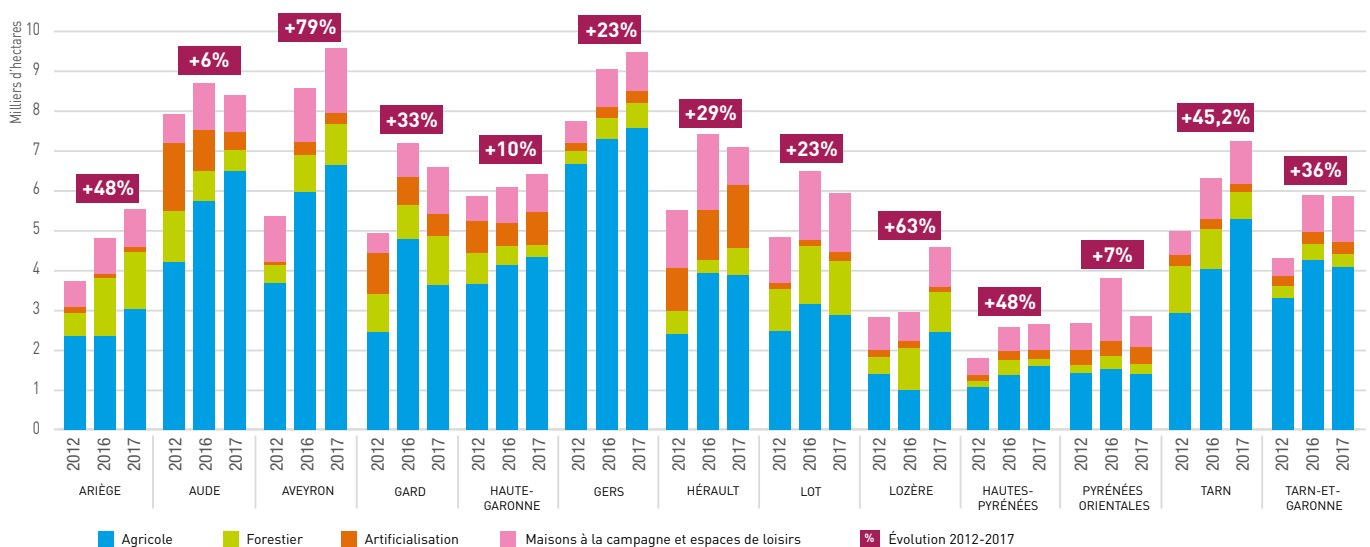
Les surfaces du marché forestier sont fluctuantes depuis 2012, la moyenne annuelle sur la décennie est de 10 000 hectares pour le territoire d'Occitanie. Les dynamiques sont hétérogènes au niveau régional et sont marquées principalement sur les secteurs bénéficiant d'une activité de production forestière importante

À l'échelle d'Occitanie en 2017 ce marché représente plus de 9 600 hectares (12% du marché de l'espace rural) et régresse de 2% par rapport à 2016. Les départements de l'Ariège, du Lot, du Gard, de l'Aveyron et de la Lozère représentent les 2/3 des transactions

sur ce marché (respectivement 1 400 hectares, 1 350 hectares, 1 200 hectares, 1 050 hectares et 980 hectares).

En valeurs, le marché forestier totalise en 2017 plus de 57 M€ (hausse de 5% par rapport à 2016) soit 2% des valeurs du marché foncier de l'espace rural. La moitié des valeurs du marché forestier sont concentrées sur 4 départements : le Lot (15%), le Gard (15%), l'Ariège (11%) et l'Aveyron (10%).

* La segmentation forestière au sens de la Safer concerne les ventes de biens avec plus de 50% de parcelles cadastrées en bois.



ÉVOLUTION DES SURFACES VENDUES PAR SEGMENT

(Source : SAFER Occitanie)

PLUS D'INFOS sur

SAFER : www.le-prix-des-terres.fr



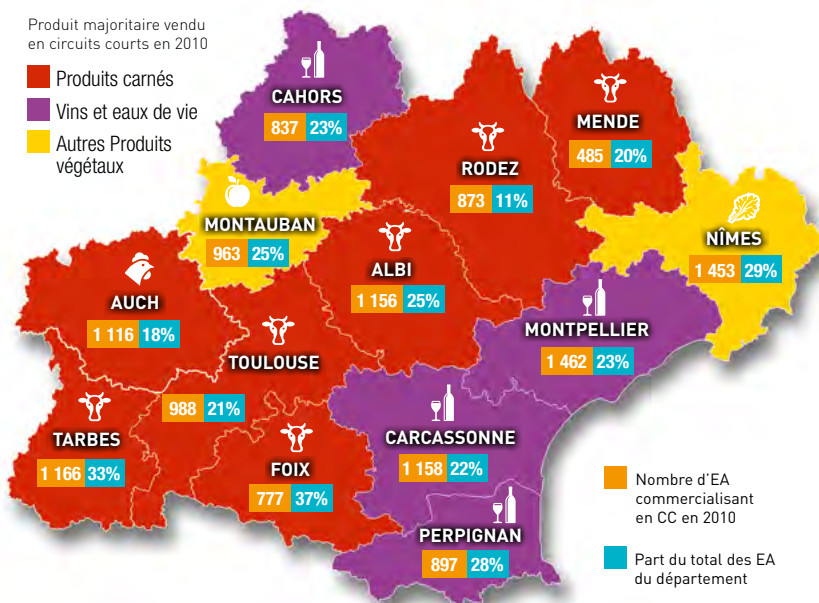
LES CIRCUITS COURTS

Les circuits courts de commercialisation (CC)* permettent aux producteurs de conserver une part plus importante de la valeur ajoutée de leurs productions, et aux consommateurs de participer au développement et au maintien de l'activité agricole de leur territoire. En 2010, **1 exploitation sur 5 s'inscrivait dans une démarche de circuit court**. L'implication des producteurs dans ces démarches n'est pas la même selon les productions.

Par exemple, **49% des producteurs de miel et 46% des producteurs de légumes vendent en circuits courts** alors que pour les produits laitiers et ceux de l'aviiculture, seuls 8% des producteurs sont concernés. Ainsi, même si les exploitations les plus nombreuses en CC sont les élevages bovin viande et les viticulteurs, cela ne concerne qu'une partie des exploitations de ces types (environ 20%). Pour la plupart des exploitations concernées, les circuits courts représentent une part importante de leur chiffre d'affaires global. Ainsi, en 2010, 41% des exploitations pratiquant les circuits courts déclarent en retirer plus des 3/4 de leur chiffre d'affaires.

Produit majoritaire vendu en circuits courts en 2010

- Produits carnés
- Vins et eaux de vie
- Autres Produits végétaux



LES CHIFFRES

- **14 503** exploitations agricoles commercialisaient via des CC en 2010
- *17% des exploitations commercialisant en CC en France*
- **80%** de ces EA commercialisent principalement en vente directe
- **41%** de ces EA retire plus de 75% de leur CA des circuits courts
- Les principaux produits commercialisés en circuits courts sont :
 - Les viandes et produits carnés (surtout viande bovine) : **4 680 EA**
 - Les légumes : **2 640 EA**
 - Les vins : **2 590 EA**
 - Les fruits : **1 700 EA**
 - Les produits de l'aviiculture : **1 390 EA**

Les chambres d'agriculture accompagnent ces producteurs au travers de démarches collectives :



Marché de Producteurs de Pays : 635 adhérents présents sur 87 lieux de marché pour plus de 617 jours de marchés



Bienvenue à la Ferme : 1 303 adhérents proposant 119 prestations de restauration, 204 activités de loisir, 1102 prestations de vente de produits fermiers et 341 prestations d'hébergement

(Sources : RA2010/INOSYS, CA Occitanie)

LES RÉSEAUX DE CIRCUITS COURTS

Les 1^{er} et 2 juin 2019, 170 agriculteurs du réseau Bienvenue à la Ferme ouvriront les portes de leur ferme le temps d'un week-end pour faire partager leur métier, savourer leurs produits et fêter l'arrivée du printemps.

Cet événement est un concept régional qui plaît beaucoup aux familles en quête du « Made in Fermier ». Durant ces journées, les consommateurs pourront découvrir la diversité des productions des terroirs régionaux, participer à des ateliers, des animations ludiques et pédagogiques... et partager le savoir-faire des agriculteurs.

LA PLACE DES CIRCUITS COURTS

DANS LES DÉPARTEMENTS (Source : RA2010/INOSYS)

FOCUS : UN APPROVISIONNEMENT LOCAL ET DE QUALITÉ POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

(Sources : CGAAER, Agence Bio et ANDI, Restau'Co, Région Occitanie)

3 milliards de repas sont pris chaque année en France en restauration collective pour un chiffre d'affaire de 18 milliards d'euros. En Occitanie, c'est 1,3 million de déjeuners qui sont servis tous les midis et 25 millions de repas par an sont assurés dans 193 restaurants scolaires. 1 personne sur 3 fréquente un site de restauration collective dans la région.

L'approvisionnement de la restauration collective en produits de qualité et locaux est au centre des enjeux alimentaires actuels et de la demande sociétale. Les politiques publiques vont dans ce sens :

- la loi Egalim prévoit 50% de produits de qualité et durables dans la restauration collective publique en France d'ici 2022.
- l'Occitanie s'est fixé comme objectif de proposer 40% de produits régionaux dont 20% de bio dans les cantines des lycées d'ici 2021.

Les sources d'approvisionnement de la restauration collective peuvent être variées : en directe des producteurs ou des organisations de producteurs, via des grossistes, des transformateurs, etc.

Pour les produits biologiques, 57% des établissements de restauration collective en proposent en France en 2017. Les établissements publics et en gestion directe en proposent respectivement davantage que dans le privé et en gestion concédée. Les principaux produits bio utilisés sont les produits laitiers pour 48% des établissements, les fruits pour 46% et les légumes pour 41%. 78% de ces produits étant d'origine France et 49% d'origine régionale.

Avoir un approvisionnement de qualité et local en restauration collective permet de toucher des consommateurs de classes sociales variées au sein de diverses établissements (scolaires, hôpitaux, lieux de travail, etc.). C'est également un levier éducatif intéressant pour mieux informer un public large sur l'alimentation et l'agriculture.

Les Chambres d'Agriculture participent à la mise en place de ces approvisionnements locaux et de qualité à travers le conseil aux collectivités et fournisseurs, l'organisation d'évènements de rencontre entre acheteurs et fournisseurs et la mise en place de différents outils structurant l'offre (légumeries, plateformes d'achat, etc.).

* CC [Circuits courts] : on entend par « circuit court » un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. On distingue parmi les circuits courts la vente directe, sans aucun intermédiaire.

PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture : <http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr>

LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI

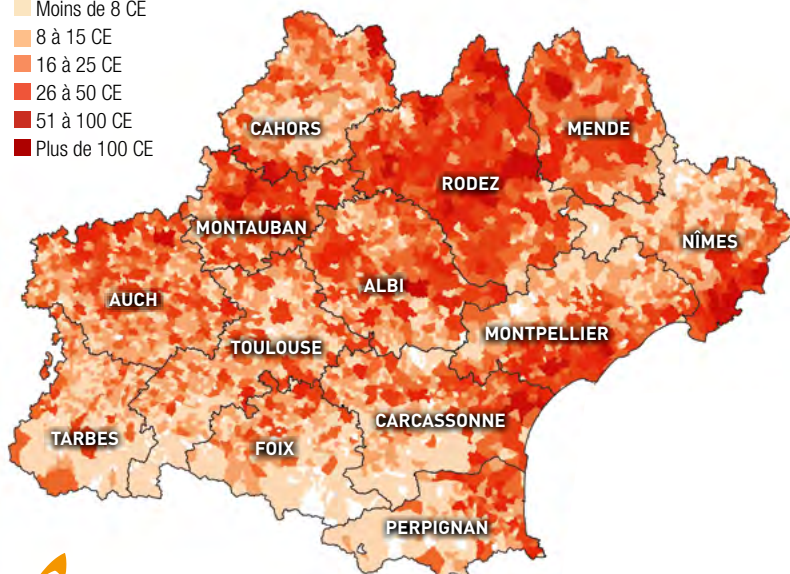
Le secteur agricole et agroalimentaire est un employeur majeur de la région : **près de 160 000 emplois en 2017** (cf. tableau p.5), dont plus de la moitié dans les exploitations agricoles. Le reste des emplois se répartit de manière équivalente entre les IAA et les services à l'agriculture, dont 1/4 dans les coopératives agricoles.

En 2016, environ **60 100 chefs d'exploitations, dont 28% de femmes**, et 15 500 cotisants solidaires dirigent les 65 400 exploitations agricoles d'Occitanie. La main-d'œuvre familiale reste très présente en comparaison avec la moyenne nationale et concerne encore 8% de la main-d'œuvre totale (FR : 6%). La région se caractérise également par la présence importante de salariés saisonniers qui représentent 57% de la main-d'œuvre salariée dans les exploitations (en UTA).

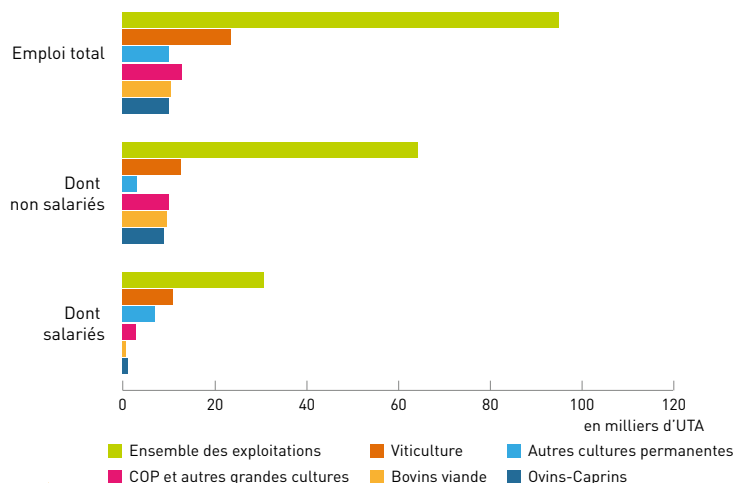
Malgré une tendance à la professionnalisation des systèmes agricoles en matière d'emploi, le **vieillessement global de la population agricole reste un problème majeur** pour les territoires de la région. La part des plus de 50 ans ne cesse d'augmenter, atteignant 55% des chefs d'exploitations en 2016 au détriment de la classe d'âge intermédiaire des 40-50 ans. Les chefs d'exploitation de moins de 40 ans se stabilisent autour de 20% depuis maintenant 5 ans. Si l'ensemble des productions est touché par le vieillissement, on remarque que les éleveurs spécialisés sont en moyenne plus jeunes que les cultivateurs et que les polyculteurs-éleveurs. En particulier, les élevages de petits herbivores (ovins, caprins) et ceux de granivores (porcs, volailles, palmipèdes et lapins) comptent une proportion de jeunes chefs d'exploitation supérieure à la moyenne régionale.

Nombre de chefs d'exploitation par commune en 2016 :

- Absence de CE
- Moins de 8 CE
- 8 à 15 CE
- 16 à 25 CE
- 26 à 50 CE
- 51 à 100 CE
- Plus de 100 CE



NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION PAR COMMUNE EN 2016 (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)



RÉPARTITION DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE RÉGIONALE POUR LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE PRODUCTION - ESTIMATION 2017 PAR OTEX (Source : Agreste BAEA)

LES CHIFFRES

Nombre total d'emplois dans le secteur de la production agricole : 95 220

(nombre d'UTA estimés en 2017)

Dont chefs d'exploitation et coexploitants **56 640**

Dont autres actifs non salariés **7 760**

Dont salariés permanents **13 110**

Dont salariés saisonniers, occasionnels, ETA et CUMA **17 710**

Soit main d'œuvre permanente 81%

(Sources : Agreste BAEA)

FOCUS : LE STATUT DES CHEFS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES*

(Source : MSA - traitement ODR/ CRAO)

En 2016, 80% des chefs d'exploitation d'Occitanie sont agriculteurs à titre exclusif, 8% à titre principal et 12% à titre secondaire. La proportion de double actifs (ATP+ATS) est légèrement supérieure dans la région par rapport à la moyenne française (16%). On constate notamment une proportion importante de double activité dans les départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne et du Gers alors que les départements plus spécialisés en élevage (Lozère, Aveyron, Lot) ont par contre une proportion d'ATE proche de la moyenne nationale voire supérieure. Ce phénomène est confirmé lorsqu'on observe la répartition des statuts selon les productions. En effet, les éleveurs sont très majoritairement ATE, en particulier les éleveurs laitiers (91% en bovin lait). Mais c'est également le cas des productions végétales

exigeantes en main d'œuvre comme le maraîchage ou l'arboriculture. Les productions ayant une proportion de doubles actifs importante sont les grandes cultures (32%) puis, dans une moindre mesure la viticulture, l'élevage de chevaux et l'élevage bovin viande.

La proportion de doubles actifs est légèrement plus importante parmi les installés (31%) et les départs (25%), laissant penser que la double activité est souvent mise en place dans des périodes de transition pour l'exploitant. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la proportion d'ATS parmi les départs est en augmentation constante depuis 10 ans. En observant la part de doubles actifs selon les classes d'âge, on constate également que celle-ci augmente avec l'âge des exploitants de manière assez linéaire, atteignant 23% chez les plus âgés.

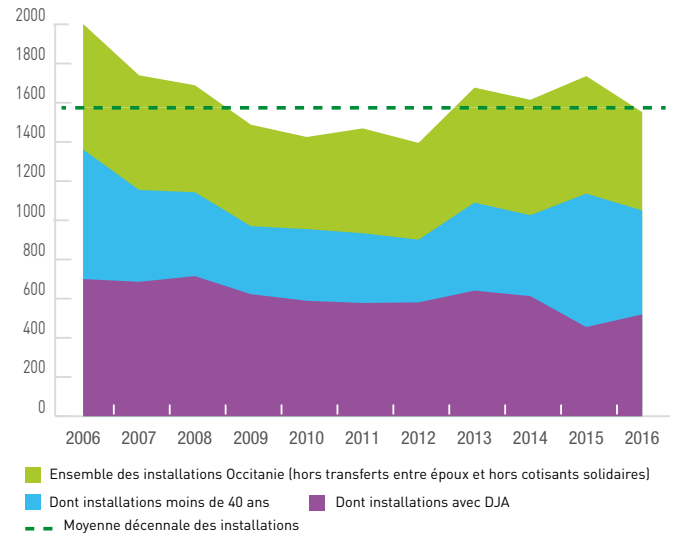
*Parmi les cotisants non salariés, les chefs d'exploitation sont enregistrés auprès de la MSA selon 3 statuts différents : agriculteur à titre exclusif (ATE) ; à titre principal (ATP) ou à titre secondaire (ATS) selon la part de l'activité agricole dans leur activité professionnelle globale. Les agriculteurs ATP ou ATS ont donc une autre activité professionnelle générant un revenu complémentaire (ATP) ou principal (ATS).

PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture :

L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

En Occitanie, comme dans les autres régions françaises, le vieillissement de la population agricole se poursuit et en 2016, **41% des chefs d'exploitation de la région a plus de 55 ans, soit une augmentation de 11 points en 10 ans.** Les installations ne suffisent pas à compenser les départs : en moyenne sur les 10 dernières années, pour 100 agriculteurs qui arrêtent leur activité, on compte seulement 63 installations (taux de remplacement – cf. graphique en bas de page). Toutefois, on observe une légère tendance à la hausse depuis les années 2010. Rapporté à la population agricole totale, le renouvellement moyen est de 2.4% sur les 10 dernières années (cf. définitions page 53). Certaines productions connaissent toutefois une dynamique d'installation plus importante avec un taux de renouvellement supérieur à 4% : le maraîchage, l'élevage équin, l'élevage avicole et, selon les années, l'élevage de petits ruminants. Alors que les installations étaient en hausse depuis 2013, l'année 2016 marque un nouveau recul avec 1552 installations, soit 11% de moins qu'en 2015. Le nombre d'installations repasse ainsi en dessous de la moyenne décennale après 3 années au dessus. Cette baisse se ressent plus particulièrement sur les installations des moins de 40 ans hors DJA, dont le nombre chute de 22% entre 2015 et 2016. Les installations des plus de 40 ans sont également en baisse mais dans une moindre mesure. Par contre, après le décrochage du nombre de DJA en 2015 (455 dossiers engagés), 2016, 2017 et 2018 marquent une nouvelle remontée. Le nombre de DJA a augmenté de 14% entre 2015 et 2016 puis de 7% entre 2016 et 2017 et de 25% l'année suivante.



ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS EN OCCITANIE EN 10 ANS (Sources : CA, MSA - traitement ODR/CRAO)

LES CHIFFRES

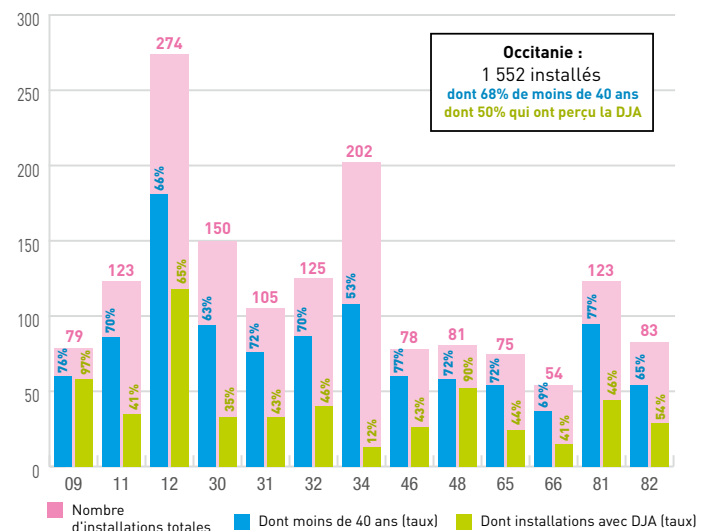
Zoom sur les installations DJA en 2018 **699**
(dossiers engagés)

- * Dont femmes **28%**
- * Part des installations hors cadre familial **41%**
- * Part des installations en société **58%**
- * Part engagée en AB **31%**
- * Part engagée en circuits courts **42%**

Répartition selon les principales productions :

- Élevage bovin, viande et lait **32%**
- Élevage ovin, caprin, viande et lait **21%**
- Cultures permanentes et spécialisées **23%**
dont viticulture **11%**
- Grandes cultures **8%**
- Élevage granivore **6%**
- Autres productions **10%**

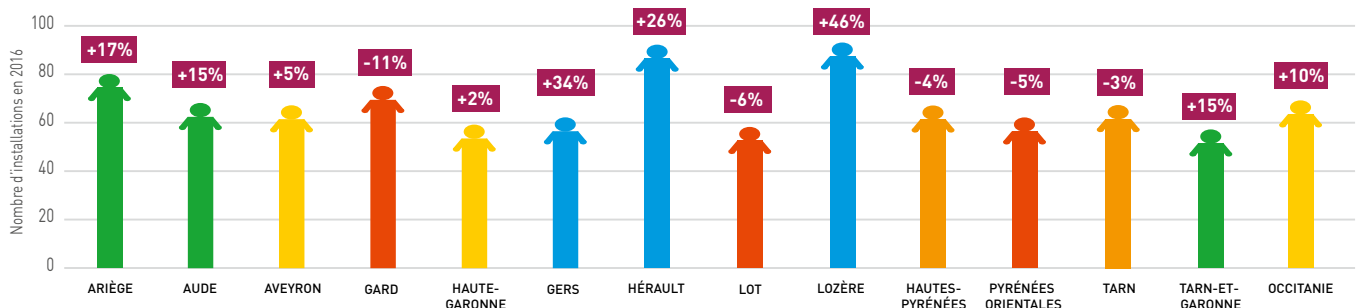
(Source : Chambres d'agriculture Occitanie)



Taux de moins de 40 ans = nombre d'installations de moins de 40 ans / nombre d'installations totales
Taux d'installations avec DJA = nombre de DJA / nombre d'installations de moins de 40 ans

INSTALLATIONS PAR DÉPARTEMENT EN 2016

(Sources : MSA, CA - traitement ODR/CRAO)



Évolution du nombre d'installations entre "2006" et "2016" *

- En baisse de plus de 5%
- Jusqu'à 5% de baisse
- Jusqu'à 10% de hausse
- En hausse de 10 à 25%
- En hausse de plus de 25%
- % d'évolution "2006" - "2016"

* l'indication "20.." signifie moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2016" : moyenne des résultats 2014, 2015 et 2016 affectée à 2016)

DYNAMIQUE DE REMPLACEMENT DES AGRICULTEURS PAR DÉPARTEMENT

(Sources : MSA - traitement ODR/CRAO)

MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

◇ MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée chaque année sur la base des données comptables fournies par les CERFRANCE d'Occitanie, puis consolidées régionalement.

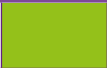
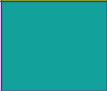



Les exploitations analysées sont des exploitations spécialisées : la production principale constitue au moins 70% du produit hors aides. Ce document décrit les résultats de la campagne comptable 2017-2018 (il prend en compte, pour certaines filières, les comptabilités clôturées jusqu'au 30 juin 2018). Nous avons intégré des éléments d'évolution entre les campagnes 2016-2017 et 2017-2018 dans les commentaires.

◇ MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Pour appréhender la situation financière des exploitations, nous avons utilisé :

- des indicateurs qui mesurent la marge de sécurité de l'entreprise d'après l'EBE 2017 (Excédent Brut d'Exploitation)
- et d'autres qui mesurent la solidité financière de la structure d'après son bilan 2017.

Un nombre de point a été affecté à chaque indicateur. L'entreprise a donc une note globale pour l'année. Plus le résultat est élevé, plus l'entreprise est en situation délicate. Cinq niveaux ont été identifiés. Les situations sont différentes d'une filière à l'autre et les leviers d'actions sont également différents. C'est pourquoi nous avons calculé cet indicateur pour chaque production. Vous retrouverez donc un schéma santé financière sur les principales pages filières.

Catégories	Signification	Couleur	Échelle
Sérénité	L'entreprise a une bonne résistance financière		0 - 239 points
Équilibre	Quelques écarts à corriger sur l'année à venir		240 - 349 points
Alerte	Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation		350 - 499 points
Danger	Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !		500 - 800 points
Urgence	La situation est préoccupante. L'amélioration de la situation nécessitera des moyens lourds et sur plusieurs années		+ de 800 points

◇ OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIQO D'OCCITANIE (publication détaillée détaillée bientôt disponible sur le site de l'IRQUALIM)

L'Observatoire Economique des SIQO d'Occitanie est issu d'un

partenariat entre l'IRQUALIM, l'INAO, la DRAAF, la CRAO et l'INRA. Les données proviennent directement de l'Agence Bio et des ODG par l'intermédiaire de l'IRQUALIM et de l'INAO et sont rapprochées à des données publiques (SAA, RA 2010, Comptes de l'agriculture...). Le traitement est réalisé par l'ODR-INRA et la CRAO.

Le nombre de producteurs sous SIQO est estimé à partir des données du RA2010, de l'INAO et de l'Agence Bio.

Le chiffre d'affaires des SIQO est estimé à la sortie des exploitations, avant transformation. Il est calculé sur la base de prix communiqués par les ODG et comparés aux prix observés sur l'ensemble de la région (Bulletin Agreste, Réseau National des Marchés). Il est à noter que le calcul du chiffre d'affaires des SIQO ne tient compte de l'agriculture biologique que de manière très partielle et il nous a donc paru préférable de l'exclure. Un travail plus approfondi est en cours sur ce volet.

◇ MISE À JOUR DES DONNÉES STRUCTURELLES

Les données structurelles (nombre d'exploitations et leur description) par filière présentées dans Agri'scopie sont la plupart du temps issues du RA2010 faute de source détaillée plus récente. Néanmoins, lorsque des sources récentes permettent d'ajuster ces chiffres, il peut arriver que des chiffres issus d'années différentes soient présentés.

◇ LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AB	Agriculture Biologique
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AOC/AOP	Appellation d'Origine Contrôlée (sigle français) / Appellation d'Origine Protégée (sigle européen)
BAEA	Bilan Annuel de l'Emploi Agricole
CAF	Capacité d'Autofinancement (cf. définitions)
C(R)A O	Chambres (Régionale) d'Agricultures d'Occitanie
CC	Circuits courts
CCP	Certificat de Conformité du Produit
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CICE	Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi
COP	Céréales et Oléo-Protéagineux
CT	Court terme
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DJA	Dotation aux Jeunes Agriculteurs
DPB	Dotation au Paiement de Base
EA	Exploitation Agricole
EARL	Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée
EBE	Excédent Brut d'Exploitation (cf. définitions)
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETA	Entreprise de Travaux Agricoles
ETP	Équivalent Temps Plein
FR	France métropolitaine
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GC	Grandes cultures
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
GNIS	Groupement National Interprofessionnel des Semences
ha	hectare
hab	habitants

hl	hectolitre
IBO	InterBio Occitanie
ICHN	Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel
IG	Indication Géographique
IGP	Indication Géographique Protégée
INAO	Institut National de l'Origine et de la Qualité
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IPG	Identification Pérenne Généralisée
LR	Label Rouge
LT	Long terme
MO	Main d'Œuvre
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MT	Moyen terme
Nb	Nombre
OP	Organisation de Producteurs
OTEA	Orientation Technique des Exploitations Agricoles (variable ODR)
OTEX	Orientation Technico-Economique des exploitations agricoles
PAC	Politique Agricole Commune
PIB	Produit Intérieur Brut
PN	Production Nationale
PPAM	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
RA	Recensement Agricole
RCAI	Revenu Courant Avant Impôt
RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
RNE	Revenu Net d'entreprise
SAA	Statistiques Agricoles Annuelles
SAU	Surface Agricole Utile
SCOP	Surface Céréales Oléagineux Protéagineux
SF	Surfaces Françaises
SFP	Surface Fourragère Principale
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
STH	Surface Toujours en Herbe
T	Tonne
TEC	Tonnes Équivalent Carcasse
TNG	Trésorerie Nette Globale (cf définitions)
UGB	Unité Gros Bovin
UTA	Unité de Travail Annuelle (cf. définitions)
UTANS	Unité de Travail Annuelle Non Salariées des exploitations agricoles
UTH	Unité de Travail Humain
UTHF	UTH Familiale
Yc	Y compris

◇ DÉFINITIONS

■ Ratios utilisés pour la page « Installation et transmission » :

NB : toutes les données « installations » sont calculées en excluant les transferts entre époux

- **Taux de remplacement** = Nombre d'installations / Nombre de départs
- **Taux de renouvellement** = Nombre d'installations / Nombre total d'agriculteurs

- **Taux d'installations de moins de 40 ans** = Nombre d'installations de moins de 40 ans / Nombre d'installations totales
- **Taux d'installations aidées** = Nombre d'installations avec DJA / Nombre d'installations de moins de 40 ans
- **Taux de départs** = Nombre de départs / Nombre total d'agriculteurs pour un territoire

■ INOSYS : Typologie INOSYS des Chambres d'agriculture :

Initié en 2011, le projet INOSYS des Chambres d'Agriculture a permis d'établir une nouvelle typologie des systèmes d'exploitations agricoles. Basée sur une méthode « à dire d'expert », cette typologie a été construite avec des critères de tri objectifs, définis à partir de la réalité du fonctionnement des exploitations. Il s'agit d'une nouvelle clé d'entrée pour analyser les résultats du RA 2010. En Occitanie, la typologie INOSYS classe 58 433 exploitations agricoles en 32 familles de production (Typologie Générale), qui se déclinent ensuite en 105 groupes (Typologie Principale) et 225 systèmes (Typologie Détaillée). Les 19 896 exploitations restantes sont considérées comme « non professionnelles » car de petite dimension économique et mobilisant moins d'un mi-temps.

■ UTA : Unité de Travail Annuel

Mesure du travail fourni par la main d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et CUMA). La mesure d'UTH est équivalente à celle d'UTA. Il s'agit de la mesure du travail utilisée en agriculture. Contrairement aux ETP, les UTA et UTH ne sont pas ramenés aux 35 h hebdomadaires.

■ Définitions des éléments économiques

- **Charges*** : Charges hors amortissements et frais financiers
- **Charges de structure *** : Charges de structures hors amortissements et frais financiers. Elles comprennent les charges de main d'œuvre salariée
- **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers : c'est le potentiel de ressources créé par l'entreprise
- **Engagements financiers** : Annuités + frais financiers CT
- **CAF** : Capacité d'autofinancement : c'est la part d'EBE disponible après prélèvements privés et remboursement des annuités
- **Capital d'exploitation** : Actif hors foncier
- **Fonds de roulement** : C'est le révélateur de l'équilibre financier de l'entreprise. Il représente la partie des capitaux à long terme « finançant » des stocks, des créances et du disponible
- **Investissement net** : Investissement hors cession et subvention d'équipement
- **Taux d'endettement** : Total des dettes/capital d'exploitation
- **Taux d'endettement CT** : Dettes CT / Capital d'exploitation
- **Trésorerie nette globale** : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

INNOV' ACTION

Découvrez les stratégies
des agriculteurs innovants
et améliorez vous aussi
vos performances



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
OCCITANIE

DE **juin** À **décembre** **2019**

Les Chambres d'agriculture **d'Occitanie** organisent de nombreuses **fermes ouvertes** afin de partager les pratiques innovantes des agriculteurs de la région. Venez les découvrir !

Realisation et création graphique: Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie - Edition: 2019

 @InnovAction_Oc

 @InnovActionOccitanie

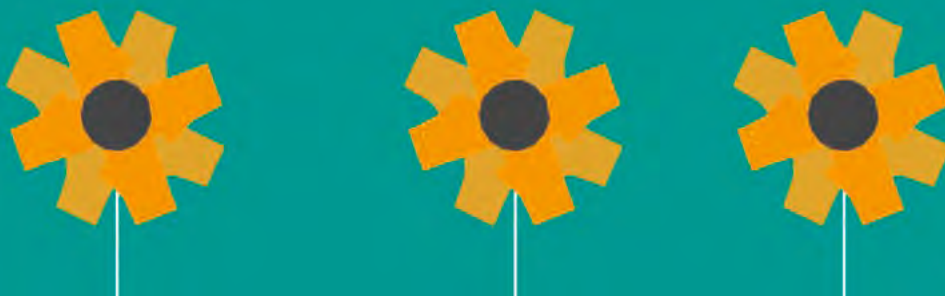
#InnovAction



Retrouvez toutes les fermes ouvertes en Occitanie sur www.innovation-agriculture.fr/occitanie

CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

Les observatoires et études Cerfrance
font fleurir mes projets !



CERFRANCE
en France, partout en Occitanie



AUTEURS

Pôle Économie et Prospective
des Chambres d'Agriculture d'Occitanie
Chargés d'études Cerfrance Région Occitanie

Équipe de rédaction

- Nelly Dubosc (CRA Occitanie)
- Magali Roubière (Cerfrance Région Occitanie)
- Damien Ameline (Cerfrance Lot)
- Bernard Antherieu (Cerfrance Gard)
- Cathy Bigouin (Cerfrance Garonne et Tarn)
- Sabine Calmettes (CDA 11)
- Didier Cayroche (Cerfrance Lozère)
- Anne-Claire Durel (Cerfrance Gard)
- Audrey Hirondelle (CDA 12)
- Michel Lagahe (Cerfrance Gascogne Occitane)
- Marie-Annick Merelle (Cerfrance Gascogne Occitane)
- Nathalie Rivemale (CDA 48)
- Sandrine Sabatier (Cerfrance Gascogne Occitane)
- Amélie Urbain-Bajeux (CDA 81)

Conception graphique : Ogham, mai 2019

Crédits photos : Chambre régionale d'agriculture Occitanie, Cerfrance Région Occitanie, Photothèque des Chambres d'agriculture, Marc Ginot, Fotolia, Shutterstock.